



مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA



01

SOMMAIRE

I-MOT DU PRÉSIDENT	6
II-ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA BANQUE	8
II.1 Conjoncture Internationale	8
II.2 Conjoncture Nationale	9
II.3 Finance Islamique dans le Monde et en Tunisie en 2015	13
III-PRÉSENTATION DE BANQUE ZITOUNA	15
III.1 Dates Clés	15
III.2 Structure du Capital	16
III.3 Banque Islamique Universelle	16
III.4 Missions et Valeurs	17
III.5 Système d'Information	18
III.6 Politique Commerciale et Réseau d'Agences	22
IV-RÉTROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2015	28
IV.1 Faits Marquants en 2015	28
IV.2 Projets & Stratégie de la Banque	28
IV.3 Stratégie et Plan de Communication 2015	29
IV.4 Offre des Produits et Services 2015	32
IV.5 Ouvertures d'Agences et Directions Régionales 2015	32
IV.6 Gestion des Ressources Humaines	33

V-ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA BANQUE	37
V.1 Les Dépôts de la Clientèle	37
V.2 Les Créances sur la Clientèle	40
V.3 L'État de Résultat	45
VI-ORGANES DE GOUVERNANCE	55
VI.1 Conseil d'Administration	55
VI.2 Comités Rattachés au Conseil d'Administration	55
VI.3 Comité Charia	57
VII-ORGANES DE DIRECTION	58
VII.1 Le Management	58
VII.2 Comité Exécutif	58
VII.3 Comité des Directeurs	58
VII.4 Organisation et Gestion des Processus	58
VIII-COMMISSAIRES AUX COMPTES	66
IX-CHIFFRES CLÉS 2015	66
X.CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES	68
X.1 Dispositif de Contrôle Interne	68
X.2 Gestion et Suivi des Risques	80
XI. RAPPORT COMITÉ CHARIA	91
XII-RAPPORTS GÉNÉRAL & SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/15	94
XII.1. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur Les États Financiers au 31/12/2015	95
XII.2. États Financiers Arrêtés au 31 Décembre 2015	98
XIII-RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BANQUE ZITOUNA	140





SOMMAIRE

I-MOT DU PRÉSIDENT

II-ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA BANQUE

- II.1 Conjoncture Internationale
- II.2 Conjoncture Nationale
- II.3 Finance Islamique dans le Monde
et en Tunisie en 2015

III-PRÉSENTATION DE BANQUE ZITOUNA

- III.1 Dates Clés
- III.2 Structure du Capital
- III.3 Banque Islamique Universelle
- III.4 Missions et Valeurs
- III.5 Système d'Information
- III.6 Politique Commerciale et Réseau d'Agences



MOT DU PRÉSIDENT

Soucieuse d'assurer le bon développement et la pérennité de son activité et de servir au mieux ses clients qu'ils soient des Institutionnels, des Entreprises, des Professionnels ou des Particuliers, Banque Zitouna s'est fixée en 2015 un objectif celui d'établir une stratégie claire et solide sur le moyen et long terme.

Banque Zitouna ambitionne à travers sa stratégie 2020 de marquer son positionnement en tant que leader de la Finance Islamique sur le marché national et africain et de devenir la banque de référence en terme de qualité de service.

À cet effet, des projets de transformation ont été lancés. Ils ont concerné plusieurs domaines : la banque digitale, le développement de l'offre produits & services, la réorganisation de la banque et le renforcement de l'expertise du personnel dans le domaine de la Finance Islamique.

Grâce à une vision, une volonté claire et un fort engagement de l'ensemble du personnel, Banque Zitouna a poursuivi son développement en 2015 en affichant de bonnes performances pour ses principaux agrégats financiers :

En matière de contribution au financement de l'économie, Banque Zitouna a activement participé en enregistrant une évolution de 39,53% marquant la volonté de la banque de continuer à accompagner sa clientèle Entreprises et Institutionnelles, Particuliers et Professionnels.

Les Ressources collectées auprès de la Clientèle ont continué à évoluer courant l'année 2015 marquant une hausse de 33,10% comparée à l'année 2014.

Les performances réalisées en termes de Dépôts et de Financements se sont traduites par un accroissement considérable du Produit Net Bancaire de l'ordre de 35,40% pour atteindre 78,4 millions de dinars à fin 2015.

Le Résultat Brut d'Exploitation, quant à lui, a enregistré une évolution de 14,18%.

Le Résultat Net Après Impôts de l'ordre de 9,5 millions de dinars, en hausse de 23,37%, marque la bonne santé de la banque et confirme son rythme soutenu de développement.

Sur le plan du Développement Commercial, la banque a continué sa Stratégie de densification du réseau et le renforcement de l'appareil de production avec l'ouverture de 18 nouvelles agences pour atteindre 85 Agences à fin 2015 assurant ainsi une meilleure proximité de sa clientèle. Parallèlement, Banque Zitouna a créé trois nouvelles Directions Régionales pour disposer au total de 9 à fin 2015.

Grâce à sa nouvelle organisation, Banque Zitouna a acquis une certaine maturité en termes de développement et de montée en compétences du personnel notamment par l'instauration de nouvelles politiques de recrutement, de formation et de création de nouvelles entités.

Face aux exigences Internationales sur le plan réglementaire et de conformité, Banque Zitouna a continué à développer les dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux dispositions de la loi FATCA.

L'année 2016 s'annonce encore une année de défis pour notre banque, nous la démarrons en toute confiance en s'appuyant sur notre nouvelle stratégie 2020 et la nouvelle organisation pour la banque.

À travers ce rapport 2015, je remercie vivement nos Clients Institutionnels, Entreprises, Particuliers et Professionnels, dont la confiance reste le meilleur garant de notre pérennité. Mes remerciements vont également à l'ensemble des collaborateurs de la banque pour leur engagement et dévouement.

Dr. Ezzeddine Khoja
Chief Executive Officer

II-ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA BANQUE

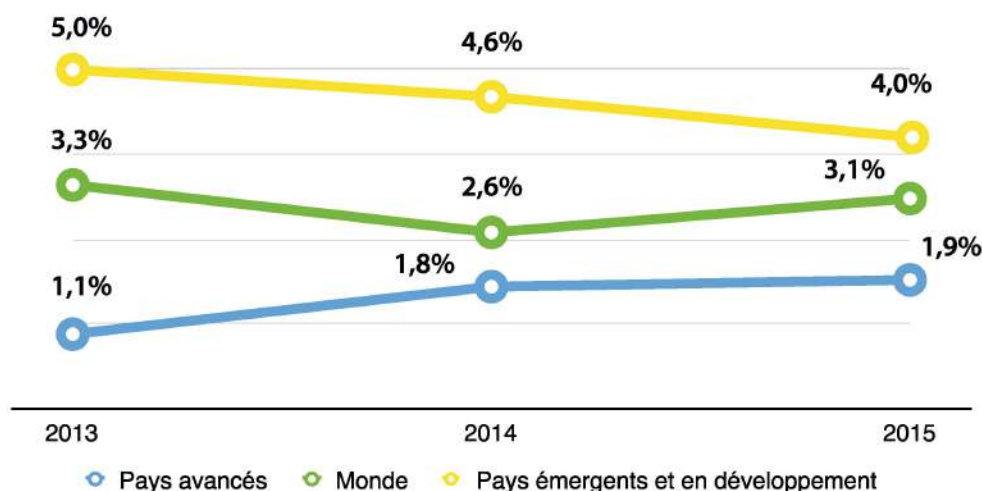
II.1 Conjoncture Internationale

L'environnement international a été marqué en 2015 par :

- Une amélioration de la croissance économique mondiale ;
- Un faible niveau de l'inflation dans les pays développés ;
- Une baisse du taux de chômage dans les pays avancés ;
- Une hausse des bourses internationales ;
- Une appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro.

La Croissance :

La croissance économique mondiale s'est améliorée, passant de 2,6% en 2014 à 3,1% en 2015. Ceci est dû, essentiellement, aux faibles prix du pétrole, à la reprise de l'économie américaine et aux bas taux d'intérêts mondiaux.



Source : BCT

Néanmoins, les perspectives de croissance dans le monde demeurent sujettes à plusieurs risques, notamment le ralentissement économique généralisé dans les pays émergents et le rééquilibrage de l'économie chinoise, outre le recul des prix mondiaux des produits de base et l'abandon de la politique monétaire ultra-accommodante aux États-Unis.

L'Emploi :

Pour l'année 2015, le taux de chômage s'est établi à 5,3% contre 6,2% une année auparavant. Dans la Zone Euro, le taux de chômage a enregistré un léger repli pour s'établir à 11,1% en 2015 contre 11,6% une année auparavant.

L'inflation :

Les niveaux de l'inflation demeurent à des niveaux globalement très bas dans les principaux pays industrialisés.

En glissement annuel, ce taux a atteint son plus haut niveau depuis le début de l'année aux États Unis, soit 0,7% en glissement annuel, au mois de Décembre 2015, contre 0,5% le mois précédent. Dans la Zone Euro, le taux d'inflation a atteint 0,2% en Décembre dernier contre 0,1% un mois plus tôt. Cette faiblesse de l'inflation est attribuable, principalement, à la chute des prix de l'énergie.

Les Marchés de Change Internationaux :

En 2015, les marchés de change internationaux ont été marqués par l'appréciation du dollar face à l'euro (de près de 10%).

Les Bourses Internationales :

Les principaux indices boursiers ont enregistré une hausse au cours de l'année 2015. En effet, Le CAC 40 termine l'année 2015 en hausse de 8,5% après une baisse de 0,5% en 2014. Le DAX Allemand a progressé de 9,5% l'an passé. En revanche, le Standard & Poors SP500 Américain a reculé de 0,7% en 2015, en baisse pour la première fois depuis 2008, et le Footsie de Londres a perdu 4,9%, pénalisé par les secteurs de l'énergie et des mines.

II.2 Conjoncture Nationale

L'environnement national en 2015 a été marqué, principalement, par :

- Un ralentissement du rythme de la croissance de l'économie nationale ;
- Une chute de l'activité dans les services ;
- Une baisse de la production de l'huile d'olive ;
- Un fléchissement de l'activité industrielle et touristique ;
- Un déficit de la balance commerciale ;
- Une stabilité du taux d'inflation ;
- Une baisse du TMM moyen et une stabilité du TRE.

La Croissance :

Les retombées des événements terroristes, enregistrées en 2015, ont lourdement pesé sur l'activité dans les services marchands, en particulier sur le tourisme et le transport.

Les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration par rapport à ceux réalisés en 2011.

En effet, l'activité économique a enregistré une récession dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle de l'huile d'olive.

D'autre part, les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires, ont connu une contraction malgré la reprise modérée de la croissance économique dans la Zone Euro. Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment l'activité minière et à un degré moindre l'activité énergétique, ont affiché un fléchissement.

L'Inflation :

Le niveau de l'inflation moyen reste stable en 2015 par rapport à l'année précédente, soit 4,9%.

Le taux d'inflation des produits alimentaires et celui des produits manufacturés ont connu une décélération de leur rythme de progression pour atteindre, en moyenne, 5,2% et 4,8%, respectivement, contre 5,4% et 5,2% en 2014, alors que l'évolution des prix des services a connu une certaine accélération en 2015, passant de 4,2% à 4,6%, d'une année à l'autre.

L'Activité Industrielle :

En 2015, l'activité industrielle a été marquée par :

- Une baisse de la production dans les Industries Manufacturières qui est passée de 1% en 2014 à 0,2% en 2015 ;
- Une reprise de la production des Industries Agroalimentaires (7,2% contre -0,2%) ;
- Une baisse dans le secteur des Industries Chimiques (-7% contre -1,6%), les Industries du Textile et Habillement, Cuirs et Chaussures (-1,6% contre -2%), les Industries de Matériaux de Construction, Céramique et Verre (-1,4% contre 5,5%) et les Industries Mécaniques et Électriques (-0,5% contre 2,3%) ;
- Une diminution des importations de biens d'équipement et des matières premières et semi-produits de 4,2% et 3,4% respectivement, contre une hausse de 10% et 6,6% une année auparavant ;

- Un fléchissement des exportations des Industries Manufacturières hors Agroalimentaires de 1,2% contre une hausse de 8,7% l'année précédente sous l'effet, principalement, de la baisse des exportations des Industries du Textile et Habillement, Cuirs et Chaussures (-7,1% contre 3,8%) et celles des Industries Mécaniques et Électriques (-1,1% contre 11,7%).

L'Agriculture et la Pêche :

Ce secteur a été marqué par :

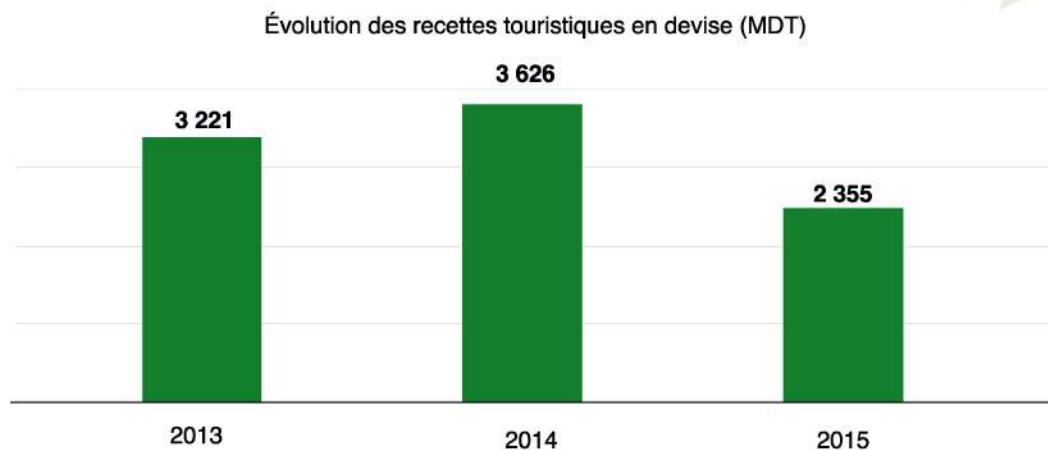
- Une production de l'huile d'olive estimée à 150 mille tonnes pour la saison 2015-2016 contre une récolte exceptionnelle de 340 mille la saison précédente ;
- Une augmentation de la production des dattes en 2015 de 10,3% pour se situer à 246 mille tonnes ;
- Une baisse de la production d'agrumes de 5% par rapport à la production réalisée durant la saison précédente ;
- Une progression de la filière laitière ;
- Un ralentissement de la production de viandes rouges ;
- Une baisse de 2,7% de la pêche au poisson bleu ;
- Une quasi-stagnation de la pêche côtière ;
- Un déficit de la balance alimentaire qui s'est élevé à 91 MDT en 2015 contre un déficit de 1.381 MDT l'année précédente, suite à l'accroissement des exportations de 78% contre un rétrécissement du rythme des importations de 9% et à l'affermissement des exportations d'huile d'olive dont les recettes ont atteint 1.892 MDT, soit 52% des exportations des produits alimentaires.

L'Activité Touristique :

En raison de la situation non sécuritaire du pays au début et en pleine saison touristique, le secteur concerné a été largement impacté.

En effet, le repli des entrées de touristes étrangers s'est élevé à 4,2 millions de personnes en 2015. Il a concerné, principalement, les touristes européens (-53,6%). Pour leur part, les flux de touristes maghrébins ont terminé l'année en baisse de 10,9%, suite au repli des entrées des Libyens (-30,9%) et ce, malgré la hausse du nombre de touristes Algériens de 15,4%.

Ainsi, les recettes touristiques en devises ont enregistré une chute de 35% en comparaison avec leur niveau de 2014, pour revenir à environ 2 355 MDT.



Balance Commerciale :

Sous l'effet de la baisse des exportations à un rythme inférieur à celui des importations (-2,8% et -5,7%, respectivement, contre +2,5% et +6,4%, une année auparavant), le déficit de la balance commerciale s'est contracté, au cours de l'année 2015, de 1,6 milliard de dinars pour se situer à 12 048 MDT.

TMM et TRE :

Tout au long de l'année 2015, le TMM a évolué avoisinant le taux directeur. Il est passé de 4,75% à 4,30% puis à 4,28% respectivement aux mois d'Octobre, Novembre et Décembre 2015, soit une moyenne trimestrielle de 4,44% contre 4,77% au troisième trimestre de l'année précédente.

Concernant le taux minimum de rémunération de l'épargne (TRE), il est resté inchangé, à 3,50%, et ce, depuis le mois de Juillet 2014.

Taux de Change :

Sur le marché interbancaire, le dinar a enregistré sur l'année 2015, une dépréciation de 8,4% vis-à-vis du dollar américain et de 7,1% vis-à-vis du yen japonais, alors qu'il s'est apprécié de 2% par rapport à l'euro et de 1,4% face au dirham marocain.

Taux de change (En dinar)	Déc.-14	Déc.-15	Variation (%)
1 Dollar des Etats-Unis	1,86	2,03	8,4
1 Euro	2,26	2,22	2,0
1000 Yen Japonais	15,55	16,74	-7,1
1 Livre Sterling	2,90	2,99	-3,0
10 Dirhams Marocains	2,06	2,03	1,4

II.3 Finance Islamique dans le Monde et en Tunisie en 2015

II.3.1 Finance Islamique dans le Monde

Les Banques Islamiques ont contribué au cycle économique dans le monde, en attirant une épargne financière de plus d'un trillion de dollars, enregistrant ainsi un taux de croissance de 23 % annuellement.

La Finance Islamique dans le monde a été caractérisée en 2015 par :

- L'adoption de projets de lois favorisant l'implémentation de la Finance Islamique dans différents pays de la zone MENA. En effet, selon Ernest & Young, le secteur bancaire islamique du MENA représente un encours total avoisinant les 990 milliards de dollars en 2015.
- Le démarrage en Afrique francophone de plusieurs projets de mise en place et d'installation d'institutions financières offrant des services financiers participatifs, et ce particulièrement au Maroc, en Côte d'Ivoire, en Tunisie, en Mauritanie et au Mali. Le Maroc, quant à lui, vient d'adopter, fin 2014, un cadre juridique et réglementaire spécifique à la finance participative qui devrait se traduire par la création et l'implantation de banques et d'autres institutions islamiques. À ce titre. «Selon une étude de Thomson Reuters publiée en 2014, il est prévu que les actifs financiers islamiques devraient peser entre 5,2 et 8,6 milliards de dollars en 2018, et les actifs financiers islamiques représenter ainsi entre 3 et 5% du total des actifs bancaires au Maroc en 2018».

II.3.2 Finance Islamique en Tunisie

Des Avancées sur le Plan Réglementaire

Selon le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, la nouvelle loi bancaire comprend un chapitre réservé à la Finance Islamique, qui sera profilée en 2016. Il s'agit de permettre aux Banques Islamiques de participer au marché monétaire interbancaire en leur offrant des dispositions conformes aux pratiques de la Finance Islamique et aux principes de la Charia.

Un Développement de l'Industrie de la Finance Islamique

En 2015, le paysage bancaire Tunisien compte deux banques islamiques à savoir Banque Zitouna et Al-Baraka Bank suite à son obtention de l'Agrément On-Shore en 2013.

D'un autre côté, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a répondu, positivement, à la demande d'agrément de la société El Wifak en vue de la transformation de ladite Société de Leasing en Banque Islamique Universelle. Cette troisième Banque Islamique «Wifack Islamic Bank » vient enrichir le paysage bancaire Tunisien et va entamer son activité courant l'année 2016.

La Société El Wifack Leasing, dans sa nouvelle forme (Banque Universelle), sera dotée d'un Capital Social de cent cinquante millions (150.000.000) de dinars Tunisiens.

La Société Wifack continuera à développer son activité historique de leasing parallèlement à la mise en œuvre des chantiers de transformation en Banque Islamique.

Un potentiel de 40% des Actifs Financiers

Il existe une forte demande concernant la Finance Islamique en Tunisie, avec un potentiel pouvant atteindre 40% du total des Actifs Financiers d'ici 5 ans, selon un rapport de Thomson Reuters. Selon un sondage réalisé dans les districts de Tunis, Sfax et Sousse, ce rapport avance qu'une grande partie de la population est encline au respect de la charia.

La part de l'industrie de la Finance Islamique dans l'ensemble des actifs des Banques Tunisiennes s'élève à 2% contre 61% en Arabie Saoudite et 42% aux Émirats Arabes Unis.

III-PRÉSENTATION DE BANQUE ZITOUNA

Banque Zitouna a été créée en 2009 sous forme d'une Société Anonyme au Capital de 88.500.000 de dinars, et régie par la Loi N° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

III.1 Dates Clés



III.2 Structure du Capital

Au 31/12/2015, le Capital Social, est divisé en 88.500.000 actions de 1 DT chacune réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant de la participation (DT)	% dans le capital
Société Al Karama Holding SA	50 999 980	50 999 980	57,6%
L'Etat Tunisien	1 800 002	1 800 002	2,0%
Société Portefeuille Invest	8 400 000	8 400 000	9,5%
Total l'Etat Tunisien (direct et indirect)	61 199 982	61 199 982	69,2%
La Banque Islamique de Développement	18 500 000	18 500 000	20,9%
Poulina Group Holding PGH	2 000 000	2 000 000	2,3%
Centrale Laitière du Cap Bon	2 000 000	2 000 000	2,3%
T.T.S. Financière	2 000 000	2 000 000	2,3%
Ulysse Trading & Industrial Companies.	2 000 000	2 000 000	2,3%
M. Rafik Bouchamaoui	800 002	800 002	0,9%
Autres actionnaires	16	16	0,0%
Total actionnaires privés et étrangers	27 300 018	27 300 018	30,8%
Total	88 500 000	88 500 000	100%

III.3 Banque Islamique Universelle

Banque Zitouna est une Banque Islamique qui offre une gamme complète de produits et services innovants en respect des principes de la Finance Islamique. Elle se veut également une banque universelle, moderne à forte responsabilité sociale ouverte sur son environnement et participant activement au développement de la Tunisie.

Afin d'accompagner et couvrir les besoins des entreprises, Banque Zitouna offre des solutions de financement du cycle d'exploitation et des besoins d'investissement et propose une logistique moderne en matière de traitement des opérations de commerce extérieur. Elle propose également une gamme de produits et services destinés à ses clients particuliers pour leurs besoins à titre privé.

III.4 Missions et Valeurs

Missions :

La mission de Banque Zitouna s'articule autour de quatre principaux axes :

1. Participer activement à la modernisation du système bancaire et financier national et contribuer au développement économique et social du pays.
2. Répondre à une demande de plus en plus accrue des produits et services financiers conformes aux principes de la Finance Islamique.
3. Accompagner la Clientèle dans les différentes phases de financement et / ou de placement.
4. Assurer à la Clientèle une excellente qualité de service et un conseil dédié.

Valeurs :

1. **Ambition** : La principale ambition de Banque Zitouna réside dans la concrétisation des projets de sa clientèle.
2. **Équité** : Banque Zitouna est profondément imprégnée des valeurs de solidarité et d'entraide qui régissent la Société Tunisienne. Son rôle est d'assurer une accessibilité équitable à son offre de produits et services.
3. **Innovation** : Banque Zitouna vit dans un environnement en perpétuel mouvement où elle doit constamment s'adapter à son environnement. En anticipant et en innovant Banque Zitouna est convaincue de pouvoir proposer les meilleures solutions à ses clients.

4. **Engagement**: Banque Zitouna s'engage à respecter les Principes et Fondements de la Finance Islamique et s'inscrit dans une logique de partenariat avec ses clients et fournisseurs.
5. **Confiance** : La confiance est le fondement même des rapports de Banque Zitouna avec ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses partenaires et ses clients.
6. **Fidélité** : Banque Zitouna veille à proposer des solutions innovantes à ses clients, des solutions fidèles à leurs valeurs et fidèles aux siennes.

III.5 Système d'Information

Le Système d'Information de Banque Zitouna est au standard international et sa couverture fonctionnelle est large. En effet, Banque Zitouna, après une consultation internationale, a choisi la solution T24 de la société Temenos leader mondial des solutions bancaires.

Le Système T24 est un global bancaire, Real Time et centralisé. Pour l'accompagner la Banque a opté pour une solution de Gestion Electronique de Document (GED) « Neosys » de la société Archimed et Work flow documentaire W4.

En 2015, Banque Zitouna a lancé plusieurs projets techniques afin d'améliorer la qualité de ses services et pour suivre son expansion, en nouant de nouveaux partenariats avec des sociétés spécialisées dans les services IT notamment autour de T24, dont on cite ITSS et SOFGEN.

III.5.1 Fonctionnalités du Système d'Information

Afin d'enrichir les fonctionnalités métiers du système d'information de Banque Zitouna, de nouveaux projets ont été lancés et d'autres ont été poursuivis durant l'année 2015, en interne et en externe, dont on cite :

- **Projet Monétique** : Stabilisation et finalisation de la solution Monétique POWER CARD de HPS ;
- **Migration T24** : Upgrade de notre Global Banking T24 de la version R09 vers la version R13 ;

- **Projet GED V2** : Nouvelle architecture de la solution GED/Work Flow afin d'améliorer la performance ;
- **Projet Refonte Tawassol** : Refonte technique de la solution Internet Banking et SMS Banking de Banque Zitouna ;
- **Projet Mobile Banking** : Refonte technique et graphique de la solution de Mobile Banking ;
- **Projet TUNEPS** : Finalisation et passage en production de la nouvelle solution de gestion des marchés publics ;
- **Dépositaire OPCVM** : Mise en place d'une solution qui couvre l'activité dépositaire permettant le contrôle de la gestion du portefeuille (actions, droits, istithmar) ;
- Mise en place du Plan de Secours Informatique (PSI) et cadrage PCA.

III.5.2 Études et Développements des Projets Informatiques

2.1 Core Banking T24

Afin d'enrichir et améliorer les fonctionnalités métiers proposées par T24, des nouveaux modules ont été mis en place, à savoir :

- Prélèvement émis ;
- Redevance Huissier 1% CNP ;
- HAMESH JEDDEDIYA (هامش الجدية) ;
- Réconciliation fichiers CARATNOS ;
- Restriction Extrait ;
- Paiement Fournisseur ;
- Commission retrait versement BCT ;
- Gestion chéquier ;
- Gestion adresses compte/client ;
- Consultation position de change ;
- Traitement plafonds personnels ;
- Traitement plafonds comptes spécifiques ;
- Déclaration SED CEDC ;
- Déclaration SED Comptes Négoces ;
- Déclaration SED CNP ;
- Mise en place d'un mécanisme de délégation de pouvoir ;

- Nivellement des impayés ;
- Ijara2 ;
- Tamouil OMRA ;
- Adaptation SI (PEP_Association) ;
- Rating : phase cahier des charges.

L'activité de maintenance a été réalisée principalement sur les domaines métiers suivants :

- Maintenance domaine Engagement ;
- Maintenance domaine MDP ;
- Maintenance domaine Etranger.

2.2 Hors Core Banking

Les projets développés hors T24, en d'autres technologies, dont on cite :

- BCA : Améliorer le module Box de Change Asynchrone ;
- Projets sharepoint (Binetna Net, CIROP) et suivi des contentieux ;
- Management de la solution intégrée de gestion des ressources humaines ;
- Projet BI/Datawarehouse : Phase Étude ;
- Projet de réalisation de Dashboards métiers sur Qlikview ;
- Élaboration des normes de développement et mise en place des outils collaboratifs ;
- Étude des nouvelles technologies et avancées utiles au SI de la Banque ;
- Projet d'amélioration de la gestion des documents – GED.

III.5.3 Réseaux & Sécurité du Système d'Information

D'autres projets ont été lancés pour répondre aux besoins de la Banque autour des domaines suivants :

3.1 Sécurité

Upgrade de l'OS des équipements de sécurité vers la dernière version recommandée par l'éditeur :

- Mise en place du certificat Verisign pour l'accès Internet Banking et Mobile Banking ;
- Exécution et suivi de la mission de l'Audit de Sécurité dynamique, Statique

et de Performance de l'application Internet Banking ;

- Mise en place et déploiement de la nouvelle solution antivirus Client/serveur ;
- Mise en production de la deuxième Passerelle Mail pour la haute disponibilité ;
- Migration et configuration de la connexion avec la TTN en VPN IPSEC ;
- Mise en place d'une plateforme d'échange de fichier (SFTP) via VPN IPSEC ;
- Scan des différents équipements réseaux et sécurité et assurer la conformité avec les normes et les standards de sécurité ;
- Renouvellement des licences et du support des équipements de sécurité.

3.2 Réseaux

- Mise en place de l'infrastructure réseau, Télécom et vidéosurveillance des 18 nouvelles agences ouvertes en 2015 ;
- Rédaction et dépouillement des marchés :
 - Équipements Réseau Cisco ;
 - Câblage informatique ;
 - Équipements Data Center ;
 - Maintenance des équipements réseau ;
 - Upgrade et virtualisation de la plateforme Voix sur IP ;
 - Déploiement d'une solution d'affichage dynamique à base de la technologie Cisco.
- Installation d'une plateforme de conférence téléphonique WebEx ;
- Étude et installation d'un lien Fibre Optique Tunisie Télécom et d'un lien Orange Wimax pour les flux des partenaires de Banque Zitouna (BCT, Sibtel , Bull...) ;
- Étude et mise en place de câblage informatique au nouveau local Annexe du siège ;
- Réaménagement du câblage informatique de la salle serveurs et des locaux informatiques.

III.5.4 Systèmes & Production Informatiques

Côté Système et Production Informatiques, Banque Zitouna a lancé de nouveaux projets afin de renforcer l'infrastructure technique, dont on cite principalement :

- Audit de l'infrastructure Microsoft : Audit de la plateforme Active Directory et HyperV ;
- Migration Swift : Migration de l'application vers la version 7.1.10 ;
- Projet Infrastructure : Ajouter une nouvelle couche de virtualisation pour le stockage ;
- Extension Virtual Tape Library ;
- Changement du robot de sauvegarde ;
- Migration de l'outil TSM 6.3 vers TSM 7.1 ;
- Résolution des anomalies informatiques détectées en production.

III.5.5 Support Informatique

Du côté du support IT, plusieurs actions ont été lancées durant l'année 2015, afin d'améliorer la qualité des services IT fournis :

- Mise en place et configuration des équipements informatiques (PC, MFP, SCANNER, ...) des 18 nouvelles agences ouvertes en 2015 ;
- Mise en place d'un système de Monitoring Parc MFP : Mise en place d'un système pour la gestion des MFP ainsi que le suivi du parc ;
- Automatisation des tâches quotidiennes de support ;
- Continuité de service : Assurer la continuité de service support ;
- Mise en place d'une solution de récupération JE (journal électronique) des DAB « NCR et DieBold » ;
- Smart Vista : Migration du Serveur SMT ;
- Migration Windows : Migration système d'exploitation Windows 7 pour nos DABs ;
- Certification et sécurité ANCE : Migration du parc des TPE.

III.6 Politique Commerciale et Réseau d'Agences

En 2015, Banque Zitouna, Leader de la Finance Islamique en Tunisie a poursuivi sa dynamique de développement affirmant une nouvelle fois son engagement et son dévouement pour servir l'économie réelle.

À cet égard, la politique commerciale adoptée repose sur les principaux axes suivants :

III.6.1 Proximité

Afin de pouvoir offrir les produits et services de la Finance Islamique à tous les Tunisiens, Banque Zitouna a opté en 2015 pour le renforcement de la proximité clientèle grâce au programme d'extension du réseau d'agences.

Ce programme a permis d'étendre son maillage en ouvrant 18 nouvelles agences en 2015 couvrant les localités de : Ksar Hellal, Borj Cedria, Mednine, Menzeh I, Manar II, Gabes El Menzel, Ksour Essef, Enfidha, Sfax Soukra, Jendouba, Menzel Bourguiba, Sfax Menzel Chaker, Douz, Mutuelle Ville, Soliman, Boumhel, Sfax Route Lafrane.

Cette extension a porté le nombre d'agences de Banque Zitouna à fin 2015 à 85 agences contre 67 en 2014 contribuant ainsi à conquérir de nouveaux marchés et d'accroître les parts de marché de la Banque.

Outre cette extension, l'appareil commercial de Banque Zitouna a été renforcé par 3 nouvelles Directions Régionales en l'occurrence de : Monastir, Gafsa et Medenine, dans le but d'optimiser l'efficacité et l'efficience des prestations de service et afin d'assurer un meilleur suivi quotidien des activités des différentes agences de chaque région.

Également et dans le cadre des actions de prospection et de démarchage de la clientèle TRE, Banque Zitouna a engagé pendant l'été de 2015 des actions de proximité ciblant les Tunisiens revenant de l'étranger principalement de France et l'Italie à travers une présence renforcée sur les traversées Tanit et Carthage de la CTN.

III.6.2 Dynamisation du Réseau

L'année 2015 a été marquée par une dynamisation accrue du Réseau d'agences afin d'accroître son efficacité commerciale. L'animation et le pilotage des forces commerciales ont contribué à une nette amélioration du niveau de productivité, axée principalement sur :

- La multitude d'actions d'animation commerciale, d'accompagnement et de sensibilisation ;

- L'automatisation du pilotage commercial qui a constitué une source de motivation pour les commerciaux de la Banque;
- La reconnaissance de la performance à travers l'organisation de Challenges Tawfir et Ijara ;
- La récompense des plus performants des commerciaux.

III.6.3 Évolution et Performances de la Banque

Les Dépôts de la clientèle ont totalisé près de 1 532 MD à fin 2015, soit une augmentation annuelle de 33%.

Les financements se sont établis à 1 253 MD au 31 Décembre 2015 soit une hausse de 39%.

III.6.4 Conquête Clients

Des efforts importants ont été déployés par l'appareil commercial durant l'année 2015 pour le développement du fonds de commerce de la Banque avec plus de 32 563 nouveaux Clients soit 29% du Portefeuille Clientèle.



الزيتونة

مصرف
ZITOUNA







SOMMAIRE

IV-RÉTROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2015

- IV.1 Faits Marquants en 2015
- IV.2 Projets & Stratégie de la Banque
- IV.3 Stratégie et Plan de Communication 2015
- IV.4 Offre des Produits et Services 2015
- IV.5 Ouvertures d'Agences et Directions Régionales 2015
- IV.6 Gestion des Ressources Humaines

V-ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA BANQUE

- V.1 Les Dépôts de la Clientèle
- V.2 Les Créances sur la Clientèle
- V.3 L'État de Résultat

VI-ORGANES DE GOUVERNANCE

- VI.1 Conseil d'Administration
- VI.2 Comités Rattachés au Conseil d'Administration
- VI.3 Comité Charia

VII-ORGANES DE DIRECTION

- VII.1 Le Management
- VII.2 Comité Exécutif
- VII.3 Comité des Directeurs
- VII.4 Organisation et Gestion des Processus

IV-RÉTROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2015

IV.1. Faits Marquants en 2015

- Participation de Banque Zitouna à HR Expo ;
- Signature d'une Convention de Partenariat avec l'IHEC de Carthage ;
- Organisation de la 2^{ème} édition des Journées Banque Zitouna de la Finance Islamique et approbation de la stratégie Zitouna 2020 ;
- Accord de principe pour la constitution de **Zitouna Tamkeen** (société spécialisée dans la micro finance Islamique) ;
- Approbation du business plan 2016-2020 et du nouvel Organigramme de la banque ;
- Ouverture de 18 nouvelles agences ;
- Lancement Chahadat Ezzitouna (شهادات الزيتونة), Titres Participatifs ;
- 5^{ème} anniversaire (Campagne de Communication & évènement interne) ;
- Projet Riyeda (ريادة) ;
- Politique RH ;
- Organisation de la 1^{ère} Action de Street Marketing Spéciale Activité « **Ijara** » dans la Région de Nabeul.

IV.2 Projets & Stratégie de la Banque

Dans le cadre de sa nouvelle Stratégie 2016-2020, Banque Zitouna a revu sa vision, sa mission et ses valeurs :

Vision :

- «Être La banque de référence en Tunisie et le Leader de la finance islamique en Afrique» ;

Missions :

- Assurer une Qualité de Service exemplaire ;
- Offrir des produits innovants et conformes à la Charia ;
- Être le partenaire privilégié pour le développement de la finance islamique en Afrique ;
- Réaliser une croissance créatrice de valeur ;
- Favoriser le développement et l'épanouissement du capital humain ;
- Agir pour un développement socio-économique durable de la Tunisie.

Valeurs :

Innovation, Transparence, Confiance, Ambition, Notoriété : ITCAN - إتيقان

Après une étude approfondie sur les différents marchés, segments clientèles, le

cadre légal et le changement du contexte économique du pays, Banque Zitouna a décliné sa stratégie en **4 axes stratégiques** :

- Croissance et Rentabilité ;
- Conformité Charaïque ;
- Capital Humain ;
- Responsabilité Sociétale et Environnementale.

IV.3 Stratégie et Plan de Communication 2015

IV.3.1 Campagnes de Communication

Campagne « Mois Ijara »

La campagne Mois Ijara a été lancée pour la 2ème année consécutive pour l'installer comme un rendez-vous annuel incontournable afin de mettre en avant le produit Ijara et le promouvoir. Pour ce faire, une campagne de communication 360° a été lancée durant le mois de Mars 2015 afin de faire connaître ce produit et promouvoir l'offre promotionnelle qui a été lancée à cette occasion. Cette Offre a été accompagnée par la mise en place d'un challenge interne au niveau de la banque.

Campagne Lancement Portail RH

Dans le cadre du lancement du nouveau portail RH « rh.banquezitouna.com », une campagne de communication a été lancée afin de promouvoir le site et d'inciter les jeunes (ou moins jeunes) talents tunisiens à rejoindre Banque Zitouna. La Campagne a mis en avant différents profils de collaborateurs chez Banque Zitouna afin de permettre aux postulants de pouvoir s'y identifier et de susciter des vocations.

Campagne Carte Technologique

Suite au lancement national du nouveau produit bancaire « Carte Technologique », Banque Zitouna a lancé une campagne publicitaire pour promouvoir cette carte innovante et longuement attendue auprès d'une cible jeune et connectée. Afin de toucher cette cible, la campagne a été lancée essentiellement sur le volet Digital avec une grande interaction avec les internautes.

Campagne Ouverture Agences

Dans le cadre de la Densification de son Réseau, la Banque a inauguré 18 agences en 2015. Des campagnes de communication ont été lancées dans le but d'informer sur le développement du réseau d'agence et de la politique volontariste de Banque Zitouna de se rapprocher géographiquement de ses clients actuels ou prospects.

Campagne 5ème Anniversaire

Banque Zitouna a fêté en 2015 sa 5ème Bougie et a souhaité partager ces festivités avec ses clients, ses collaborateurs et le Grand Public en général. Dans ce cadre, une campagne innovante a été lancée qui a eu pour but de répondre aux besoins des clients de la banque et promouvoir les solutions adaptées à travers sa panoplie de produits et services. En effet, cette campagne a mis en avant les 5 produits et services phares de Banque Zitouna, à savoir : Tamouil Menzel, Tamouil Sayara, Tamouil Omra, Carte Tawfir et le Service Tawassol. Cette Campagne a été à la hauteur de l'événement en utilisant des supports et des concepts innovants, interactifs et attractifs : Message intrigant pendant la phase Teasing, vidéos interactives, vidéos témoignages de clients, Quizz, intégration dans des émissions télé et radios...

Campagne Tawfir

La Campagne Tawfir est devenue un rendez-vous annuel incontournable et a été reconduite pour la troisième année. Cette campagne a permis de rappeler les avantages de notre produit d'épargne dans un environnement fortement concurrentiel. En 2015, la Campagne a été divisée en 2 lots pendant le mois de Novembre et le mois de Décembre 2015 pour assurer davantage d'impact.

IV.3.2 Salons & Foires

Dans le cadre des différentes actions menées afin d'appuyer l'appareil commercial et la DRH et se rapprocher de nos différentes cibles, Banque Zitouna a assuré sa présence au niveau de plusieurs Foires et Salons pour promouvoir à chaque fois les produits et services adaptés à chaque segment (particuliers, professionnel, étudiants, TRE ...):

- HR Expo ;
- Séminaire à l'IHEC ;
- Medibat ;
- PRO-Immo ;
- Foire des Musulmans de France ;
- Atuge ;
- Batimaghreb ;
- Traversées CTN.

IV.3.3 Événementiels

Événement Augmentation du Capital

Banque Zitouna a vécu un grand événement, à savoir, l'entrée de la Banque Islamique de Développement (BID) comme actionnaire de référence dans son capital.

Afin de fêter cet événement comme il se doit, un événement interne a été organisé pour réunir les collaborateurs de la banque et les remercier de leurs efforts et leurs dévouements qui ont été à la base de ce succès. À côté de cet événement en interne, un événement TOP VIP a eu lieu et qui a regroupé notamment le Gouverneur de la BCT, des représentants de différents Ministères, PDG de Banques, Journalistes, ... et ce dans le but de marquer la stabilité de la Banque au niveau du secteur bancaire et aussi l'annonce de l'entrée de ce nouvel actionnaire autour d'un événement de Grande Qualité.

2^{ème} édition des Journées Banque Zitouna de la Finance Islamique

Suite au succès de la première édition, Banque Zitouna a décidé d'organiser la 2^{ème} Edition des « Journées Banque Zitouna de la Finance Islamique ». L'événement s'est déroulé sur 2 jours et a eu pour thématique « Les Enjeux de la Finance Islamique : Gestion de la Liquidité, la Gouvernance et Les Sukuks ». Le Forum a eu un franc succès grâce à la présence massive des différents acteurs et experts de la finance en général et de la Finance Islamique en particulier, la présence de speakers de renommée et la grande médiatisation de l'événement.

5^{ème} Anniversaire de Banque Zitouna

Banque Zitouna a soufflé cette année sa 5^{ème} bougie. Un chiffre avec une grande symbolique pour les collaborateurs ayant été fêté dignement à travers un grand événement au Siège Social de la Banque avec des ateliers gastronomiques, des ateliers artistiques, un Tweet Wall, un dîner Gala, une projection de vidéos 2D sur le bâtiment du Siège ... En résumé, ce mélange de folklore, d'artisanat, artistique et technologique a ravi la grande famille de Banque Zitouna.

Réunion VIP Sousse

Un événement commercial a été organisé à Sousse permettant au Top Management de la banque d'interagir avec un nombre important de clients existants ou potentiels de la région du grand Sahel intéressés par la finance Islamique et désireux de mieux appréhender l'offre de produits et services de la Banque.

Ouverture Agence Jendouba

Vu la grande attente autour de l'ouverture de la première agence de Banque Zitouna à Jendouba, un cocktail a été organisé avec la présence du Top Management ainsi que plusieurs décideurs de la banque. Son Excellence le Gouverneur de Jendouba a rehaussé cet événement par sa présence.

IV.4 Offre des Produits et Services 2015

L'année 2015 a vu Banque Zitouna continuer à enrichir son offre de Produits et Services :

- **Tamouil Omra**

Il s'agit d'un nouveau produit de financement destiné aux clients particuliers et professionnels à titre privé et qui vise à financer le voyage omra. Le client peut financer plusieurs voyages Omra, son voyage ainsi que celui de ses proches.

- **Takaful Ijara Mouaddet Ennakel**

Il s'agit d'un produit répondant en premier aux exigences de la Conformité Charaïque de l'activité Ijara. En effet, grâce à la mise en place de ce produit, Banque Zitouna a réussi à étoffer le problème majeur de la conformité Charaïque pour le financement Ijara Matériel Roulant qui représente une quote part assez consistante du portefeuille financement Ijara de la banque.

- **Carte Technologique**

Il s'agit d'une carte prépayée rechargeable internationale, destinée à la délivrance d'un droit de transfert au titre d'une allocation technologique plafonnée à 1 000 TND pour les personnes physiques et 10 000 TND pour les personnes morales Résidentes en Tunisie, par an, transférable en une ou plusieurs fois.

Cette carte permet à son porteur le règlement en devises des transactions réalisées via internet conformément aux dispositions de la circulaire BCT N°2015-05.

IV.5 Ouvertures d'Agences et Directions Régionales 2015

Afin d'assurer une meilleure proximité par rapport à ses clients, Banque Zitouna a poursuivi l'extension de son maillage commercial. À fin 2015, la Banque dispose d'un Réseau de 85 Agences et de 88 Distributeurs Automatiques de Billets répartis sur 22 Gouvernorats du territoire Tunisien. Banque Zitouna est par ailleurs présente au niveau de 2 Box de Change à l'Aéroport Tunis-Carthage et l'Aéroport Djerba-Zarzis (inauguré en 2014).

L'année 2015 a été caractérisée par l'ouverture de 3 Directions Régionales et de 18 Agences réparties sur le territoire Tunisien comme suit :

3 Directions Régionales

- Direction Régionale de Gafsa
- Direction Régionale de Medenine
- Direction Régionale de Monastir

18 Nouvelles Agences :

Direction Régionale Tunis Centre :

AGENCE Menzeh I
AGENCE Mutuelle Ville

Direction Régionale Tunis Nord :

AGENCE Soukra

Direction Régionale Tunis Ouest :

AGENCE Manar II

Direction Régionale Tunis Sud :

AGENCE Borj Cedria
AGENCE Boumhel

Direction Régionale Nord-Ouest :

AGENCE Menzel Bourguiba

Direction Régionale Nabeul :

AGENCE Soliman

Direction Régionale Sousse :

AGENCE Enfidha

Direction Régionale Monastir :

AGENCE Ksar Hellal
AGENCE Ksour Essef

Direction Régionale Sfax :

AGENCE Sfax Soukra
AGENCE Sfax Menzel Chaker
AGENCE Sfax Route Lafrane

Direction Régionale Gafsa :

AGENCE Douz

Direction Régionale Medenine :

AGENCE Mednine Route Tataouine
AGENCE Gabes El Menzel

IV.6 Gestion des Ressources Humaines

L'année 2015 a été une année charnière pour la Direction Développement du Capital Humain en vue de répondre efficacement aux challenges posés par le besoin d'accompagner le développement rapide de la Banque en termes de Densification du réseau d'agences, de lancement de nouvelles lignes de métiers et d'exigence d'une meilleure maîtrise métier. Des plans d'actions ont été mis en place afin d'assurer un bond qualitatif et quantitatif au niveau de la gestion des Ressources Humaines qu'il s'agisse du recrutement, de formation, de gestion de carrière, du management par la performance ou de gestion sociale.

IV.6.1 Le Recrutement

La Banque a continué dans sa démarche d'entreprise citoyenne à travers un nombre important de nouvelles recrues, principalement des nouveaux diplômés, et par les campagnes de recrutement dans les régions intérieures du pays. En 2015, 1400 candidats ont été sélectionnés pour des entretiens, 226 nouveaux

collaborateurs ont été recrutés, 63 au niveau du Siège et 163 pour staffier le Réseau.

IV.6.2 La Formation

L'équipe formation a été renforcée par le recrutement d'un responsable de formation en Mars 2015 et un plan de formation a été élaboré selon une approche concertée de diagnostic des besoins de formation avec toutes les parties prenantes. Ce plan a englobé une offre de formation assez diversifiée et multimodale. L'objectif étant de toucher le maximum de collaborateurs tout en cherchant un maximum d'efficacité et de retour sur investissement.

L'offre de formation dépasse les deux modes classiques de formation à savoir l'Intra-entreprise et l'Interentreprise pour englober les cours de langues, les formations en IT, les stages à l'étranger, les parcours diplômants, qualifiants et certifiants, etc.

Des soutiens financiers ont été accordés prioritairement à la concrétisation de la stratégie de la banque et à l'accompagnement de ses projets stratégiques à forte valeur ajoutée. Les formations dans les domaines du management, commercial et accompagnement de la migration du SI (T24) constituent des exemples de projets à forte valeur ajoutée et très liés à la stratégie de la banque.

En effet, deux projets phares ont marqué l'année 2015 :

- Le premier projet est baptisé « quiada » : c'est un parcours de formation et de coaching destiné au management de Banque Zitouna qui vise le développement et la consolidation des compétences managériales de la banque. Chaque manager a bénéficié d'un cursus de 08 jours de formation ainsi que deux séances de coaching en amont et en aval.
- Le deuxième projet « iklaa » vise la force de vente de la banque et comprend la formation ainsi que le coaching de la force de vente à Banque Zitouna afin d'améliorer leurs compétences en accueil physique et téléphonique et développer les techniques de vente des produits de Banque Zitouna. Environ 2000 j/h formation ainsi que 800 heures de coaching constituent les objectifs quantitatifs de ce projet.

L'ambition de l'équipe formation étant de rendre le moment formation un moment exceptionnel pour tout collaborateur participant à une formation. Cela ne peut être atteint que par l'engouement de toutes les parties prenantes et l'accès sur la qualité et sur l'optimisation des processus d'ingénierie de formation.

IV.6.3 Le Management par la Performance

L'entretien d'évaluation est l'exercice de management par excellence. Afin d'optimiser le process, l'évaluation d'atteinte des objectifs de l'année écoulée et la création d'objectifs de l'année à venir se feront en une seule fois.

L'objectif étant que chaque manager s'entretient avec son collaborateur pour discuter des réalisations et des projets futurs en un seul RDV.

L'équipe développement s'est proposée pour assister les managers et les équipes RH afin de réussir l'exercice.

IV.6.4 L'évolution de Carrière du Réseau Commercial de la Banque

Afin d'apporter une visibilité de carrière à l'effectif Réseau, un parcours métier a été mis en place conjointement avec l'appareil commercial.

Celui-ci permet à chaque collaborateur de se projeter dans la filière commerciale, en se basant sur ses diplômes, son expérience professionnelle ainsi que ses compétences relationnelles et comportementales.

Un process transparent qui garantit une certaine équité et équilibre social dans le réseau commercial de la Banque.

IV.6.5 Le Social au Cœur de la Gestion des Ressources Humaines

Des améliorations ont été apportées quant aux avantages en nature perçus par les collaborateurs Banque Zitouna, outre les augmentations qu'ont connu la prime de Aid El Idh'ha et les tickets restaurant, nos collaborateurs ont pu bénéficier d'une prime d'augmentation de capital.

La croissance fulgurante de la Banque se traduit clairement au niveau de ses indicateurs RH dont voici un aperçu :

▪ Évolution de l'Effectif en 2015

Effectif 2014	Effectif 2015	Taux de croissance
604	825	37%

▪ **Répartition Agences/ Siège**

Affectation	Effectif	%
Siège	293	36,35%
Réseau	513	63,64%
Total	806	100%

▪ **Physionomie de l'effectif**

Sexe	Effectif Total	%
Masculin	528	65,50%
Féminin	278	34,49%
Total	806	100%
Moyenne d'âge	32,5 ans	

▪ **Turnover**

Départs définitifs	Turnover
8	16,31%

▪ **Taux de promotion**

Catégorie	Éligibles	Promus	Taux de promotion
Exécution & Cadres	293	191	65,18%
Cadres Supérieurs	109	En cours	En Cours
Total	402	-	-

▪ **Situation Contractuelle de l'effectif**

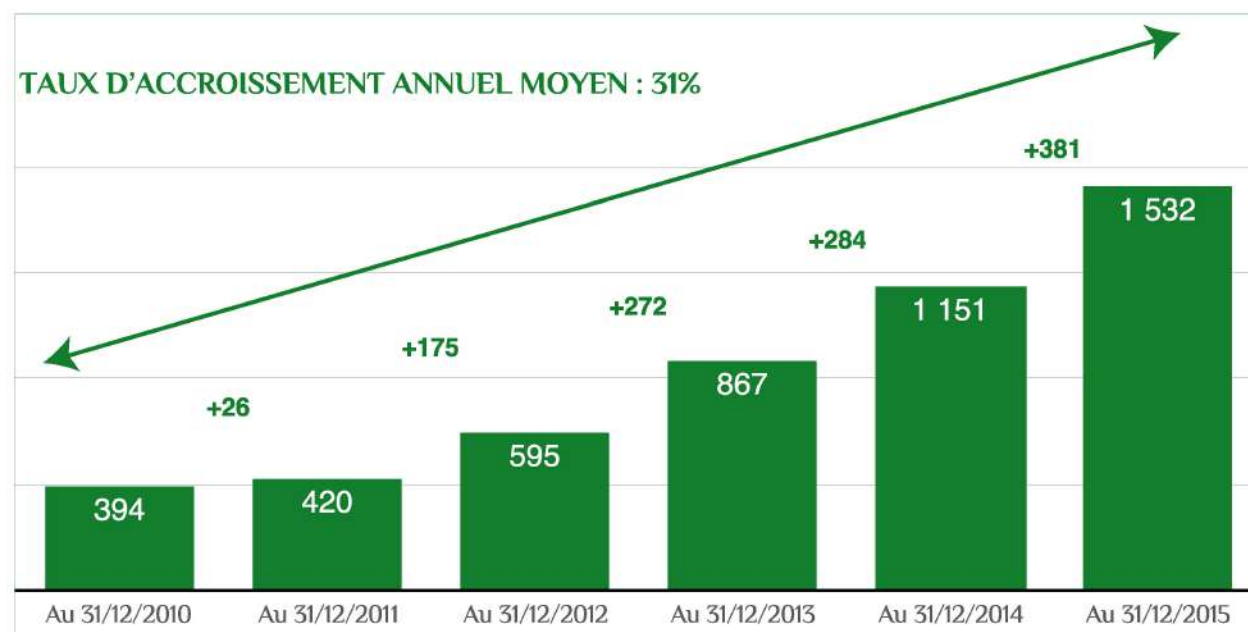
CDI	SIVP et Autres Types de Stage
717	89

V-ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA BANQUE

V.1 Les Dépôts de la Clientèle

Sur la période 2010-2015, les dépôts de la clientèle ont augmenté de l'ordre de 31 % en moyenne.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dépôts sur cette période :



V.1.1 Évolution des Dépôts par Produit

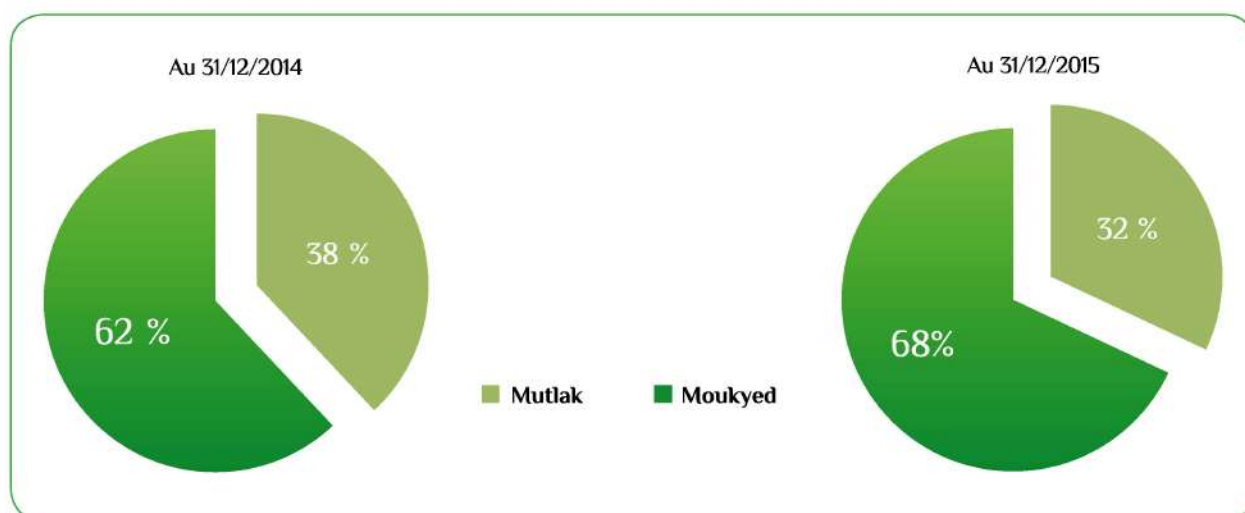
À fin Décembre 2015, les dépôts de la clientèle ont totalisé 1 532 MD contre 1 151 MD à fin Décembre 2014 affichant ainsi une évolution de 381 MD (+33%).

Nature	Déc.-15	Déc.-14	Évolution	%
Dépôts à Vue	603	488	115	24%
Épargne	727	511	216	42%
Istithmar	161	127	34	27%
Autres Sommes Dues à la Clientèle	41	25	16	66%
Total	1 532	1 151	381	33%

(Chiffres en MD)

- Les dépôts à vue ont augmenté de 115 MD par rapport à fin Décembre 2014 pour atteindre 603 MD, soit une évolution de 24%. Cette augmentation est due essentiellement au rythme accentué d'ouverture de comptes.
- Les dépôts d'épargne ont enregistré une hausse importante de 216 MD pour atteindre 727 MD contre 511 MD à la fin de l'exercice 2014. En effet, le Réseau des Agences a pu ouvrir plus de 27 413 nouveaux comptes d'épargne pour atteindre 98 237 comptes à fin 2015 contre 70 824 à fin 2014.
- S'agissant des contrats Istithmar, ils ont enregistré une hausse de 34 MD par rapport à l'exercice précédent.

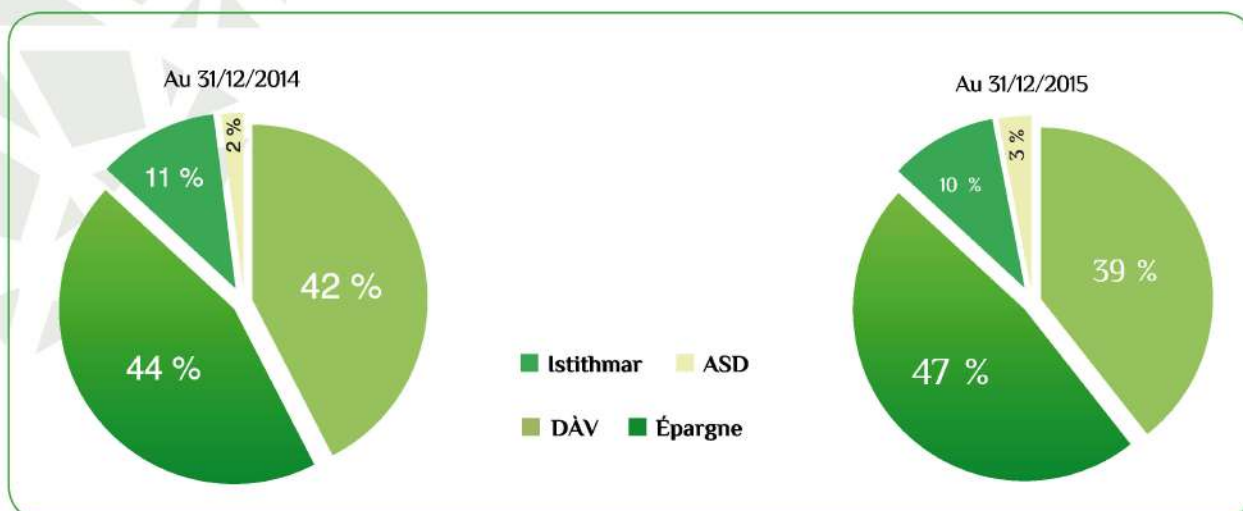
La décomposition par type, montre que la part de l'Istithmar Moukayed par rapport au total Istithmar a augmenté de 6% par rapport à 2014.



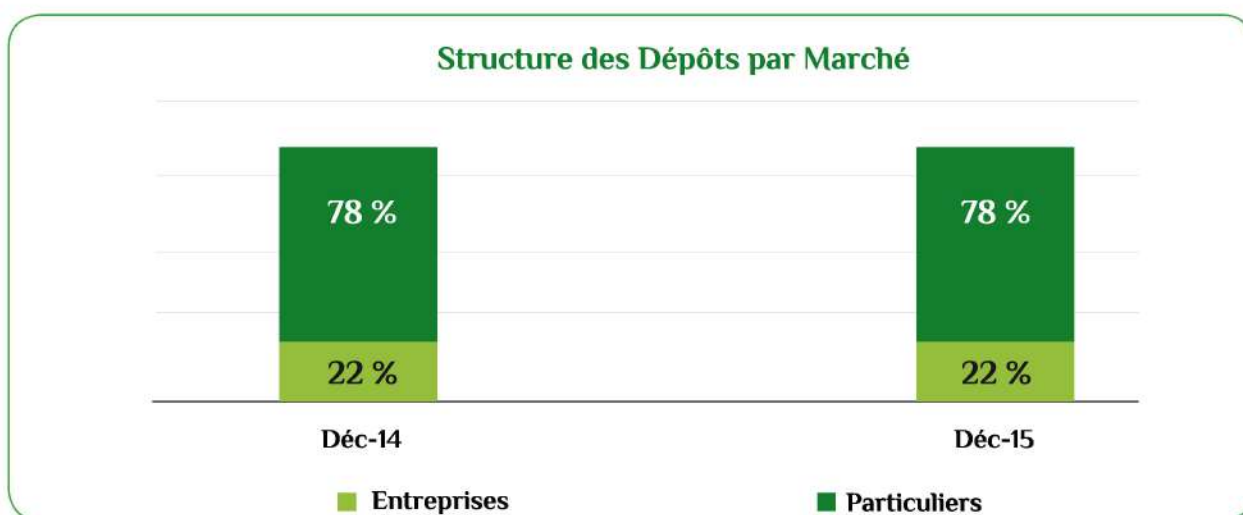
V.1.2 La Structure des Dépôts par Produit

L'analyse par type de produit montre que :

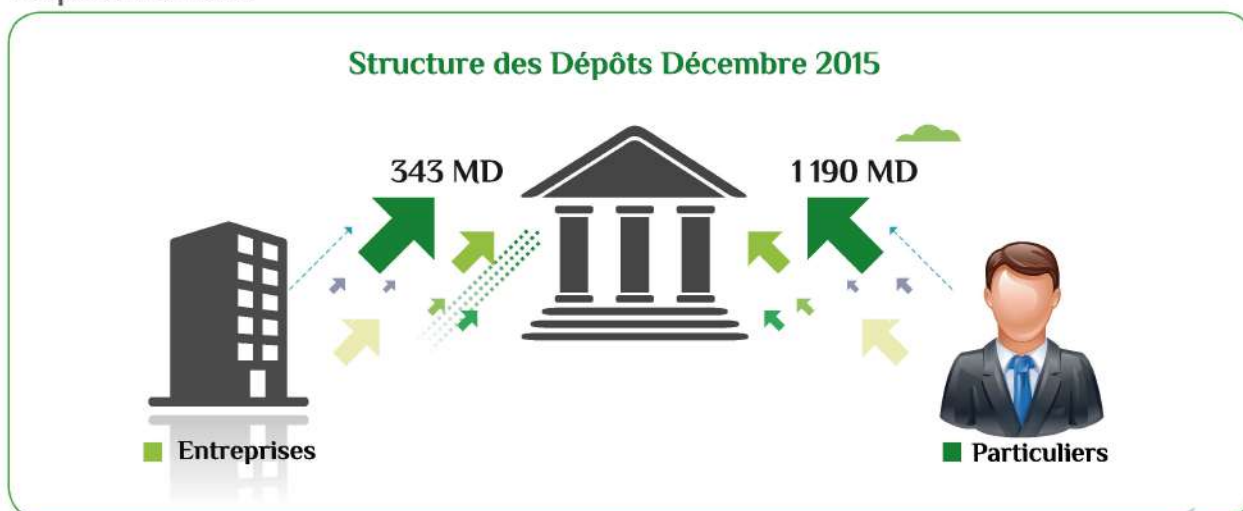
- La part des dépôts à vue par rapport au total dépôts a baissé de 3% par rapport à fin 2014 pour s'élever à 39% à fin 2015.
- La part des dépôts d'épargne a augmenté de 3% par rapport à fin 2014 pour s'élever à 47% à fin 2015. Ceci est expliqué par les efforts déployés par la banque en termes de collecte des dépôts d'épargne.
- La part de l'Istithmar s'est élevée à 10% à fin 2015 contre 11% à fin 2014.



V.1.3 La Structure des Dépôts par Marché



La part des Entreprises et des Particuliers s'est élevée à 78% et 22% respectivement.



V.2 Les Créances sur la Clientèle

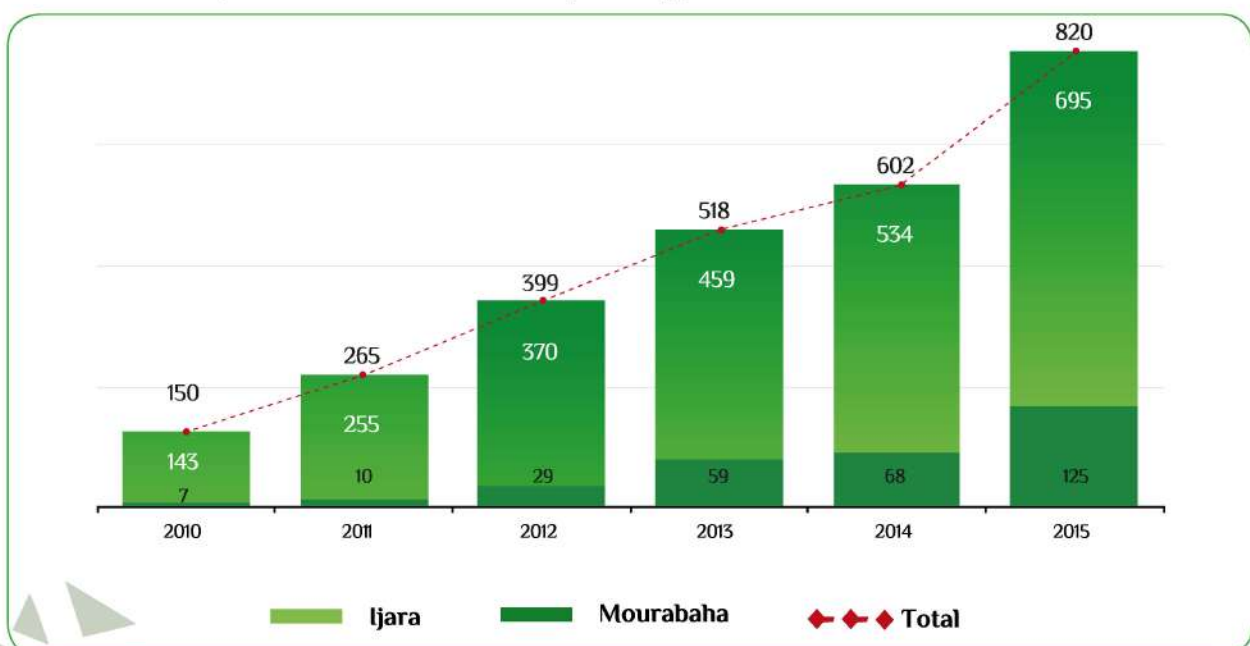
V.2.1 La Production des Financements

Catégorie	Durée	Production 2015	Production 2014	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprise	CT	381	282	99	35%
	MT	129	89	40	46
	ljara	125	68	57	85%
Total Entreprise		635	438	197	45%
Particuliers	CT	2	2	0	12%
	MT	70	60	10	17%
	LT	113	102	11	13%
Total Particuliers		185	163	22	13%
Total		820	602	218	36%

(Chiffres en MD)

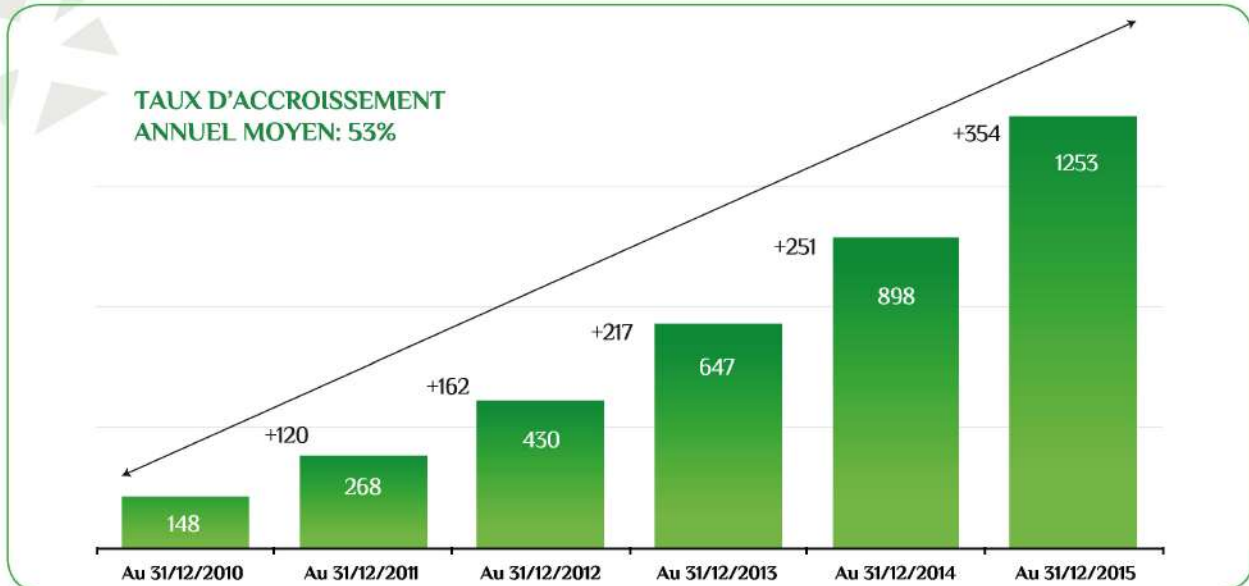
Le volume global de la production relatif à l'exercice 2015 a atteint 820 MD contre 602 MD pour la l'année précédente, soit une évolution de 218 MD (36%).

Il est à signaler que la production ljara a enregistré une bonne performance en 2015. En effet, elle a évolué de 85% par rapport à l'année 2014.



V.2.2 L'Encours des Financements

Sur la période 2010-2015 les créances à la clientèle ont été marquées par un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 53%.



En effet, l'évolution de la production a eu son impact sur l'encours des créances sur la clientèle pour atteindre 1 253 MD à fin 2015 contre 898 MD à fin 2014, soit une augmentation de 354 MD.

L'encours des créances à la clientèle est réparti comme suit:

Produits	2015	2014	Évolution (MD)	Évolution (%)
Mourabaha	1 019	749	269	36%
Ijara	200	118	81	69%
Créances Rattachées	9	5	4	89%
Impayés et Créances Douteuses	45	39	6	16%
Total Créances Brutes	1 272	911	361	40%
Provisions et Agios Réservés	-20	-13	-7	54%
Total Créances Nettes	1 253	898	354	39%

(Chiffres en MD)

On peut constater que :

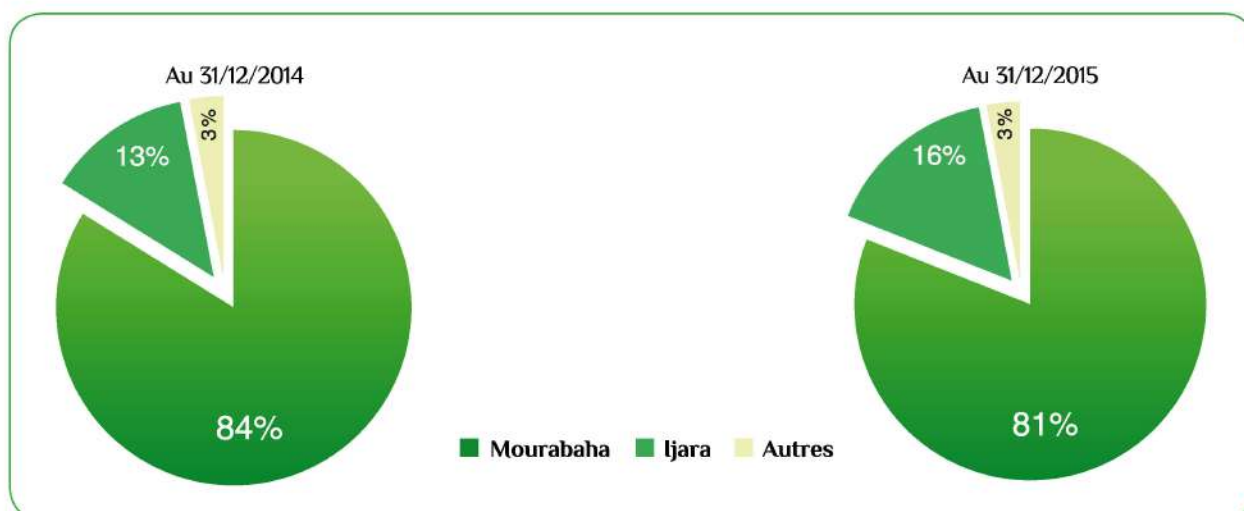
- L'encours des financements Mourabaha a connu une évolution de 269 MD (36%), pour passer de 749 MD à fin 2014 à 1 019 MD à fin 2015.

- L'encours de l'Ijara s'est élevé à 200 MD à fin 2015 contre 118 MD à fin 2014, soit une évolution de 81 MD (69%).
- Les autres financements ont connu une évolution de 6 MD provenant essentiellement des impayés (+2 MD) et des créances classées (+ 4 MD).

V.2.3 La Structure des Financements par Produit

La structure des financements par produit montre que :

- La part des financements Mourabaha s'est élevée à 81% à fin 2015 contre 83% à fin 2014.
- La part de l'Ijara a augmenté de 3% par rapport à 2014 pour s'élever à 16% à fin Décembre 2015.



V.2.4 La Structure des Financements par Marché

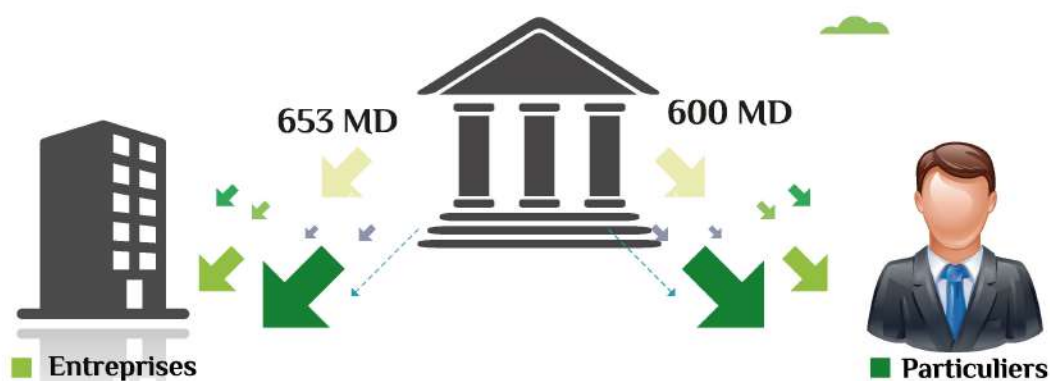
À fin Décembre 2015, l'analyse par marché montre que les emplois de la banque sont utilisés à raison de 48% par les Particuliers (contre 52% à fin Décembre 2014) et 52% par les Entreprises (contre 48% à fin 2014).

Marché	Au 31/12/14	Au 31/12/15	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	430	653	223	52%
Particuliers	468	600	132	28%
Total	898	1253	354	39%

Structure des Financements par Marché



Structure des Financements Décembre 2015



V.2.5 Qualité du Portefeuille

Les créances douteuses et litigieuses ont atteint 38,42 MD à fin Décembre 2015 contre 34,68 MD à la fin de l'exercice 2014. Le taux des créances classées représente 2,92% contre 3,68% au 31 Décembre 2014 accusant ainsi une baisse de 0,76%.

Indicateurs	31/12/2014			31/12/2015		
	Bilan	Hors Bilan	Total	Bilan	Hors Bilan	Total
Créances douteuses et litigieuses (A)	34,06	0,61	34,68	37,85	0,56	38,42
Créances à la clientèle (B)	906,3	34,86	941,21	1 263,2	54,20	1 317,4
Taux de créances classées (A) / (B)	-	-	3,68%	-	-	2,92%
Dotations aux provisions individuelles	2,06	0,01	2,06	3,61	0	3,61
Dotations aux provisions additionnelles	3,04	0	3,04	0,76	0	0,76
Stock de provisions individuelles	4,71	0,02	4,72	8,33	0,02	8,35
Stock de provisions additionnelles	3,04	-	3,04	3,81	-	3,81
Agios Réservés	1,36	-	1,36	1,46	-	1,46
Provisions & Agios Réservés (C)	9,11	0,02	9,13	13,60	0,02	13,62
Taux de couverture des créances classées (C)/ (A)	-	-	26,33%	-	-	35,44%

(Chiffres en MD)

L'effort de provisionnement tout au long de l'année 2015 s'est traduit par une dotation individuelle de l'ordre de 3,6 pour faire passer le stock de ces provisions de 4,7 MD à 8,4 MD. En outre, les provisions additionnelles ont pu générer une dotation de l'ordre de 0,8 MD. Le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés a atteint 35,44% à fin 2015 contre 26,33% en 2014.

V.3 L'État de Résultat

Le compte de résultat de la banque pour l'année 2015 se présente comme suit :

Compte de Résultat	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 31/12/2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
Profits et revenus assimilés	90 573	64 882	25 691	40%
Commissions reçues	17 432	13 371	4 061	30%
Gain/Perte de change	4 617	3 916	701	18%
Gain/portefeuille titres	0	0	0	
Produits d'exploitation bancaire	112 622	82 169	30 453	37%
Charges encourues et assimilées	32 564	23 410	9 154	39%
Commissions encourues	1 627	838	789	94%
Charges d'exploitation bancaire	34 191	24 248	9 943	41%
Produit Net Bancaire (PNB)	78 431	57 921	20 510	35%
Frais de personnel	38 896	25 706	13 190	51%
Charges générales d'exploitation	15 818	11 489	4 329	38%
Dotation aux amortissements	6 863	5 896	967	16%
Frais Généraux (FG)	61 577	43 091	18 486	43%
Autres produits d'exploitation	244	38	206	-
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	17 099	14 867	2 232	15%
Coût du risque	6 899	6 938	-39	-1%
Résultat d'exploitation	10 199	7 930	2 269	29%
Gain provenant des autres éléments ordinaires	-179	6	-185	-
Gain/perte provenant des éléments extra.	-153	-13	-140	-
Impôts sur les sociétés	-356	-262	-94	36%
Résultat net de l'exercice	9 511	7 661	1 850	24%

(Chiffres en mD)

V.3.1 Profits Reçus et Revenus Assimilés

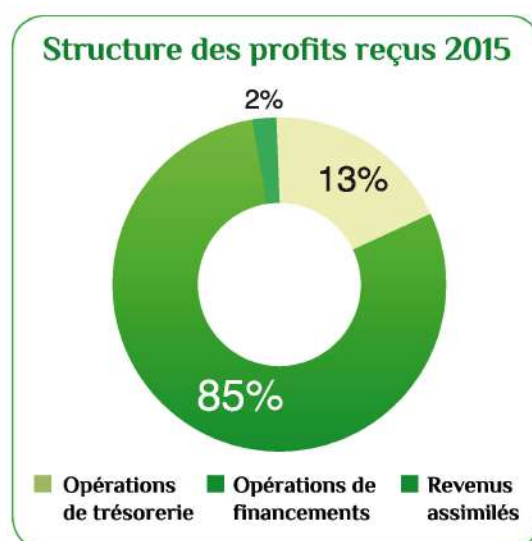
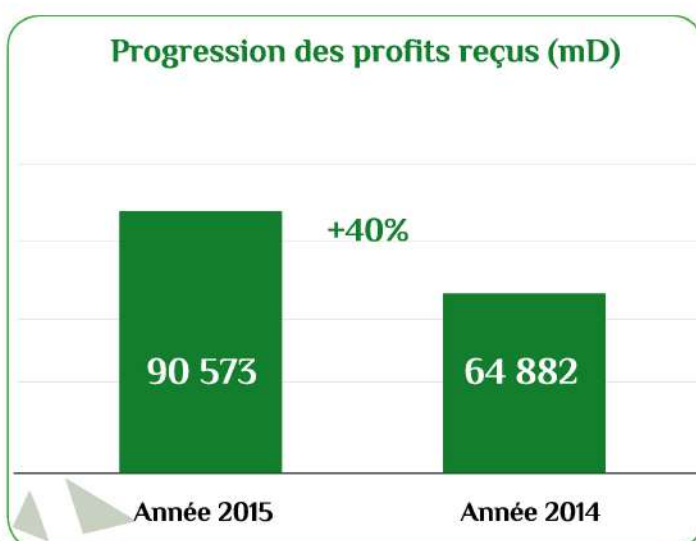
Les profits reçus ont atteint 90 573 mD au 31 Décembre 2015 contre 64 882 mD au 31 Décembre 2014, soit une progression de 40%.

Profits et Revenus Assimilés	2015	2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
Profits et revenus assimilés	90 573	64 882	25 691	40%
Produits sur opérations de trésorerie	12 201	11 035	1 166	11%
Produits sur opérations de financements	77 011	52 680	24 331	46%
Revenus assimilés	1 361	1 167	194	17%

(Chiffres en mD)

L'évolution favorable des profits reçus et revenus assimilés est expliquée comme suit :

- Les profits drainés par les financements totalisent **77 011 mD** au 31 Décembre 2015 contre **52 680 mD** à fin Décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de **24 331 mD**.
- Les profits reçus sur les opérations de trésorerie ont progressé de **1 166 mD** provenant essentiellement des profits sur les certificats de leasing (soit **9 257 mD** en 2015 contre **8 205 mD** en 2014) et des opérations de mourabaha interbancaires (**2 944 mD** en 2015 contre **2 830 mD** en 2014).
- Les profits reçus sur les revenus assimilés ont connu une hausse de **194 mD**.



V.3.2 Évolution des Commissions Reçues

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2015 un volume global de **17 432 mD** contre **13 371 mD** une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 23%.

La croissance des commissions est due à une progression du volume des opérations bancaires, à une amélioration de l'activité monétique et à l'augmentation des commissions sur les financements. Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de Banque Zitouna. En effet les commissions sur les financements ont enregistré une évolution de 29% (**1 173 mD**).

Les commissions sur les opérations bancaires ont évolué de 22% (**964 mD**), suivies par les commissions sur les activités de commerce international (**642mD**) et les commissions sur l'activité monétique avec un montant de **612 mD**.

Commissions bancaires	2015	2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
Commissions bancaires	17 432	13 371	4 061	23%
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	5 443	4 479	964	22%
Commissions de tenue de comptes	3 335	2 757	578	21%
Commissions sur activités de commerce international	960	318	642	202%
Commissions sur activités monétiques	1 917	1 305	612	47%
Commissions sur les opérations télématiques	544	452	92	20%
Commissions sur les financements	5 233	4 060	1 173	29%

(Chiffres en mD)

V.3.3 Les Profits Versés

Les profits versés ont enregistré une hausse de 9 154 mD, pour passer de 23 410 mD en 2014 à 32 564 mD en 2015.

	2015	2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
Dépôts participatifs	3 542	3 805	-263	-7%
Épargne tawfir	19 294	12 711	6 583	52%
Contrats Istithmar	8 814	6 024	2 790	46%
Emprunts	845	870	-25	-3%
Titres participatifs	69	0	69	-
Total Profits versés	32 564	23 410	9 154	28%

(Chiffres en mD)

Cette hausse est due principalement à :

L'augmentation des charges liées aux comptes Tawfir de 6 583 mD.

La hausse des profits versés sur les contrats Istithmar de 2 790 mD.

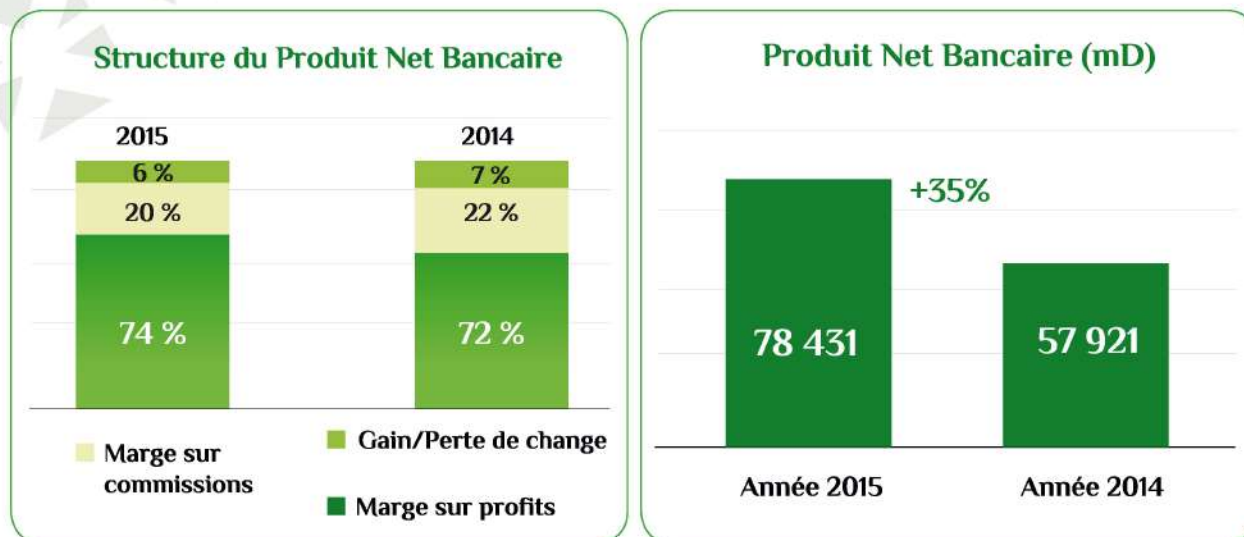
V.3.4 Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a atteint en 2015 un montant de 78 431 mD contre 57 921 mD en 2014, soit une progression de 35%.

PNB	2015	2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
Marge sur profits	58 009	41 472	16 537	40%
Marge sur commissions	15 805	12 533	3 272	26%
Gain/Perte de change	4 617	3 916	701	18%
Gain/portefeuille titres	0	0	-	-
PNB	78 431	57 921	20 510	35%
Marge sur profits / PNB	74%	72%	-	-
Marge sur commissions / PNB	20%	22%	-	-

(Chiffres en MD)

La structure du Produit Net Bancaire a été légèrement modifiée. En 2015, la marge sur profits représente 74% du Produit Net Bancaire (contre 72% en 2014) alors que la marge sur commissions représente 20% du PNB (contre 22% en 2014).



V.3.5 Les Frais Généraux

Les Frais Généraux ont atteint **61 577 mD** en 2015 contre **43 091 mD** en 2014, enregistrant une augmentation de 18 486 mD dont 13 190 mD (51%) correspondent à la hausse des frais de personnel. Quant aux charges générales d'exploitation, l'augmentation s'est élevée à **4 329 mD**.

Les dotations aux amortissements, quant à elles, ont enregistré une hausse de **967 mD**.

Frais généraux	2015	2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
Frais de personnel	38 896	25 706	13 190	51%
Charges générales d'exploitation	15 818	11 489	4 329	38%
Dotation aux amortissements	6 863	5 896	967	16%
Frais Généraux	61 577	43 091	18 486	43%

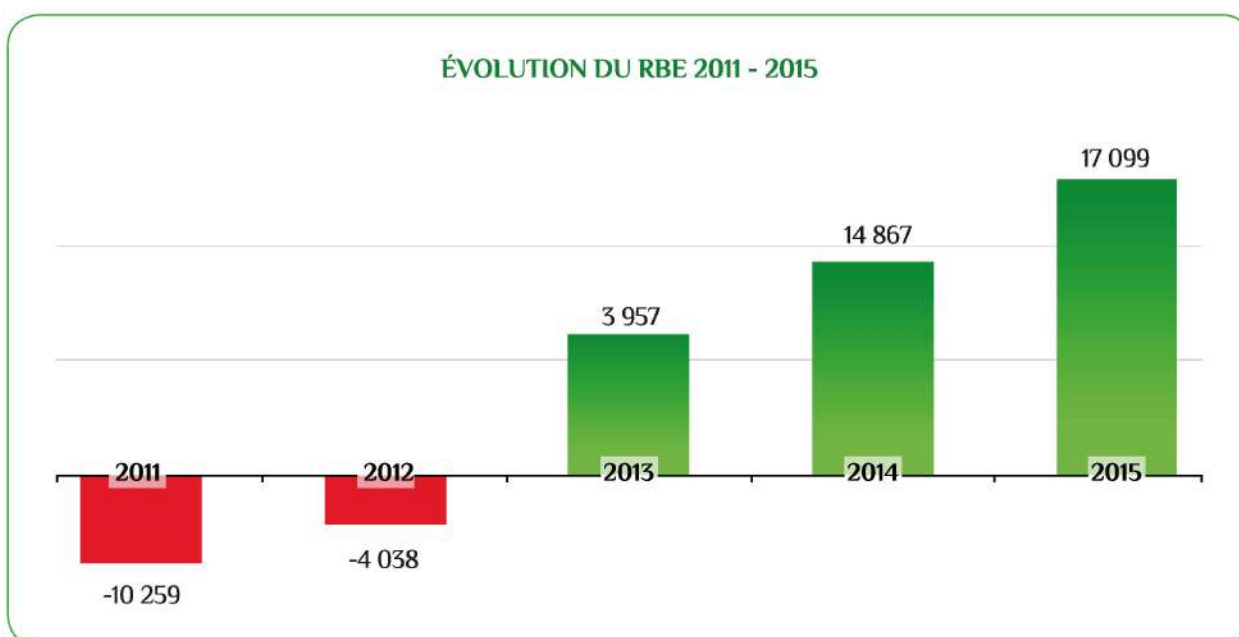
(Chiffres en mD)

V.3.6 Le Résultat Brut d'Exploitation

La bonne croissance du Produit Net Bancaire a permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une bonne progression pour atteindre à la fin de l'exercice 2015 un montant de 17 099 mD.

Résultat Brut d'Exploitation	2015	2014	Évolution (mD)	Évolution (%)
PNB	78 432	57 921	20 511	35%
Frais généraux	(61 577)	(43 091)	(18 486)	43%
Autres produits d'exploitation	244	38	206	
RBE	17 099	14 867	2 232	15%

(Chiffres en mD)



V.3.7 Coût du Risque

Le Coût du Risque s'est stabilisé aux alentours de 7 MD détaillé comme suit :

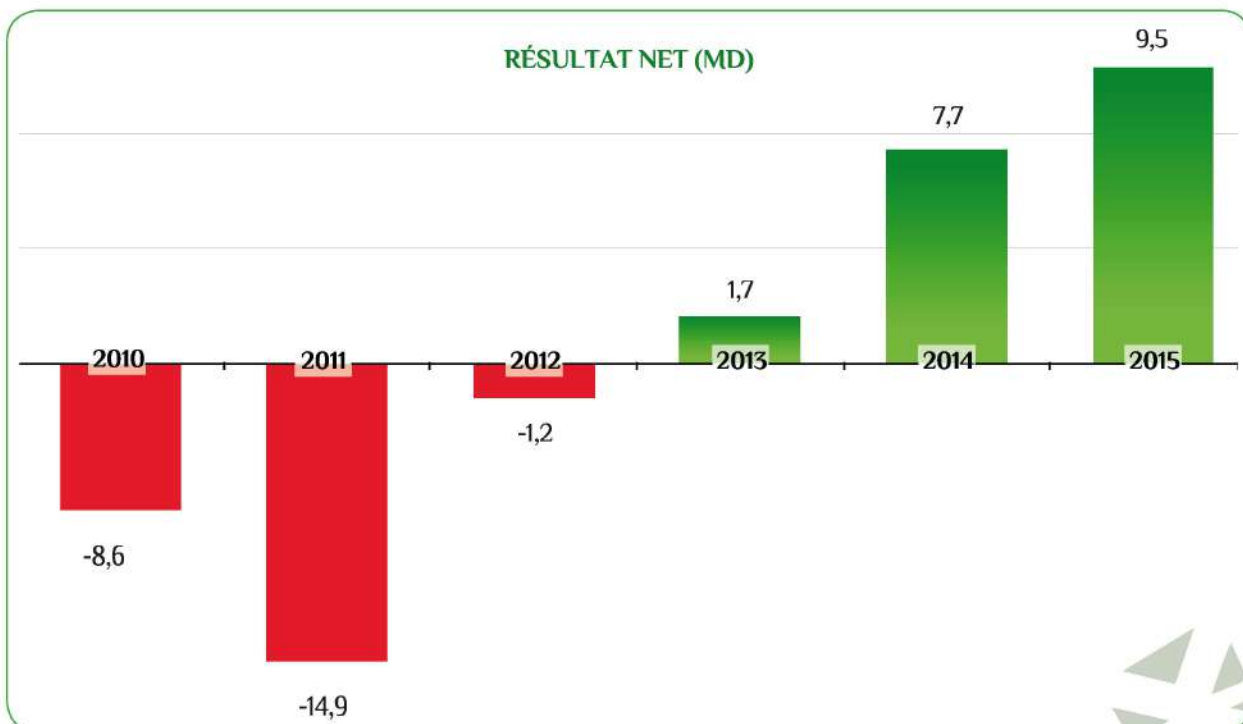
- La Dotation aux Provisions Individuelles s'est élevée à **4,8 MD** en 2015 contre **2 MD** en 2014 avec une reprise de **1,2 MD** en 2015 contre **0,4 MD** en 2014.
- La Dotation aux Provisions Collectives s'est élevée à **2 MD** en 2015 contre **2,2 MD** en 2014.
- La Dotation aux Provisions Additionnelles s'est élevée à **1,6 MD** en 2015 contre **3 MD** en 2014, avec une reprise de **0,8 MD** en 2015.

Type	Année 2015	Année 2014	Variation (mD)
Dotations aux Provisions sur Créances Douteuses	4 817	2 061	2 756
Dotations aux Provisions Additionnelles	1 601	3 044	(1 443)
Dotations aux Provisions Collectives	2 199	2 203	(4)
Reprises de Provisions sur Créances Douteuses	(1 210)	(409)	(801)
Reprise de Provisions Additionnelles	(836)	0	(836)
Abandon de Créances	437	0	437
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	91	40	51
Reprise sur Provisions pour Risques et Charges	(200)	0	(200)
	6 899	6 938	-39

(Chiffres en mD)

V.3.8 Résultat Net de l'Exercice

La Banque Zitouna affiche en 2015 un résultat net positif de l'ordre de 9,5 MD contre 7,7 en 2014 et 1,7 MD à fin 2013.



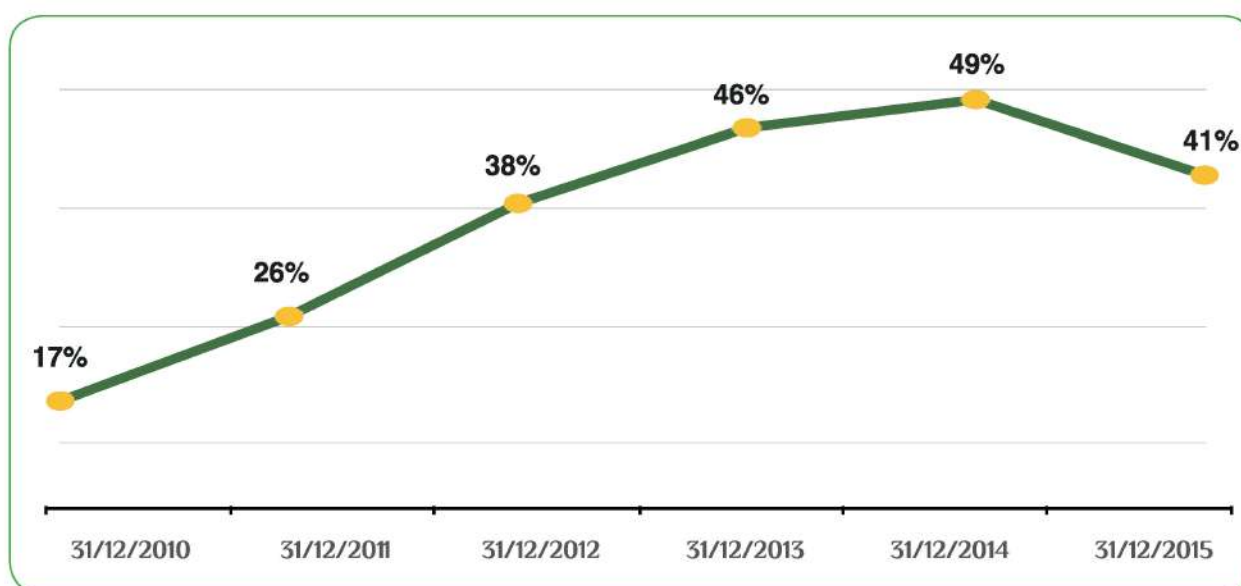
V.3.9 Les Ratios

Ratios de Structure	2015	2014
Dépôts de la Clientèle / Total Bilan	85%	87%
Créances à la Clientèle / Total Bilan	70%	68%
Taux de Couverture des Financements / Dépôts	122%	128%

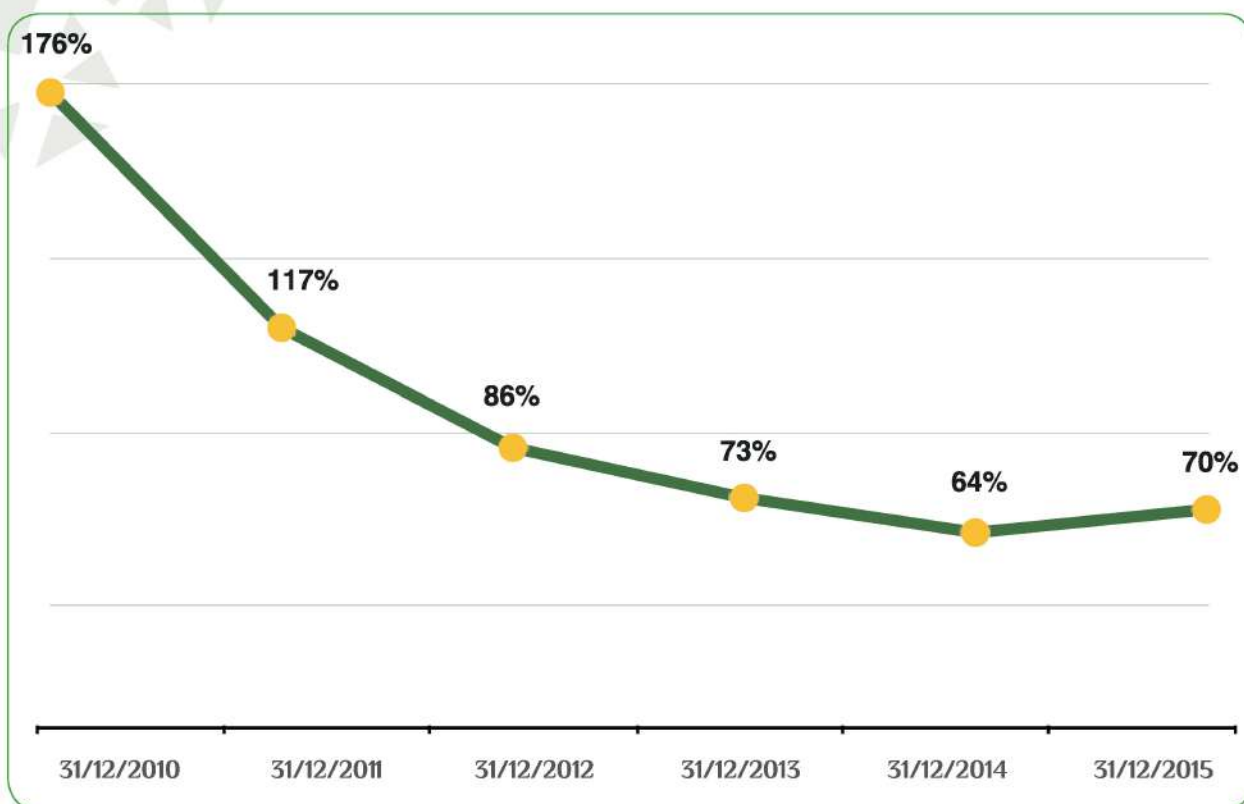
- La part des dépôts de la clientèle dans le total bilan a atteint **85%** à fin 2015 contre **87%** en 2014.
- La part des créances à la clientèle dans le total bilan a accusé une hausse en passant de **68%** en 2014 à **70%** à fin 2015.
- Le taux de couverture des créances à la clientèle par les dépôts de la clientèle a baissé de 6 points de pourcentage pour atteindre **122%** contre **128%** en 2014.

Ratios de Rentabilité	2015	2014
Coefficient d'Exploitation (Hors Dot aux Amts)	70%	64%
Commissions /Masse Salariale	41%	49%
Masse Salariale/PNB	50%	44%
Return On Equity (ROE)	6,09%	7,53%
Return On Assets (ROA)	0,53%	0,58%

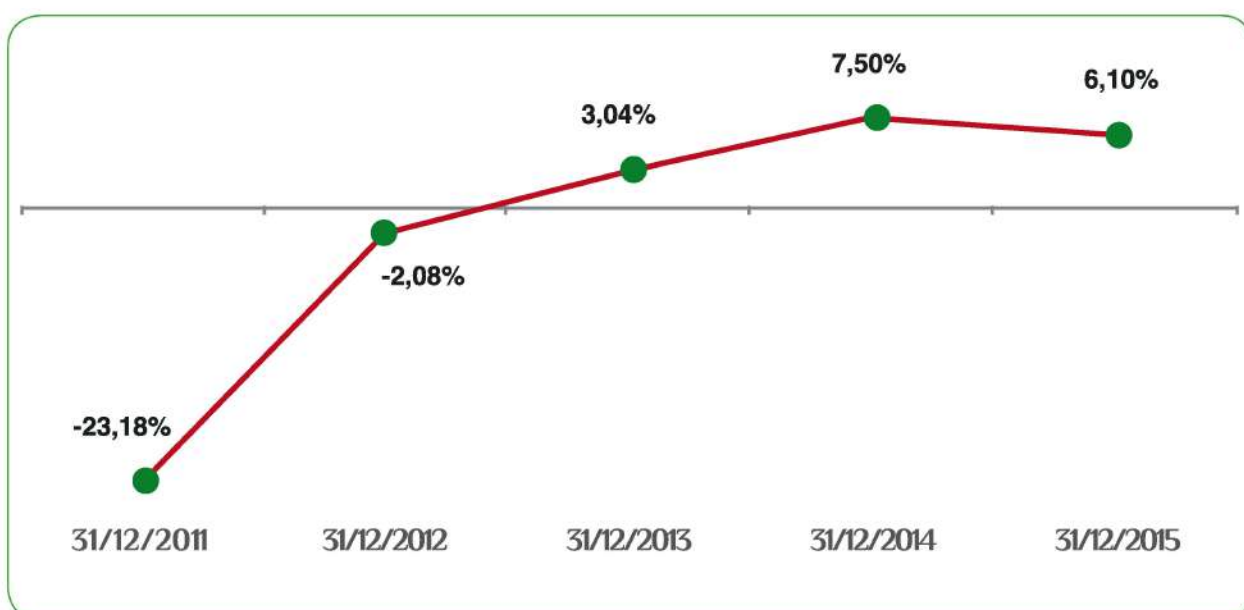
- Le taux de couverture des frais de personnel par les commissions nettes est en baisse passant de 49% en 2014 à 41% en 2015.



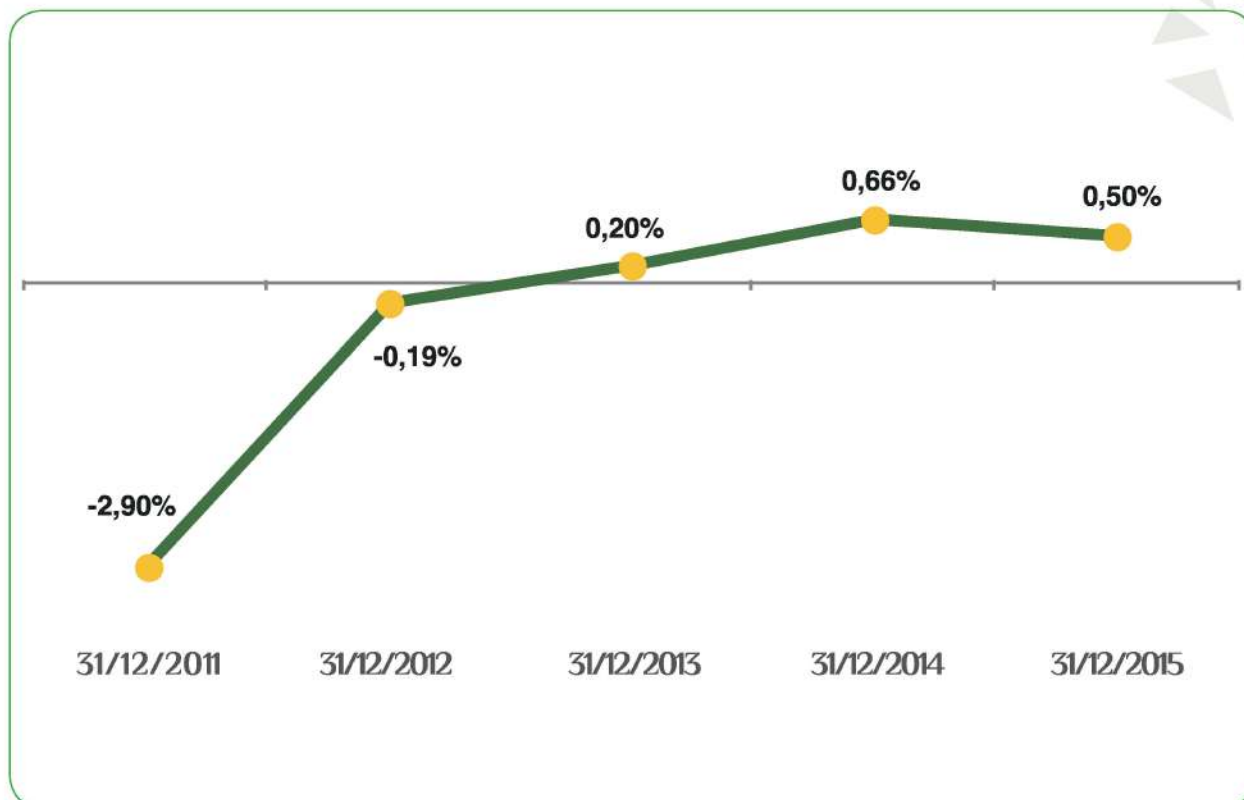
- Le coefficient d'exploitation (hors Dotation aux Amortissements) mesuré par les frais globaux de gestion sur le PNB a augmenté en passant de 64% en 2014 à 70% en 2015.



- Le ratio « Return On Equity » mesuré par le rapport entre le Résultat Net et les Capitaux Propres a atteint 6,1 % en 2015 contre 7,5% en 2014.



- Le ratio « Return On Assets », mesuré par le rapport des bénéfices nets par le total actif, a atteint 0,5% en 2015 contre 0,66% en 2014.



Ratios Réglementaires	2015	2014
Ratio de Solvabilité (Fonds propres / Risques encourus)	11,51%	10,58%
Ratio de Liquidité	112,10%	153,00%

Le ratio de solvabilité s'est amélioré pour atteindre 11,51% en 2015 contre 10,58% en 2014 et un minimum réglementaire de 10%.

Le nouveau ratio de liquidité (ratio de liquidité « Liquidity Coverage ratio ou LCR », circulaire BCT numéro 2014-14), s'est élevé à 112,1% en 2015 contre 153% à fin 2014.

VI-ORGANES DE GOUVERNANCE

VI.1 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration	Qualité
Mr. Ezzedine KHOJA	Président du Conseil d'Administration
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Représentant de l'État Tunisien
Mr. Abdelkader ZGOULLI	Représentant d'Al Karama Holding
Mr. Nejib BEN AMOR	Représentant d'Al Karama Holding
Mr. Nabil CHAIBI	Représentant d'Ulysse Trading and Services Company
Mr. Rafik BOUCHAMAOU	Actionnaire
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Représentant de Poulina Groupe Holding
Mr. Boubaker MEHRI	Représentant de la Centrale Laitière du Cap Bon
Mr. Boualem HAMMOUNI	Représentant de la Banque Islamique de Dév.
Mr. Ahmed BENALI	Représentant de la Banque Islamique de Dév.
Mr. Sami ZGHAL	Indépendant
Mr. Hafedh MAMMOURI	Indépendant

VI.2 Comités Rattachés au Conseil d'Administration

Un certain nombre de comités assistent le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

- **Comité Permanent d'Audit Interne**

Le Comité Permanent d'Audit Interne (CPAI) veille à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière.

Ce Comité est composé comme suit :

Nom du Membre	Qualité
Mr. Hafedh MAMMOURI	Président du Comité
Mr. Ahmed BENALI	Membre
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Membre

• Comité Exécutif de Financement

Le Comité Exécutif de Financement (CEF) est chargé d'examiner l'activité de financements de l'établissement. À ce titre, il donne son avis au Conseil d'Administration sur certaines catégories de financements.

Ce Comité est composé comme suit :

Nom du Membre	Qualité
Mr. Ezzedine KHOJA	Président du Comité
Mr. Nejib BEN AMOR	Membre
Mr. Rafik BOUCHAMAOU	Membre
Mr. Taoufik LACHHEB	Membre

• Comité des Risques

Le Comité des Risques (CR) a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Ce Comité est composé comme suit :

Nom du Membre	Qualité
Mr. Sami ZGHAL	Président du Comité
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Membre
Mr. Boualem HAMMOUNI	Membre
Mr. Nabil CHAIBI	Membre

• Comité de Nominations et de Rémunérations

Le Comité des Nominations et de Rémunérations (CNR) a pour mission d'arrêter la politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de l'établissement en matière de rentabilité et de risque. Ce Comité a aussi pour objectif d'assister le Conseil d'Administration dans l'exécution de missions ayant pour but de renforcer les règles de bonne gouvernance dans la Banque.

Ce Comité est composé comme suit :

Nom du Membre	Qualité
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Président du Comité
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Nabil CHAIBI	Membre

VI.3 Comité Charia

Le Comité Charia a pour mission d'approuver l'offre de produits et services et les opérations offertes par l'institution financière, en termes de caractéristiques produits et de documentation juridique. Le Comité Charia veille également à assurer le développement de la supervision de la Conformité Charaïque, en interne, afin de lui permettre de vérifier le respect de la conformité Charaïque et la bonne application des décisions et fatwas prises dans le cadre de ce Comité.

Ce Comité est composé comme suit :

Le Comité Charia	Qualité
Mr. Mokhtar SELLAMI	Président
Mr. Abdessatar KHOULDI	Membre
Mr. Mounir TLILI	Membre
Mr. Borhen NEFFATI	Membre
Mr. Hichem GRISSA	Membre

VII- ORGANES DE DIRECTION

VII.1 Le Management

La Direction Générale de Banque Zitouna se compose du :

Chief Business Officer : Mr. Ezzedine KHOJA

Deputy Chief Business Officer : Mr. Taoufik LACHHEB

VII.2 Comité Exécutif

La mission du Comité Exécutif réside dans l'examen et la définition de la stratégie, du développement, de l'organisation et du pilotage de la Banque.

VII.3 Comité des Directeurs

La mission du Comité des Directeurs a pour but d'assurer une meilleure gestion de l'activité opérationnelle de la Banque axée sur la performance et sur les mécanismes de direction et de leadership.

VII.4 Organisation et Gestion des Processus

VII.4.1 Organisation de la Banque

L'organisation de la Banque est axée sur une spécialisation en lignes de métiers et une séparation des fonctions « FRONT » et « BACK » et ce conformément aux meilleures pratiques organisationnelles à l'échelle du secteur financier.

En 2015, un deuxième organigramme a été mis en place en date du 18 Septembre. Ceci vient suite à la mission d'accompagnement assurée par le Cabinet Ernst & Young (EY) dans l'objectif de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation conforme aux meilleures pratiques et aux normes reconnues dans ce domaine. Ceci étant, cette mission avait pour objectif la définition :

- D'une Organisation cible à l'horizon 2020 ;
- D'une Vision Stratégique à l'horizon 2020 ;
- De la mission de la banque, des axes stratégiques et des valeurs de la banque ;
- D'une Stratégie Commerciale et les modalités opérationnelles de sa déclinaison ;
- Des initiatives stratégiques.

Cette dernière version de l'Organigramme retrace les structures organisationnelles de toute la banque, il s'articule autour des structures et fonctions suivantes :

Structures Rattachées au Management

- Direction Audit et Inspection
- Direction Stratégie et PMO
- Direction Sécurité et Système d'Information
- Direction Développement à l'International et Filiales
- Direction Développement du Capital Humain
- Nouveau Siège

Structures Rattachées au Senior Director Conformité & Juridique

- Direction Juridique et Recouvrement
- Direction Conformité et Contrôle Permanent
- Direction Conformité Charaïque

Structures Rattachées au Senior Director Produits & Qualité

- Direction Qualité et Satisfaction Client
- Direction Marketing et Développement Produits
- Direction Communication

Structures Rattachées au Chief Business Officier

- Direction Réseau
- Direction Retail
- Direction Corporate
- Direction Multicanal et Digital
- Direction Trésorerie

Structures Rattachées au Chief Operations Officier

- Direction BO. Moyens de Paiement et Trésorerie
- Direction BO. Financements
- Direction BO. Étranger

Structures Rattachées au Chief Financial and Support Officer

- Direction Système d'Information
- Direction Support et Moyens
- Direction Organisation et Méthodes

- Direction Comptabilité Générale
- Direction Contrôle de Gestion

Structures Rattachées au Chief Risk Officer

- Direction Risque Financement Corporate
- Direction Risque Financement Retail
- Direction Pilotage des Risques
- Direction Ingénierie Financière

Suite à l'organigramme diffusé en Septembre 2015, des travaux sont en cours pour réviser les organes de gouvernance, notamment les comités de gestion. En attente de la finalisation des travaux susmentionnés, les Comités spécialisés suivants sont actuellement adoptés :

- **Comité Exécutif** : ayant pour mission l'examen et la définition de la stratégie, du développement de l'organisation et du pilotage de la banque.
- **Comité de Direction** : ayant pour mission d'examiner les indicateurs d'activité de la banque et l'actualité des différentes entités.
- **Comité Stratégique** : ayant pour mission le Pilotage du Plan de Transformation Stratégique.
- **Comité de Pilotage de Construction de l'Annexe du Siège** : ayant pour mission le Pilotage et prises des décisions majeures pour une meilleure maîtrise du délai et du coût du projet.
- **Comité des Conditions Préférentielles** : ayant pour mission la décision d'attribution des conditions tarifaires préférentielles à la clientèle.
- **Comité Choix des Locations-Acquisitions des Agences** : ayant pour mission le Choix de la location et l'acquisition des Agences.
- **Comité Développement Produits et Politique de Tarification** : ayant pour mission la Définition de la Stratégie de mise en vente des Produits de la Banque et confirmation du lancement des nouveaux Produits.
- **Comité Compliance** : ayant une double mission :

- La coordination, le Pilotage et la Supervision du système de contrôle de la Conformité de la Banque dans son ensemble et veille à sa bonne organisation et son efficacité.
- L'assistance au Management pour s'acquitter des responsabilités en matière de conformité de la Banque aux exigences prévues par la loi ou le règlement, des politiques internes arrêtées par le Conseil, normes de conduite et l'éthique professionnelle, des règles de bonne gouvernance ainsi que la Veille Réglementaire.

- **Comité de Suivi de la Performance** : ayant pour mission le Suivi des performances de la Banque par rapport aux objectifs définis.

- **Comité d'Exploitation Central** : ayant pour mission le suivi et l'analyse de l'activité de la banque en vue d'accompagner les entités régionales dans la réalisation de leurs objectifs et la Maîtrise des risques.

- **Comité de Trésorerie** : ayant pour mission l'analyse de la situation de la trésorerie de la banque et le pilotage de l'évolution de la liquidité.

- **Comité de Recouvrement** : ayant pour mission le suivi du recouvrement des impayés de Financement, des comptes débiteurs et travaux de classification et provisions.

- **Comité de Recrutement** : ayant pour mission la validation des candidats présélectionnés pour les postes budgétisés dans le plan de recrutement.

- **Comité de Suivi Aménagement des Agences** : ayant pour mission la gestion de l'aménagement des nouvelles Agences.

- **Comité Stratégique SI** : ayant pour mission la définition et le pilotage de la mise en place de la stratégie SI.

- **Comité Capital Humain** : ayant pour mission le Suivi de la mise en place de la Stratégie RH en conformité avec la Stratégie Globale de la Banque.

- **Comité de Coordination du Contrôle Interne** : ayant pour missions :
La Supervision du Contrôle permanent à l'échelle de toute la banque et la fixation des mécanismes de coordination et de reporting entre les différents intervenants du contrôle permanent.

La Coordination entre les différentes entités pour optimiser le dispositif de contrôle interne.

L'examen des travaux du Contrôle permanent et des rapports sur le contrôle interne destinés au Conseil d'Administration, à la BCT et aux instances de Tutelle.

- **Comité Densification du Réseau et Prospection des Nouvelles Agences :** ayant pour mission l'élaboration de la Feuille de Route Stratégique de densification du réseau et proposition des locaux à retenir pour l'implantation des nouvelles Agences.
- **Comité de Financement :** ayant pour mission la prise de décision quant au sort des financements dans les limites décisionnelles définies.
- **Comité Supérieur de Financement :** ayant pour mission la prise de décision quant au sort des financements dans les limites décisionnelles définies.
- **Comité de Gestion des Risques :** ayant pour mission d'assurer le relais entre le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration et le Management.
- **Comité ALM :** ayant pour mission le suivi des risques de transformation de la Banque (Risques de liquidité et Global de Taux).

VII.4.2 Gestion des Processus

Au-delà des projets à composante systèmes d'information, la Direction Organisation et Méthodes gère aussi des projets organisationnels traitant de la performance des collaborateurs, leurs attributions ainsi que la mise en place de contrat de service entre les entités.

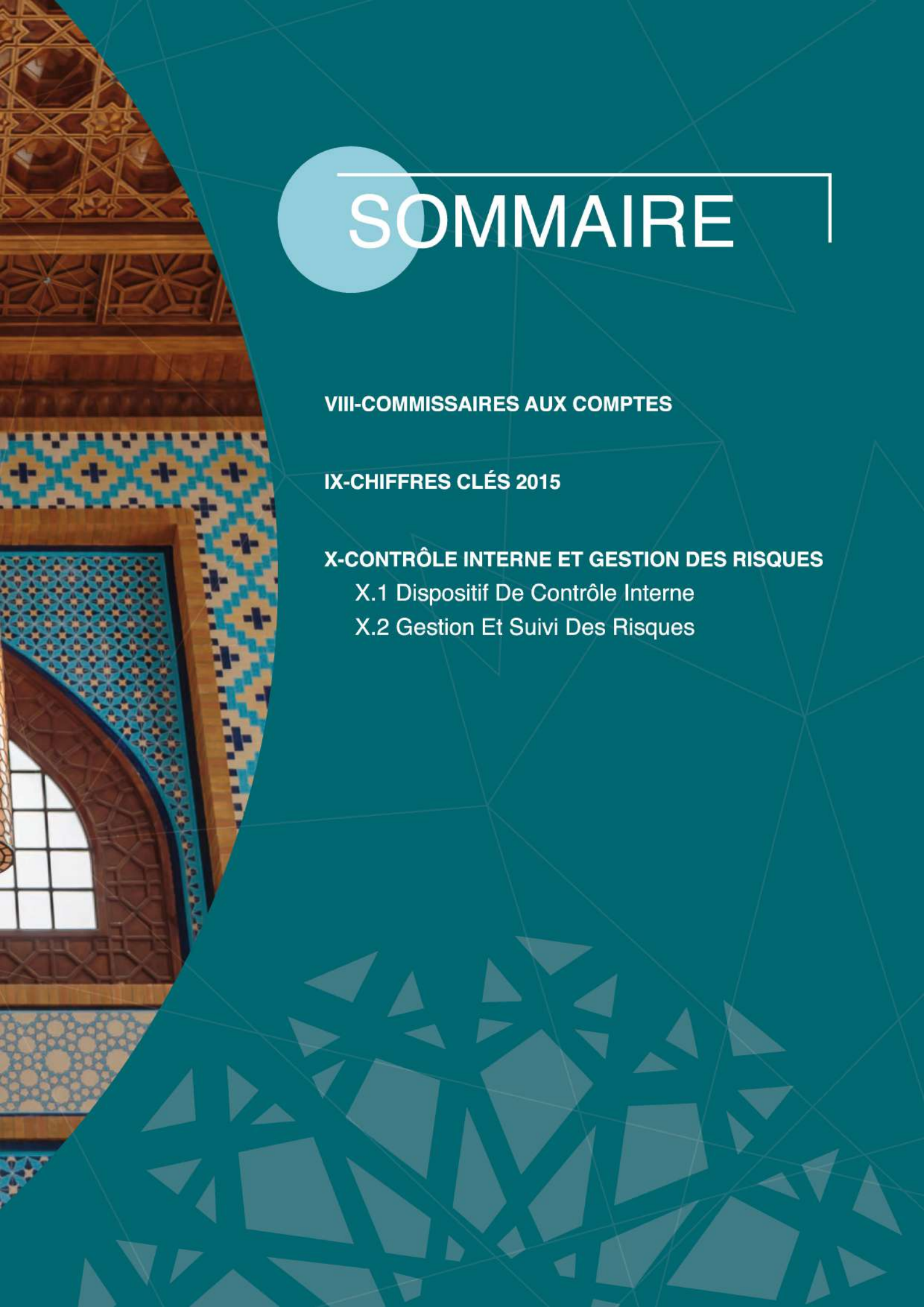
Doté d'un outil de conception et normalisation des processus, risques et contrôles, en l'occurrence « Aris » avec un accès généralisé à tout le personnel de la banque, garantissant une vision structurée et précise des traitements et acteurs relevant de toutes les activités de la banque. Cet outil permet plus aisément une réingénierie des processus, identification des risques et optimisation de l'organisation pour tenir compte des contraintes et faciliter la mise en application de la stratégie. Cet outil offre à la banque une combinaison de visions selon les besoins des utilisateurs à savoir : une vue processus, une vue organisation, une vue risques et

contrôles, une vue système d'informations et une vue documents. Les processus de la banque sont ainsi déclinés en processus support et en processus opérationnels.

En 2015, un effort soutenu de formalisation et de mise à jour des procédures a été mené pour conforter l'aspect Charaïque des produits et traitements de la banque à travers une mission externe d'accompagnement ayant pour objectif la revue, en termes de conformité Charaïque, des processus de financement, de placement et de gestion de la trésorerie à court terme. L'aboutissement de la formalisation des processus cibles préparés à l'issue de la mission susmentionnée est le lancement d'un projet visant leur mise en place. Ce projet a été lancé en Décembre 2015.

Un projet d'efficacité opérationnelle a été lancé en Décembre 2015 couvrant le domaine des financements des particuliers dans l'objectif de réduire les délais de réponse à la clientèle. La banque s'est faite accompagner par le cabinet Mazars dans ce projet où la méthodologie « Lean » et ses outils ont été adoptés.





SOMMAIRE

VIII-COMMISSAIRES AUX COMPTES

IX-CHIFFRES CLÉS 2015

X-CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

X.1 Dispositif De Contrôle Interne

X.2 Gestion Et Suivi Des Risques

VIII- COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes

Société FMBZ – KPMG TUNISIE

Représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Société G.A.C – Générale d'Audit et Conseil

Représentée par Mr. Chiheb GHANMI

IX-CHIFFRES CLÉS 2015

Le tableau ci-après illustre l'évolution des chiffres clés de la banque au 31/12/2015 :

Indicateurs/ Années	2012	2013	2014	2015
Activités				
Nombre d'Agences	35	49	67	85
Nombre de DAB	36	50	69	90
Effectif	420	505	604	825
Nombre de Clients	52 072	81 487	113 021	145 584
Nombre de Comptes	66 626	104 849	148 082	193 643
Nombre de Cartes	17 741	25 896	35 213	64 200
Nombre de Contrats IB & SMS	15 933	29 127	41 957	58 224
Total Bilan (En MD)	691	993	1 322	1 799
Dépôts de Clientèle (En MD)	595	867	1 151	1 532
Financements à la Clientèle (En MD)	430	647	898	1 253
Capitaux Propres (En MD)	55	57	102	156

Résultats (MD)				
Produit Net Bancaire	25,3	39,9	57,9	78,4
Frais de Gestion	29,4	36,1	43,1	61,6
RBE	1,3	3,9	14,8	16,9
Résultat Net de l'Exercice	-1,2	1,7	7,7	9,5
Ratios				
Ratio de Solvabilité	9,20%	7,20%	10,60%	11,50%
Ratio de Liquidité	88,80%	86,50%	153,00%	112,10%
Commissions Nettes / Masse Salariale	42%	49%	48,80%	40,60%
Dépôts/Financements	138%	134%	128%	122%
Coefficient d'exploitation (*)	86%	73%	64%	70%
Taux des Créances Classées	3,80%	3,90%	3,70%	2,90%

(*)Hors Dotation aux Amortissements

L'année 2015 a été marquée par :

- L'ouverture de **18** nouvelles agences ;
- Le recrutement de **226** nouveaux collaborateurs ;
- L'entrée en relation de **32 563** nouveaux clients ;
- L'ouverture de **45 561** comptes ;
- La commercialisation de **28 987** cartes ;
- La vente de **16 267** contrats Tawassol IB et SMS ;
- L'évolution du total bilan de **476 MD** ;
- L'augmentation des flux des dépôts de **381 MD** ;
- L'accroissement de l'encours des financements de **354 MD** ;
- La progression du PNB de **20,5 MD** ;
- L'augmentation du RBE de **2 MD** ;
- Un résultat net positif de l'ordre de **9,5 MD**.

X. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le Système de Contrôle Interne de Banque Zitouna est fondé sur une vision qui concilie entre exigences réglementaires régissant ce système, en particulier la Circulaire BCT n° 2006-19 et les objectifs tracés par les organes de Gouvernance. Ce système comporte des processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ces opérations avec les lois et les réglementations en vigueur et les normes spécifiques à la Finance Islamique.

Il comprend notamment :

- a) Un système de contrôle des opérations et des procédures internes décliné en contrôle permanent, périodique, de conformité réglementaire et de conformité Charaïque.
- b) Un dispositif comptable et du traitement de l'information en conformité avec la Norme Comptable n°21 relative au Contrôle Interne.
- c) Des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de financement, marché, transformation et opérationnels.
- d) Un système de documentation et d'information caractérisé par l'exploitation d'un global bancaire qui prend en charge toutes les opérations, assure les contrôles de cohérence de premier degré et prend en charge les limites définies pour chaque catégorie de risque.

X.1. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle repose sur :

- Les contrôles permanents, destinés à assurer en permanence la maîtrise des activités et des risques.
- Les contrôles périodiques permettant d'apprécier périodiquement l'efficacité et la cohérence du dispositif mis en place.
- Les contrôles de conformité réglementaires rattachés au Conseil d'Administration institués en vertu de l'article 34 (quarter) de la loi bancaire et l'article 10 de la circulaire BCT n°2006/06 du 24/07/2006.
- Les contrôles de conformité Charaïque rattachés au Comité Charia pour s'assurer du respect des principes de la Finance Islamique.

X.1.1 Le Contrôle Permanent

Les contrôles permanents sont déclinés en :

- Contrôles permanents de premier niveau qui sont de deux catégories :
Les contrôles de premier degré effectués par les agents opérationnels au fil de l'exécution des opérations et incluent aussi les contrôles assurés par les systèmes informatiques ;
- Les contrôles de deuxième degré couvrent les contrôles de validation effectués au fil de l'exécution des opérations ainsi que les contrôles à posteriori réalisés dans le cadre des travaux de fin de journée.
- Contrôles permanents de deuxième niveau qui sont destinés à assurer la permanence de l'exécution des contrôles opérationnels de premier niveau. Ces contrôles sont effectués par les agents de Back Office des structures centrales dans le cadre des contrôles de certaines opérations initiées et dénouées au niveau des agences (contrôle systématique avec complément d'information) ou des contrôles de certaines opérations initiées au niveau des agences et dénouées au niveau central (contrôle systématique et validation).
- Contrôles comptables permanents de deuxième niveau dans le respect de la Circulaire BCT 2006-19 et la Norme Comptable Tunisienne n°22, permettant de perfectionner et maîtriser la comptabilité dans un objectif de fiabilité des informations produites et d'assurance que les informations comptables présentent une image fidèle de ce qu'elles sont censées représenter.

Ces contrôles sont basés sur des techniques qui se résument essentiellement en :

- La justification des existants ;
- Le rapprochement des soldes comptables ;
- L'analyse des soldes ;
- L'analyse des mouvements comptables ;
- L'analyse de pièces justificatives des écritures manuelles.

Pour mieux maîtriser le risque comptable, le Pôle Finances a adopté l'affectation des comptes par entité gestionnaire qui vise essentiellement l'implication et la

responsabilisation de tous les intervenants. Elle se traduit concrètement par les contrôles à opérer de 2ème niveau par le suivi de la régularité des fréquences de contrôle et par la vulgarisation des moyens de contrôle, pièces justificatives, états et autres requêtes nécessaires.

Le contrôle budgétaire consiste à s'assurer que les dépenses réalisées sont conformes à celles budgétées et à vérifier que les informations chiffrées issues des comptes sont conformes aux données prévues par les budgets.

Ainsi, un suivi budgétaire mensuel a été mis en place destiné aux différents responsables budgétaires et à la Direction Générale avec commentaires des écarts et des dépassements.

Certains processus dont le contrôle n'est pas couvert par les Back Offices sont assurés à posteriori par l'Unité de Contrôle Permanent et ce, sur la base d'échantillonnage.

Cette unité se charge de la coordination des travaux de contrôle et de la centralisation des anomalies déclarées par des correspondants au niveau des unités opérationnelles ainsi que du suivi de leur régularisation. Ainsi, la structure Contrôle Permanent a pour mission de :

- Effectuer des contrôles permanents de deuxième niveau pour les opérations non couvertes par des contrôles de deuxième niveau ;
- Centraliser et coordonner les travaux de contrôle effectués ;
- Adresser des reportings périodiques à la Direction Générale sur l'activité de contrôle ;
- Assurer le suivi de la régularisation des anomalies détectées à la suite de l'exécution des contrôles de deuxième niveau.

Les agents de contrôle sont rattachés hiérarchiquement à l'entité dans laquelle ils sont affectés :

- Les agents de BO sont rattachés aux responsables hiérarchiques des unités dans lesquelles ils opèrent ;
- Les agents de la structure Contrôle Permanent sont rattachés au Pôle Risques. L'année 2015 a connu la consolidation des efforts déployés en 2014 en vue d'une meilleure maîtrise des opérations.

À ce titre, certains domaines dont les contrôles ne sont pas formalisés ont été pris en considération dans des plans d'actions déclinés en projets ou en actions d'améliorations ciblées touchant les procédures et/ou le système d'information. Elles visent en particulier un renforcement du contrôle de premier niveau des opérations traitées au niveau de l'agence ainsi qu'au niveau des structures centrales.

Les contrôles nécessaires concernant l'activité des agences sont recensés au niveau d'une cartographie des contrôles qui fait l'objet d'une revue en coordination avec les métiers concernés. Ces contrôles sont déclinés par domaine d'activité, par responsable de contrôle, par nature de contrôle et par périodicité de chaque contrôle. En plus un référentiel de sécurité et de contrôle des opérations de l'agence a été mis à la disposition du personnel du Réseau.

Suite à la mise en place de la nouvelle organisation de la banque et sous la supervision du C.P.A.I immanence du Conseil d'Administration, un projet d'entreprise a été planifié pour l'année 2016 ayant pour objectif la synchronisation et la coordination des différents travaux de contrôle tout en procédant à la matérialisation des contrôles importants ainsi que le développement d'un outil de remontée des supports de contrôle à la structure contrôle permanent lui permettant d'assurer les reportings. Ce projet permettra entre autres :

- La structuration du contrôle permanent et la réingénierie des rôles et responsabilités des différents acteurs de contrôle : opérationnels, contrôle comptable, conformité, back offices, et risques ;
- L'élaboration de plans de contrôles par structure ;
- L'optimisation du résultat des différents travaux de contrôle et la centralisation des reporting ;
- L'exploitation des travaux de contrôle pour la maîtrise des risques opérationnels.

X.1.2 Le Contrôle Périodique (Audit Interne)

Conformément à la Circulaire BCT n° 2006/19 du 28 Novembre 2006, Banque Zitouna a mis en place la Direction d'Audit Interne, une entité permanente et indépendante des entités opérationnelles, devant, notamment, fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable quant à la fiabilité du Système de

Contrôle Interne. En outre, la Direction d'Audit Interne permet l'identification des moyens susceptibles d'accroître l'efficacité de la Banque.

Les travaux de Contrôle Périodique sont menés en se référant à un manuel d'audit ainsi qu'à la charte d'audit et sont communiqués systématiquement à la Direction Générale et au Comité Permanent d'Audit Interne qui assure le suivi des recommandations émises par l'audit interne et celles des Commissaires Aux Comptes.

Outre les missions d'Audit Interne, la Banque assure annuellement des missions d'Audit Externe notamment un Audit de la sécurité informatique conformément aux exigences réglementaires.

L'Audit englobe parmi ses travaux la vérification périodique des traitements administratifs et des comptes comptables se rattachant à des procédures sensibles encadrant les opérations accomplies par les Agences et les entités du Siège.

Enfin, le contrôle périodique conduit des missions d'inspection et d'enquête se rattachant, notamment, à des erreurs de caisse, des réclamations clients ou encore à des opérations suspectes.

X.1.3 Dispositif de Conformité Réglementaire

En tant qu'organe chargé de la sécurité financière de la banque, la Direction de la Conformité a présenté au Conseil d'Administration un recueil de la réglementation locale en la matière ainsi qu'une politique de gestion des risques LAB/FT. Cette politique décrit les principales missions de la Direction de la Conformité ainsi que le dispositif de lutte Contre le Blanchiment d'Argent. Elle expose également les différentes diligences des métiers de la banque ainsi que les tâches et responsabilités de la direction de la Conformité.

La gestion des risques LAB/FT repose sur trois piliers : Le filtrage, le profilage et le KYC. Ceci se traduit d'une manière opérationnelle par l'acquisition des outils appropriés, de la formation du personnel et des procédures.

Dans ce contexte, Banque Zitouna s'attache à respecter les exigences réglementaires qui consistent à :

- Connaître au mieux le client, ses opérations et évaluer les risques LAB/FT dans le but d'écarter le cas échéant toute relation dont l'identité ou les activités seraient mal cernées ;
- Exercer une vigilance proportionnelle à ces risques, notamment sur les clients présentant des risques élevés tels que les PEP et les associations ;

- Appliquer les mesures d'embargo et les sanctions nationales et internationales ;
- Impliquer l'ensemble des collaborateurs dans l'activité LAB/FT par des actions régulières de formation et de sensibilisation.

La gouvernance du risque de Blanchiment et de Financement du Terrorisme repose sur le Conseil d'Administration et le Comité Permanent d'Audit Interne qui intègrent dans leurs travaux un point fixe dédié au dispositif LABFT. À ce titre, deux documents (procédure LABFT + procédures internes de la Conformité) ont été élaborés et seront soumis, conformément à l'article 26 de la circulaire BCT 2013-15, à la validation du Comité Permanent d'Audit Interne et du Conseil d'Administration.

La procédure LABFT décrit les vigilances à exercer selon la nature de clientèle ainsi que les délais de révision des dossiers client selon leurs catégories. Elle englobe également un listing des opérations inhabituelles et celles susceptibles d'être suspectes et nécessitant, en conséquence, un degré de vigilance plus élevé que le standard. Elle détaille par ailleurs le circuit décisionnel de déclaration de soupçon (depuis le traitement de l'opération en agence jusqu'à l'envoi de la déclaration) ainsi que les règles de filtrage et de contrôles des messages SWIFT à travers l'outil SIRON EMBARGO.

Rattachée au Conseil d'Administration de la banque, la Conformité a renforcé son dispositif en mettant en place des outils permettant :

- Le filtrage en temps réel des entrées en relation par rapport aux listes de sanctions (OFAC, ONU et la liste Européenne) ainsi que la liste DOWJONES relatives aux Personnes Exposées Politiquement ;
- Le filtrage en temps réel des Swifts par rapport aux listes de sanctions (OFAC, ONU et la liste Européenne) ;
- Le profilage des clients et des comptes ;
- Le monitoring des mouvements sur comptes et la génération des alertes.

D'une façon générale, lors de la découverte d'opération suspecte ou lors de tentative d'opération suspecte, les entités concernées sont tenues de :

- Interroger le client sur la source et la destination des fonds, le but de l'opération, l'identité du bénéficiaire,... ;

- Si la suspicion paraît fondée, déclarer l'opération suspecte à la Direction de la Conformité ;
- Le correspondant de la CTAF aura la responsabilité finale de décider si l'opération doit être déclarée ou non.

La Conformité est amenée à effectuer des reportings de son activité à l'organe exécutif et au Conseil d'Administration. Ces reportings seront examinés par ce dernier et des recommandations d'amélioration des points en retraits sont exigées afin d'assurer la mise en place d'un dispositif efficace de Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement de Terrorisme.

X.1.3.1 Loi FATCA

La mise en place des exigences FATCA ont démarré durant le dernier trimestre 2014 et s'articulent autour de quatre étapes :

- **Mise en place d'une solution transitoire ;**
- **Cadrage du projet FATCA ;**
- **Documentation FATCA ;**
- **Conduite du Changement.**

Dans ce cadre, une action de formation a été déjà assurée à l'attention de bon nombre des collaborateurs concernés. En plus de la formation, des éditiques ont été élaborées et sont en cours de validation telles que : une note de procédure, le questionnaire d'identification des « US persons » destiné aux personnes physiques et morales.

X.1.3.2 Déontologie

La Conformité a procédé en 2014 à la mise à jour du Code de Déontologie de la Banque Zitouna compte tenu des éléments suivants :

- Apparition de nouvelles exigences réglementaires (Circulaire BCT n°2013-15) ;
- Adaptation de l'ancien Code à l'environnement actuel en faisant participer un grand nombre de collaborateurs y compris les organismes sociaux de la banque afin de faciliter leur adhésion aux règles déontologiques ;

- Améliorer les voies de communication avec la Direction de la Conformité ainsi que les canaux de dénonciation du non-respect des règles déontologiques, à exercer dans le cadre du « devoir d'alerte » : création d'une adresse mail, possibilité d'envoi de lettres anonymes.

La nouvelle version du Code de Déontologie a été validée avec les représentants des différents métiers, tous les partenaires sociaux, la Direction Générale, le Comité Permanent d'Audit Interne et le Conseil d'Administration du 14/12/2014.

Avant de planifier une Campagne de Sensibilisation des collaborateurs de la Banque sur le Code de déontologie ainsi que le recueil de leurs signatures, il a été décidé de formaliser un processus et un dispositif de surveillance de l'application des valeurs et principes du code de déontologie. Cette tâche a été prise en charge en 2015 par la Conformité ce qui a nécessité la mise en place d'une feuille de route qui décrit l'état des lieux, l'action à mettre en place et aussi la politique ou le processus qui fait défaut et enfin la date de mise en place.

X.1.3.3 La Conformité Charaïque

Le dispositif de Conformité Charaïque est composé d'un comité suprême rattaché à l'Assemblée Générale de la Banque, et d'un organe interne en charge de la Conformité Charaïque et de l'Audit Charaïque interne et qui a pour mission de :

- S'assurer de la conformité des produits, des contrats et des process de la Banque aux principes de la Charia ;
- S'assurer de la communication et de l'application des divers Fatwas du Comité Charia ;
- Extraire les décisions provenant du Comité Charia et s'assurer de leurs accomplissements ;
- Mettre à disposition du Comité Charia les nouveaux produits, contrats, process et opérations (quotidiennes ou exceptionnelles) pour avis Charaïque et validation ;
- Préparer la matière pour les réunions du Comité Charia et assurer le rôle du secrétariat.

X.1.3.4 Le Comité Charia

Le Comité Charia est chargé d'accompagner la Banque dans la mise en place et la supervision de l'ensemble des produits et services sur le plan de leur conformité aux principes Charaïques, il est aussi en charge d'effectuer des missions d'évaluation de la mise en application de la politique de Conformité Charaïque. Ce Comité se compose des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
S.E. Cheikh Mohamed Mokhtar SELLAMI	Président
Dr. Mounir TLILI	Membre
Dr. Abdelsattar KHOULDI	Membre
Dr. Hichem GRISSA	Membre
Dr. Borhène NAFFATI	Membre

Le Comité Charia de Banque Zitouna a organisé quatre réunions au cours de l'année 2015. Ces réunions ont eu comme objet, outre l'homologation des Titres Participatifs « Chahadat Ezzitouna », l'étude et la validation des nouveaux produits et services de la banque et la réponse aux diverses consultations Charaïques formulées par les entités centrales et le Réseau de la banque.

X.1.3.5 La Direction de Conformité Charaïque

L'année 2015 s'est caractérisée par une restructuration et un renforcement de la Direction de Conformité Charaïque, qui s'est subdivisée par nature d'activité en trois départements, à savoir :

- La Conformité Charaïque, qui a pour mission :

- Recueil des décisions et des fatwas émises par le Comité Charia (Explication et transmission aux directions concernées et l'insertion dans les contrats, les procédures et les guides de travail) ;
- Revoir le montage des produits existants et renforcer les points du contrôle Charaïque ;

- La mise en place des points de contrôle Charaïque dans le système informatique ;
- Évaluation des risques des irrégularités Charaïques sur l'activité de la banque ;
- Le contrôle Charaïque permanent afin de couvrir les zones à risque Charaïque.

- L'Audit Charaïque, qui a pour mission :

- La mise en place d'un programme d'action annuel de l'audit Charaïque, d'un calendrier des inspections, l'échantillonnage des opérations à contrôler ainsi que les mesures de précautions à prendre pour garantir l'efficacité et la réussite de l'action de l'audit ;
- L'audit charaïque permanent des process (procédures) afin de détecter les zones à risque qui peuvent provoquer des infractions charaïques ;
- La proposition des solutions aux infractions constatées ;
- La préparation des rapports d'audit charaïque périodiques au Comité Charia.

- L'Étude & Développement, qui a pour mission de :

- Promouvoir la recherche en matière de finance islamique à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers de travail et l'invitation des chercheurs et des techniciens spécialisés en économie et en finance islamique ;
- Programmer des présentations sur les produits innovants des banques et institutions financières islamiques en mettant l'accent sur leur applicabilité dans l'environnement national et régional existants ;
- Réaliser des études de marché et sonder les opportunités qui peuvent participer à l'épanouissement de l'industrie de la finance islamique ;
- Développer les relations et la collaboration des banques islamiques avec le

secteur bancaire conventionnel (banques, fenêtres islamiques, sociétés de leasing, compagnies d'assurances, compagnies Takaful, ...) dans le respect des principes Charaïques ;

- Inciter les universités, les grandes écoles, les centres et les laboratoires de recherche à l'innovation et la création de nouveaux produits et services financiers islamiques.

Les travaux réalisés par la Direction d'Audit charaïque en 2015 se sont inscrits dans l'objectif de conforter le caractère charaïque des produits et services commercialisés ou à commercialiser pour un meilleur développement du fonds de commerce de la banque. Son intervention en amont, consiste à assurer un rôle de relais entre les métiers et le Comité Charaïque à travers la centralisation des différentes demandes d'éclaircissement ou d'approbation de nouveaux produits et services et en aval lors de l'évaluation du degré d'application des diligences d'ordre charaïque sur des échantillons d'opérations et processus. Les travaux de la direction sont ainsi consignés dans des rapports trimestriels puis consolidés dans un rapport annuel avant sa présentation au Comité Charia.

Également, des missions d'Audit charaïque, selon les normes les standards charaïques, ont été entamées durant l'année 2015, et ce afin de vulgariser la notion du contrôle Charaïque postérieur et verrouiller les points de risque charaïque et renforcer l'efficacité charaïque de la Banque.

Par ailleurs, la Direction de la Conformité Charaïque a joué un rôle important dans le projet de formation « Principes de la Finances Islamiques » destinée au personnel de la banque. Cette formation a touché au cours de 2015 aussi bien les collaborateurs du réseau que ceux du siège de la banque.

La Direction de la Conformité Charaïque a également apporté sa contribution au projet de la nouvelle loi relative aux banques et aux établissements financiers modifiant la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit. Cette nouvelle loi bancaire, qui peut être promulguée d'ici la fin de l'année 2016, comporte pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie, un chapitre entier relatif à la Finance Islamique. La contribution de la Direction a été matérialisée par un ensemble de remarques et propositions qui ont été adressées, au nom de Banque Zitouna, à l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements

Financiers. Des réunions avec la Banque Centrale de Tunisie ont été aussi organisées autour du même sujet.

X.1.3.6 Le projet « RIYEDA »

L'année 2015 a été marquée aussi par le démarrage du projet « RIYEDA », qui est un projet découlant de la mission externe avec le cabinet RAQABA, et dont le but est la mise en place des recommandations et des restructurations émanant du projet RAQABA. Notons que le projet RAQABA a été lancé pour les objectifs clés suivants :

- Diagnostic de l'existant et revue des processus opérationnels relatifs aux produits de financement des Particuliers et des Entreprises en vue d'assurer une meilleure compatibilité Charaïque. Cette mission s'est déroulée avec la contribution des représentants de toutes les structures impliquées dans le process. Un mode de gouvernance approprié a été mis en place pour le suivi de l'avancement des travaux ;
- Structuration du fonctionnement de la direction Conformité Charaïque et mise en place d'un manuel des procédures et d'outils de travail (questionnaires, guides, référentiels..).

Les travaux et les workshops du projet « RIYEDA » ont été entamés par une phase d'étude et de conception avant la mise en place effective des recommandations. Le planning de l'année 2016 consiste à la refonte des processus touchant en premier lieu au domaine « Retail » puis les autres domaines tels que le « Corporate », « l'Ijara », « Trésorerie »...

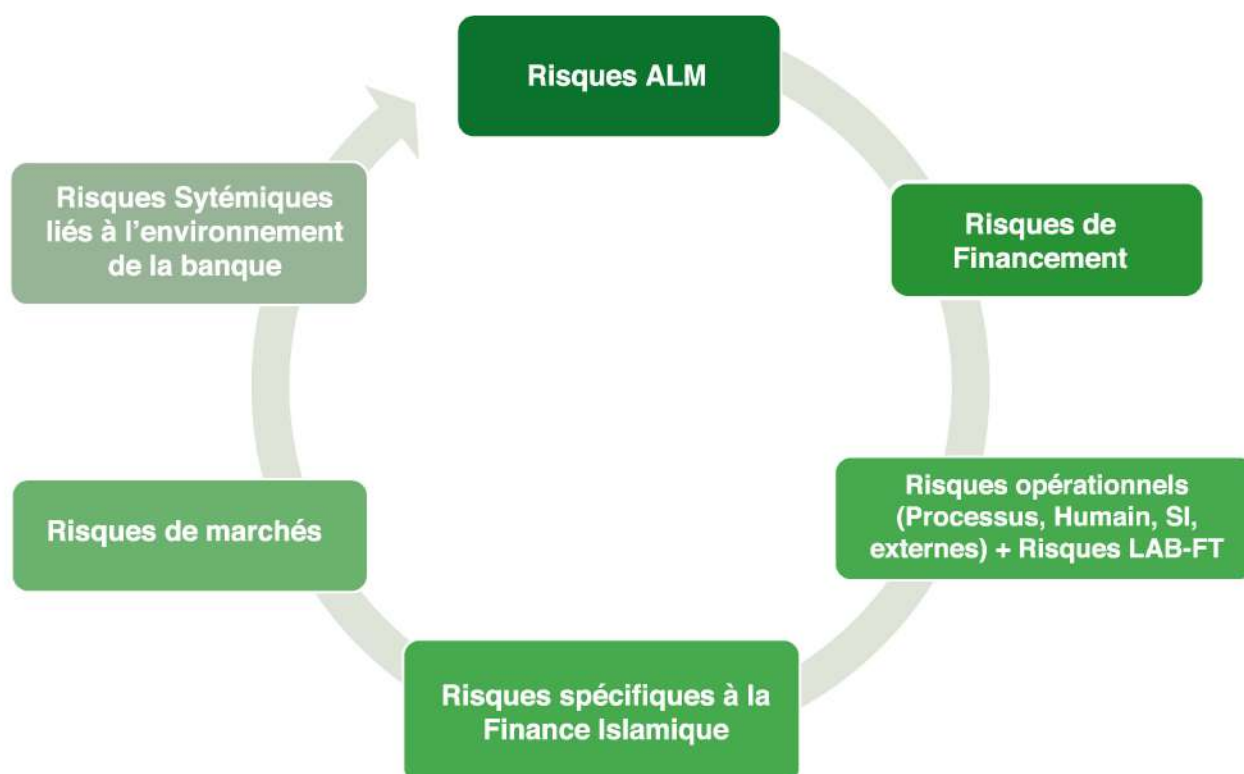
X.1.3.7 « Chahadat Ezzitouna »

L'année 2015 s'est aussi caractérisée par le lancement des Titres Participatifs « Chahadat Ezzitouna » servant comme levier financier et renforçant les fonds propres de la Banque. Le montage de ce produit financier, retenu sur la base des normes Charaïques de la Moudharaba et notamment la prise de risque des investisseurs et l'indexation des revenus aux résultats de la banque, était le fruit d'une ingénierie financière et Charaïque interne élaborée par une équipe diversifiée de la Banque, et dont la Direction de Conformité Charaïque faisait partie.

X.2 GESTION ET SUIVI DES RISQUES

La maîtrise des risques au niveau de Banque Zitouna est une responsabilité partagée de toutes les lignes de métiers de la banque. Le dispositif de gestion des risques est décliné en politiques, normes de gestion, procédures formalisées, une organisation adéquate et des mécanismes de mesure, de gestion et de surveillance.

L'exposition de la banque aux différents risques est illustrée par la cartographie globale suivante :



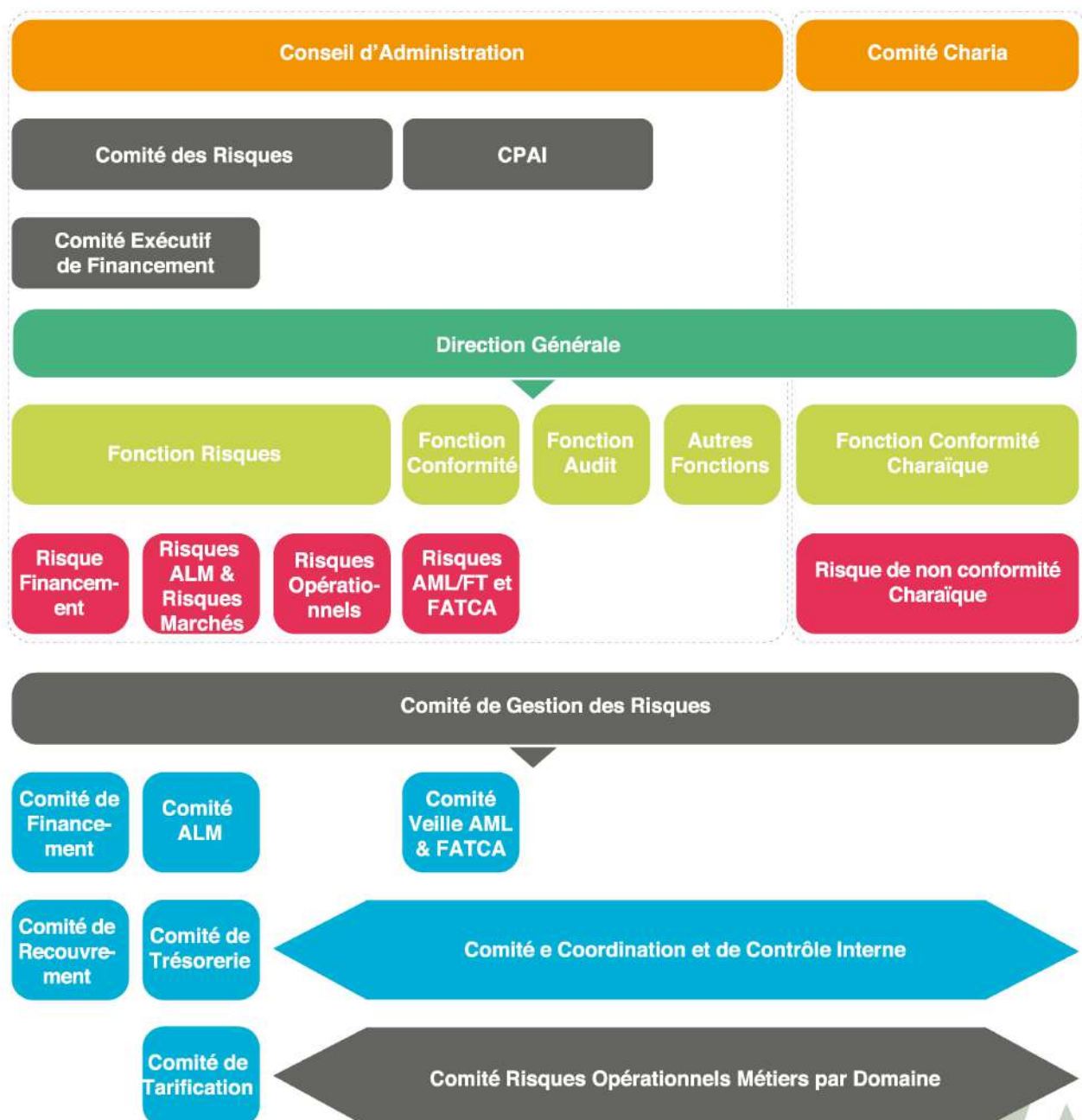
Le pilotage des risques au niveau de la Banque est assuré par le Pôle Risques, structure indépendante des autres métiers qui rapporte directement à la Direction Générale et aux comités immanents du Conseil d'Administration (Comité Exécutif de Financement et Comité des Risques).

Le Pôle Risques intervient dans la gestion des risques à travers la Direction Pilotage des Risques en amont, par la définition des politiques, modèles, méthodes de mesure ainsi que des limites d'exposition acceptables en adéquation avec le niveau des fonds propres, dans le respect des exigences réglementaires et

selon son appétence aux risques. En aval, le Pôle Risques intervient à travers la surveillance des risques par le suivi de l'exposition de la banque et du respect de ces limites au moyen de reportings périodiques.

La supervision du dispositif de gouvernance des risques est assurée par le Conseil d'Administration à travers le Comité des Risques. La Direction Générale veille quant à elle au respect de ce dispositif à travers des Comités internes.

Le schéma ci-dessous illustre l'approche de Banque Zitouna en matière d'encadrement de ses risques :



X.2.1 Le Risque Financement

Dans sa gestion du risque financement, Banque Zitouna opère dans le cadre d'une politique validée par le Comité des Risques et mise en place en 2011 et des procédures de gestion en cohérence avec son appétit au risque allant des règles d'octroi aux normes de classification.

Le dispositif de gestion du risque financement s'articule autour des axes suivants :

- Processus de financement respectant le principe des 4 yeux et la séparation des fonctions Business (front), Risque et Back Office ;
- Maîtrise du risque financement à travers la définition des règles de prise de décision par segment de marché ;
- Fixation de limites décisionnelles par délégataire et des limites par bénéficiaire et par engagement important ;
- Adéquation des financements à la nature et à la maturité des ressources de couverture ;
- Tarification des financements ajustée aux risques (RAROC) ;
- Surveillance des risques à travers le suivi du respect des limites avec une attention particulière envers les engagements importants et sensibles ;
- Gouvernance du risque financement à travers des comités internes (Comité de Gestion des Risques, Comité de Financement et Comité de recouvrement) et Comités immanents du CA (Comité Exécutif de Financement et Comité des Risques) ;
- Suivi des engagements à travers des règles de classification des engagements, de calcul des provisions et d'évaluation des garanties ;
- Reportings périodiques à l'organe de direction à travers les comités internes et au Conseil d'Administration à travers le Comité des Risques.

En termes de gestion du risque financement, les travaux de l'année 2015 ont touché différentes composantes en particulier :

- La revue des limites et pouvoirs décisionnels par délégataire ;
- La revue de la tarification des financements l'ajustée aux risques (contrepartie, global de taux, liquidité) ;
- Le renforcement de la surveillance des clients par l'amélioration des outils de reporting sur les clients en défaut de paiement et le renforcement du pilotage du recouvrement ;
- L'accompagnement pour le cadrage du Projet de Notation interne et l'élaboration de son cahier des charges.

X.2.2 Les Risques ALM (Liquidité et Global de Taux)

Dans sa gestion courante, Banque Zitouna est amenée à faire de la transformation de ses ressources en emplois productifs.

Les risques de transformation auxquels Banque Zitouna est confrontée sont :

- Le risque de liquidité : relativement élevé chez les banques islamiques vu les contraintes de refinancement ;
- Le risque global de taux induit par l'adossement d'emplois (Mourabaha à taux fixe) sur des ressources de nature de taux différente (Moudharaba) ;
- Le risque commercial translaté induit par une insuffisance de rendement des actifs de la banque qui se translate en risque de liquidité, conséquence de l'insatisfaction des déposants.

L'activité ALM de Banque Zitouna a démarré en 2010 avec le démarrage de la banque. Une batterie d'indicateurs de gestion a été arrêtée et formalisée au niveau d'une charte ALM intégrant les règles prudentielles ainsi que des règles de gestion internes des risques de liquidité et global de taux et validée par le Comité des Risques immanent du Conseil d'Administration.

Le Comité ALM constitue l'instance de suivi interne des risques de transformation de la banque notamment ceux relatifs à la marge d'intermédiation et à la liquidité. Il a été institué en Décembre 2011, sa mission principale est le suivi des risques de transformation (liquidité et global de taux) et la préconisation de mesures correctrices.

Durant l'année 2015, le Comité ALM a tenu ses réunions et a régulièrement informé ses membres de l'exposition de la banque aux risques de liquidité et global de taux en préconisant les actions d'ajustement et des solutions à mettre en place en matière de politique commerciale.

Les indicateurs et les limites internes de gestion des risques ALM sont validés par le Comité des Risques et un reporting est assuré pour chaque réunion du Comité, ce qui a permis à ce dernier d'être informé sur l'exposition de la banque et sur l'avancement des actions entreprises par l'Organe de Direction en vue de réduire les gaps observés.

Les travaux de l'année 2015 ont touché différentes composantes, en particulier :

- L'émission de Titres Participatifs « شهادات الزيتونة » sans appel public à l'épargne, afin de satisfaire les besoins de refinancement en atténuation du mismatching emplois-ressources ainsi que le renforcement des FPN de la banque en respect des normes réglementaires d'adéquation de fonds propres ;
- Le développement de produits de placements Charia compatible notamment les « Wakalas » avec des banques islamiques étrangères dans le cadre de la rentabilisation de la transformation des ressources en devises ;
- L'ajustement des orientations commerciales en vue de pallier aux risques ALM ;
- L'adéquation de la tarification des financements (Particuliers et Ijara) aux risques de liquidité et global de taux (prime de fixité) en tant que composante du coût des ressources.

X.2.3 Le Risque Opérationnel

La Banque a formalisé une politique de gestion des risques opérationnels en conformité avec les directives de la Circulaire BCT n°2006-19 sur le contrôle interne.

Cette politique est déclinée en plusieurs procédures écrites se rapportant aux différents processus du dispositif, notamment : l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques et la collecte des incidents opérationnels.

Elle repose sur :

- Une répartition des rôles et des responsabilités entre les différents intervenants du dispositif notamment le Conseil d'Administration (assisté par le Comité des Risques) pour l'élaboration de la politique de gestion des risques opérationnels et la surveillance de l'exposition de la banque et la Direction Générale pour la mise en place de cette politique et la gestion des expositions de la banque. La Direction Pilotage des Risques rattachée au Pôle Risque assure l'animation du dispositif, l'assistance et la formation des métiers dans l'encadrement des risques générés par leur activité et la mise en place des plans d'action et reporting à la Direction Générale et aux Organes de Gouvernance ;
- Des règles de gestion déclinées en procédures relatives à l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques et la collecte des incidents ;
- Une organisation qui s'appuie sur la désignation des Correspondants des Risques Opérationnels(CRO) couvrant tous les métiers de la banque. Les contrôleurs internes Charia et Conformité, les auditeurs et les inspecteurs ont également le rôle de pallier à toute omission enregistrée au niveau des relais désignés par l'alimentation de la base des incidents omis par les métiers ;
- Des Comités Risques opérationnels par métier institués pour un suivi permanent des risques et des plans d'actions assurés par le Manager des Risques Opérationnels (MRO) ;
- Un système automatisé de collecte des incidents permettant le suivi et la gestion des risques avérés et d'assurer les Reportings destinés aux Organes de Gouvernance et aux autorités de tutelle et également préparer l'information utile pour les calculs d'adéquation des fonds propres et des ratios prudentiels ;

- Une cartographie des risques élaborée à partir de la cartographie des processus mise à jour annuellement au vu de l'évolution de l'activité de la banque.

L'année 2015 a été marquée par 3 événements significatifs :

- La séparation de l'activité de gestion de risque opérationnel et de l'activité contrôle permanent ;
- Une mission portant sur l'évaluation du dispositif de gestion des risques opérationnels par un prestataire externe suite aux recommandations du Comité des Risques ;
- L'aboutissement du projet PSI (Plan de Secours Informatique) et cadrage PCA (Plan de Continuité d'Activité).

X.2.4 Les Risques de Marchés



Vu les spécificités de la Finance Islamique, prohibant l'usage des produits dérivés et des produits de taux (dont les produits à terme non adossés à des biens tangibles), l'activité de marché s'en trouve limitée et la marge de manœuvre pour la couverture des risques de marchés se réduit à l'encadrement de l'exposition par les limites.

Les risques de marchés concernent principalement :

Le marché de changes :

- Risque de change : Risque de perte sur une position de change non couverte

du fait d'une évolution défavorable des cours des devises sur le marché de change au comptant (les opérations à terme , swap , options... étant prohibées en finance islamique).

- Risque de règlement : Risque de survenance de difficultés en cours de dénouement de l'opération de règlement qui empêchent la contrepartie de livrer les fonds alors que la banque a déjà honoré ses engagements.
- Sur le marché monétaire : Le risque de contrepartie est le risque de défaut encouru sur le marché monétaire avec les banques de la place et étrangères et les compagnies de leasing ou sur les engagements par signature auprès des banques étrangères.

La politique de gestion des risques de marchés s'articule autour de trois axes :

- Axe 1 :

Principes généraux de partage des responsabilités entre les intervenants (C.A ; Direction Générale, Risques ; Trésorerie et Back office) et de séparation des fonctions entre trésorerie, risques et back office.

- Axe 2 :

Principes de gestion dont la sélection des risques à l'entrée en relation, le respect des normes prudentielles, la mise en place d'un Système de limites internes et l'encadrement du risque par les procédures.

- Axe 3 :

Surveillance des risques et reporting.

L'année 2015 a été marquée par des travaux de structuration de la gestion des risques sur les marchés de change et monétaire.

Les travaux ont permis :

- La validation de la politique de gestion des risques marchés ;
- La mise en place de limites sur les compagnies de leasing ;
- La mise en place des limites par contrepartie bancaire sur le marché monétaire ;
- L'adoption des limites réglementaires sur le marché de change au vu de l'assise faible des Fonds Propres de la banque.





SOMMAIRE

XI. RAPPORT COMITÉ CHARIA

وفي رأينا:

1. أن العقود والعمليات والمعاملات التي أبرمها المصرف خلال السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2015 التي اطلعنا عليها، تمت وفقا لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.
2. أن توزيع الأرباح وتحميل الخسائر على حسابات الاستثمار متفق مع الأسس التي تم اعتمادها من قبل الهيئة لأحكام الشريعة و مبادئها،
3. أن جميع الإيرادات غير المشروعة جنبتها الإدارة لصفها في وجوه البر تحت إشراف الهيئة الشرعية،
4. أن الإدارة ليست مخولة بإخراج الزكاة عن المساهمين وتقع مسؤولية إخراجها عليهم، مع إعلام المساهمين بمقدار الزكاة الواجب إخراجها على كل فرد منهم.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقق لنا الرّشاد والسّداد،
والسّلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

رئيس الهيئة الشرعية

فضيلة الشيخ محمد المختار السلامي



عضو الهيئة الشرعية

د. برهان النفاتي



عضو الهيئة الشرعية

د. عبد الستار الخويلدي



عضو الهيئة الشرعية

د. هشام قريسة



عضو الهيئة الشرعية

د. منير التليلي



تقرير الهيئة الشرعية لمصرف الزيتونة للسنة المنتهية في 31 ديسمبر 2015

بسم الله الرحمن الرحيم والصلاة والسلام على رسول الله سيدنا محمد وعلى آله وصحبه أجمعين،

**حضرة الاستاذ السيد رئيس الجمعية العامة العادية لسنة 2015،
حضرات السادة أعضاء الجمعية العمومية،**

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته،

راقبت الهيئة الشرعية المبادئ المستخدمة والعقود المتعلقة بالمعاملات والتطبيقات التي عرضها مصرف الزيتونة خلال السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2015. قامت الهيئة الشرعية بالمراقبة الواجبة لإبداء الرأي عما إذا كان المصرف التزم بأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها وكذلك بالفتاوى والقرارات والإرشادات المحددة التي تم إصدارها من قبل الهيئة الشرعية.

تقع مسؤولية التأكد من أن البنك يعمل وفقاً لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها على الإدارة، أما مسؤوليتنا فتنحصر في إبداء رأي مستقل بناء على مراقبتنا لبعض عمليات المصرف، وفي إعداد تقرير لكم.

لقد قمنا بالمراقبة التي اشتملت على فحص التوثيق والإجراءات المتبعة من المصرف على أساس اختبار عينة عشوائية من أنواع العمليات التي قام بها. كما قمنا بالتخطيط والمراقبة من أجل الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي اعتبرناها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكد معقول بأن المصرف لم يخالف أحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.





Rapports Général & Spécial Des Commissaires Aux Comptes

Exercice Clos Au 31 Décembre 2015

SOMMAIRE

XII. RAPPORTS GÉNÉRAL & SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/15

XII.1. Rapport Général Des Commissaires
Aux Comptes Sur Les États Financiers Au
31/12/2015

XII.2. États Financiers Arrêtés Au 31
Décembre 2015

XIII. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BANQUE ZITOUNA

XII. RAPPORTS GÉNÉRAL & SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/15



FMBZ – KPMG TUNISIE



Tunis, le 09 Mai 2016

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna

**Objet : Rapport Général & Spécial Des Commissaires Aux Comptes –
Exercice Clos Au 31 Décembre 2015.**

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Banque Zitouna et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 20 Juin 2013, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna arrêtés au 31 Décembre 2015 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits .

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

La générale d'audit et conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

XII.1. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2015



FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
les Berges du Lac, Tunis-Tunisie 1053



Place Ibn Hafs, Mutuelle ville ,9
Tunis – Tunisie 1002
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

I- Rapport sur les États financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Juin 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Zitouna relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Zitouna, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2015 totalisant 1 798 941 mille dinars, l'état de résultats, hormis la Zakat par action, et qui dégage un résultat bénéficiaire de 9 511 mille dinars, l'état des engagements hors bilan et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Zitouna au 31 Décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

II- Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale portant sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

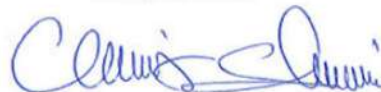
Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 09 Mai 2016

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



La générale d'audit et conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI



XII.2. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 Décembre 2015

XII.2.1 BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF			
Caisse et Avoirs Auprès de la Bct, Ccp, et Tgt	5-1-1	133 497	116 482
Créances sur Les Établissements Bancaires et Financiers	5-1-2	285 661	212 354
Créances sur la Clientèle	5-1-3	1 252 637	898 154
Portefeuille-Titre Commercial	5-1-4	10	10
Portefeuille D'Investissement	5-1-5	5 941	5 041
Valeurs Immobilisées	5-1-6	66 107	52 811
Autres Actifs	5-1-7	55 088	37 616
TOTAL ACTIF		1 798 941	1 322 468
PASSIF			
Banque Centrale et Ccp		-	-
Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires et Financiers	5-2-1	29 500	10 024
Dépôts et Avoirs de La Clientèle	5-2-2	1 532 387	1 151 127
Dettes de Financements et Ressources Spéciales	5-2-3	9 861	7 184
Autres Passifs	5-2-4	71 078	52 529
TOTAL PASSIF		1 642 826	1 220 864
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		88 500	88 500
Réserves		28 500	28 500
Actions Propres		-	-
Autres Capitaux Propres		45 000	-
Résultats Reportés		(15 396)	(23 057)
Résultat de L'Exercice		9 511	7 661
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5-2-5	156 115	101 604
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 798 941	1 322 468

XII.2.2 ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
PASSIFS ÉVENTUELS			
Cautions, Avals et Autres Garanties Données	7-1	16 946	14 238
Crédits Documentaires	7-2	38 959	24 179
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		55 905	38 417
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements de Financement	7-3	196 528	108 448
En Faveur de La Clientèle			
Engagements sur Titres		-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		196 528	108 448
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties Reçues	7-4	536 803	337 371

XII.2.3 ÉTAT DE RÉSULTAT

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Produits D'exploitation Bancaire			
Profits Et Revenus Assimilés	8-1	90 573	64 882
Commissions	8-2	17 432	13 371
Gains Sur Portefeuille-Titres Commercial Et Opérations Financières	8-3	4 617	3 916
Revenus Du Portefeuille D'investissement		-	-
Total Produits D'exploitation Bancaire		112 622	82 169
Charges D'exploitation Bancaire			
Charges Encourus Et Assimilées	8-4	(32 564)	(23 410)
Commissions Encourues		(1 627)	(838)
Total Charges D'exploitation Bancaire		(34 191)	(24 248)
PRODUIT NET BANCAIRE		78 431	57 921
Dotations Aux Provisions Et Résultat De Corrections De Valeurs Sur Créances, Hors Bilan Et Passif	8-5	(6 899)	(6 938)
Dotations Aux Provisions Et Résultat De Corrections De Valeurs Sur Portefeuille D'investissement		-	-
Autres Produits D'exploitation		244	38
Frais De Personnel	8-6	(38 896)	(25 706)
Charges Générales D'exploitation	8-7	(15 818)	(11 489)
Dotations Aux Amortissements Sur Immobilisations		(6 863)	(5 896)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		10 199	7 930
Solde En Gain Provenant Des Autres Éléments Ordinaires		(179)	6
Impôts Sur Les Sociétés	8-8	(356)	(262)
Résultat Des Activités Ordinaires		9 664	7 674
Solde En Gain/Perte Provenant Des Éléments Extraordinaires		(153)	(13)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		9 511	7 661
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (DT)	8-9	0,107	0,108
ZAKAT PAR ACTION (DT)	8-10	0.0304	0,0285

XII.2.4 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits D'exploitation Bancaire Encaissés (Hors Revenu Du Portefeuille D'investissement)		105 075	68 578
Charges D'exploitation Bancaire Décaissées		(41 707)	(24 292)
Prêts Et Avances / Remboursement Prêts Et Avances Accordés À Des Établissements Financiers		(67 443)	(28 485)
Dépôts / Retraits Dépôts Auprès D'autres Établissements Bancaires Et Financiers		19 657	(1 691)
Prêts Et Avances / Remboursement Prêts Et Avances Accordés À La Clientèle		(346 359)	(247 355)
Dépôts / Retraits Dépôts Auprès De La Clientèle		380 277	283 903
Titres De Placement / Titres De Transaction		0	0
Sommes Versées Au Personnel Et Crédoeurs Divers		(49 262)	(37 003)
Autres Flux De Trésorerie Provenant Des Activités D'exploitation		(6 223)	5 329
Impôts Sur Les Sociétés		(91)	(211)
Flux De Trésorerie Provenant Des Activités D'exploitation		(6 076)	18 772
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Intérêts Et Dividendes Encaissés Sur Portefeuille D'investissement		-	-
Acquisitions Cessions Sur Portefeuille D'investissement		(900)	(338)
Acquisitions Cessions Sur Immobilisations		(17 790)	(9 952)
Flux De Trésorerie Net Provenant Des Activités D'investissement		(18 690)	(10 290)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Émission / Remboursement D'emprunts		47 660	(2 059)
Augmentation / Diminution Ressources Spéciales		-	-
Dividendes Versés		-	(29)
Encaissement Suite À L'émission D'actions		-	37 000
Flux De Trésorerie Net Provenant Des Activités De Financement		47 660	34 912
Incidence Des Variations Des Taux De Change Sur Les Liquidités Et Équivalents De Liquidités		-	-
Variation Nette Des Liquidités Et Équivalents De Liquidités Au Cours De L'exercice		22 894	43 394
Liquidités Et Équivalents De Liquidités En Début D'exercice		134 665	91 271
Liquidités Et Équivalents De Liquidités En Fin D'exercice	9	157 559	134 665

XII.2.5 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1-Présentation de la Banque

Banque Zitouna est une Société Anonyme au capital de 88.500.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la loi N° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006. Banque Zitouna est une banque commerciale universelle. Son capital social est divisé en 88.500 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Société El Karama Holding SA	50 999 980	57,63%
Banque Islamique de développement	18 500 000	20,90%
Société Portefeuille Invest	8 400 000	9,49%
L'Etat Tunisien	1 800 002	2,03%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 000 000	2,26%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 000 000	2,26%
La Société Ulysse Trading & Industrial	2 000 000	2,26%
La société T.T.S. Financière	2 000 000	2,26%
M. Rafik Bouchammaoui	800 002	0,90%
Autres	16	0,01%
Total	88 500 000	100,00%

2-Référentiel d'Élaboration et de Présentation des États Financiers

Les états financiers de la Banque Zitouna sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable Tunisien des entreprises ;
- Les principes comptables applicables aux établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions » ;
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41) ;
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 ;
- Les principes comptables des établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions » ;

Dans les cas de divergence entre les différentes sources, l'établissement des états financiers respecte dans tous les cas les concepts et les principes prévus par le cadre conceptuel ainsi que la hiérarchie susvisée.

3-L'Exercice Comptable

L'exercice comptable commence le 1er Janvier de chaque année et se termine le 31 Décembre de la même année.

4-Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de la Banque Zitouna sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1. Les règles de prise en compte des produits

Les revenus sont les produits provenant de l'exploitation de la banque. Un revenu ne peut être comptabilisé qu'au moment de sa réalisation. La prise en compte du revenu n'est effectuée que dans l'un des cas suivants :

- Une réalisation du revenu au moment de la transaction ;
- Une réalisation du revenu lors de l'exécution du contrat ;

- Une réalisation du revenu lors du recouvrement des prestations de services.

Dans ce cadre :

- Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financements, sont prises en compte dans le résultat de la banque au moment de leur perception ;
- Les commissions relatives aux engagements par signature (lettres de crédits, lettres de garantie, etc.) sont prises en compte dans le résultat à mesure qu'elles sont courues ;
- Les profits, relatifs à des créances courantes, sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus ;
- Les profits échus et non encore encaissés, relatifs à des créances douteuses (incertaines, préoccupantes ou compromises), sont constatés en profits réservés et présentés en déduction des «Créances sur la clientèle». Ces profits sont pris en compte dans le résultat de la banque à mesure de leur encaissement ;
- Les produits prohibés par les normes islamiques ne sont pas comptabilisés au résultat de l'exercice et sont portés dans des comptes d'attente du passif courant (Nafaa Elaam), en attendant leur liquidation par le Conseil d'Administration ou l'Assemblée Générale de la Banque, sous la supervision du comité Chariâa ;
- Les profits relatifs à des créances douteuses comptabilisés précédemment mais non payés, sont à déduire du résultat de l'exercice. Les profits pris en compte antérieurement en résultat au cours d'exercices antérieurs ne sont pas extournés mais doivent être provisionnés.

4-2. La rémunération des comptes

À la date de chaque arrêté, les profits encaissés relatifs à des opérations de financement et d'investissement dont l'origine des fonds au départ était des comptes Tawfir, des comptes participatifs, des comptes à vue, des contrats Istithmar et/ou du capital libre de la banque, sont répartis entre la banque et les détenteurs de ces comptes en fonction de la contribution de chaque intervenant dans ces financements et de la clé de répartition contractuelle.

En outre, les principes islamiques de solidarité des exercices et de sauvegarde des intérêts des déposants, tels que stipulés par la norme 11, prévoit la possibilité de constituer, après accord des titulaires des comptes participatifs, deux types de réserves spécifiques : une réserve d'équilibre des profits et une réserve pour risque d'investissement.

- **Réserve d'équilibre des profits :** Cette provision est prélevée de la masse des profits à servir aux déposants, avant prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb. Les montants logés sous cette rubrique, sont repartis proportionnellement entre la banque et les déposants. La quote-part des déposants est rattachée aux dépôts et avoirs de la clientèle.
- **Réserve pour risque d'investissement :** Cette réserve est prélevée de la masse des profits à distribuer aux déposants, après prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb.

Les montants, logés sous cette rubrique, sont du droit des déposants et doivent, par conséquent, être rattachés aux dépôts et avoirs de la clientèle.

4-3. ZAKAT

La banque ne procède pas à la liquidation de Zakat puisqu'elle n'a pas été expressément mandatée à liquider Zakat ni par une loi, ni par ses statuts, ni par l'Assemblée Générale des Actionnaires, ni par les Clients.

Toutefois, la banque procède au calcul du montant de Zakat dû par les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement mutlak (titulaires des comptes participatifs, comptes Tawfir et contrats Istithmar) et les titulaires des titres participatifs et ce conformément à la norme Charaïque 35 « La Zakat : L'Aumône légale » et en concertation avec le comité Charaïque.

4-4. Les règles de prise en compte des charges

Toutes les charges ayant concouru à la réalisation des revenus relatifs à l'exercice comptable, doivent être déterminées et rattachées à ce même exercice.

Le rattachement des charges aux produits s'effectue, entre autres, par le biais des comptes de régularisation qui sont utilisés pour répartir les charges et les produits dans le temps de manière à rattacher à chaque exercice seulement les charges et les produits qui le concernent.

4-5. Les règles d'évaluation des créances

4-5-1. Provision à Caractère Individuel

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 de

la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque est effectuée sur la base de la situation, à la date d'arrêté, et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation est accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations conduisent la Banque à déterminer un montant de provisions requis, un montant de la dotation aux provisions et un montant de produits réservés.

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties :

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des Banques et des Compagnies d'Assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

4-5-2. Provision à Caractère Général

En application la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n° n° 2012-09 du 29 Juin 2012, la banque a constitué une provision à caractère général dite « provision collective » par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2014 pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1).

4-5-3. Provisions Additionnelles

Selon la circulaire n° 2013-12 du 31 Décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :

- $A = N - M + 1$
- A : Ancienneté dans la classe 4
- N : Année d'arrêté des comptes
- M : Année de la dernière migration vers la classe 4

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des Agios Réservés ;
- Des Garanties reçues de l'État, des Organismes d'Assurance et des

- Établissements de Crédit ;
- Des Garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
 - Des Provisions Constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux Établissements de Crédit n°91-24.

4-6. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les Normes Comptables Sectorielles des Établissements Bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, l'évaluation des titres détenus par la Banque est effectuée comme suit :

- Les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.
- Les titres de placement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - _ Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance. ;
 - _ L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

4-7. Portefeuille encaissement et comptes exigibles après encaissement

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente

d'encaissement figurent au niveau des états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont compensés pour le besoin de la présentation des états financiers.

4-8. Convention De Prééminence Du Fond Sur La Forme

Les opérations effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à leur nature et réalité financière sans tenir compte uniquement de leur apparence juridique. C'est le cas des opérations de Mourabaha, d'Ijara et de ventes Khadamet.

4-9. Les Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Immeubles	5%
Agencement et Aménagement	10%
Matériel et Mobilier de Bureau	10%
Matériel Roulant	20%
Matériel Informatique	20%
Droit d'Usage	4%
Logiciels Informatiques	33%

4-10. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

4-11. Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

5-Notes Relatives au Bilan

5-1. ACTIF

5-1-1. Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **133 497 KDT** contre **116 482 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Caisse		21 043	17 901
Comptes ordinaires BCT		110 008	98 558
Chèques Postaux		2 446	23
Total		133 497	116 482

5-1-2. Créances sur les Établissements Bancaires et Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **285 661 KDT** contre **212 354 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Banques Résidentes	(i)	82 288	26 192
Banques non-Résidentes AC2	(ii)	76 158	56 932
Organismes Financiers Spécialisés AC2	(iii)	126 000	128 000
Créances Rattachées aux Comptes des Établissements Financiers et Bancaires AC2		1 215	1 230
Total		285 661	212 354

- (i) La rubrique « banques résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire en dinars et les valeurs en dinars auprès de ces banques.
- (ii) La rubrique « banques non résidentes » enregistre les opérations de Mourabaha interbancaire, de Wakala investissement et les valeurs en devise auprès de ces banques.
- (iii) La rubrique « organismes financiers spécialisés » est constituée des certificats de leasing placés auprès des sociétés de leasing.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banques Résidentes	82 288	-	-	-	-	82 288
Banques non Résidentes	45 905	-	30 253	-	-	76 158
Organismes Financiers	126 000	-	-	-	-	126 000
Créances Rattachées	1 126	-	89	-	-	1 215
Total	255 319	-	3 342	0	0	285 661

5-1-3. Créances sur la Clientèle

Le solde des créances sur la clientèle s'élève au 31 Décembre 2015 à **1 252 637 KDT** contre **898 154 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille Mourabaha	(i)	1 018 207	749 116
Vente Khadamet	(ii)	577	375
Comptes Débiteurs de la Clientèle	(iii)	1 013	715
Portefeuille Ijara		199 725	118 228
Autres Financements à la Clientèle	(iv)	43 697	37 914
Créances Rattachées aux Comptes de la Clientèle		9 199	4 869
Total Brut		1 272 418	911 217
Provisions pour Créances Douteuses		(8 330)	(4 706)
Provision Collective		(6 122)	(3 922)
Provisions Additionnelles		(3 809)	(3 044)
Agios Réservés		(1 520)	(1 391)
Total Net		1 252 637	898 154

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 Décembre 2015 selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille Financement (mourabha, khadamet & ijara)	133 302	105 877	136 773	550 433	292 124	1 218 509
Compte Débiteur de la Clientèle	1 013	-	-	-	-	1 013
Autres Financements à la Clientèle	30 105	1 791	2 363	7 285	2 153	43 697
Créances Rattachées	5 997	859	1 307	1 036	0	9 199
Total	170 417	108 527	140 443	558 754	294 277	1 272 418

- **(i) Portefeuille Mourabaha**

Le portefeuille Mourabaha enregistre l'ensemble des opérations de financements de biens à court, long et moyen terme, octroyés à la clientèle via la « technique mourabaha ».

- **(ii) Ventes Khadamet**

Le portefeuille Khadamet enregistre l'ensemble des opérations de financements de services à court et moyen terme, octroyés à la clientèle via la technique « ventes khadamet ».

- **(iii) Comptes débiteurs de la clientèle**

Il s'agit des comptes débiteurs non rémunérés des clients ordinaires. L'octroi de cet avantage aux clients n'est pas automatique. Il est soumis à une autorisation préalable auprès de la direction générale. Aucun profit n'est constaté sur les débits en comptes.

- **(iv) Autres financements à la clientèle**

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2015, à **43 697 KDT** et se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Total Créances Douteuses	(i)	37 854	34 060
Valeurs Impayées des Créances Saines		5 843	3 854
Arrangements, Rééchelonnements et Consolidations		0	0
		43 697	37 914

(i) La défalcation des créances douteuses selon la classe de risque se présente comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Créances de la classe 2		7 473	7 414
Créances de la classe 3		3 259	4 598
Créances de la classe 4		27 122	22 048
		37 854	34 060

(iiv) La reconstitution du stock de provision au 31/12/2015 se détaille comme suit :

Libellé	Stock au 31/12/2014	Dotation 2015	Reprise 2015	Stock au 31/12/2015
Provision pour Créances Douteuses	4 725	4817	1210	8 332
Provisions Additionnelles	3044	1 601	836	3 809
Provision Collective	3 922	2 199	-	6 121
Total Général	11 691	8 617	2 046	18 262

5-1-4. Portefeuille-Titre Commercial

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 KDT au 31 Décembre 2015 et au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Titres de Placement à Revenu Variable		10	10
Créances Rattachées au Compte Portefeuille Titre Commercial		0	0
Total Brut		10	10
Provision pour Dépréciation		0	0
Total Net		10	10

5-1-5. Portefeuille-Titre d'Investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **5 941 KDT** au 31 Décembre 2015 contre **5 041 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Titres de Participation	(i)	5 603	4 703
Emprunt National (sans intérêts)		338	338
Créances Rattachées aux Titres d'Investissement		0	0
Total Brut		5 941	5 041
Provision pour Dépréciations de Titres		0	0
Total Net		5 941	5 041

Les titres de participation ainsi que les mouvements y afférent se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition	Cession	Valeur Brute au 31/12/2015	Part dans le Capital
Titres ZITOUNA TAKAFUL	4 500	0	0	4 500	30%
Titres Zitouna LLD	150	0	0	150	30%
Titres Zitouna Tamkeen	0	900		900	30%
Titres SIBTEL	53	0	0	53	1%
Total Général	4 703	900	0	5 603	

5-1-6. Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint un montant de **66 107 KDT** au 31 Décembre 2015 contre **52 811 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Logiciels et Serveurs	10 259	8 482
Droit d'Usage	2 082	1 914
Fond de Commerce	130	0
Constructions	31 767	31 511
Agencements et Aménagements	20 086	14 095
Matériels et Équipements de Bureau	4 766	3 750

Matériels Informatiques		7 693	5 893
Matériels de Transport		1 847	915
Terrain		11 937	3 814
Autres Matériels		827	681
Agencements et Aménagements en Cours		679	921
Constructions en Cours		1 300	1 554
Logiciels en Cours		0	24
Valeur Brute des Immobilisations		93 373	73 554
Amortissements		(27 266)	(20 743)
Valeurs Nettes en Fin de Période		66 107	52 811

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées, au cours de l'exercice 2015, se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition-Cession	Valeur Brute au 31/12/2015	Amort. au 31/12/2014	Dotations aux Amort.	Reprises	Amort. au 31/12/2015	VCN au 31/12/2015
Immobilisations d'exploitation	31 511	256	31 767	5 984	1 577	-	7 561	24 206
Terrain (*)	3 814	8 123	11 937	-	-	-	-	11 937
Agencements et aménagements	14 095	5 991	20 086	3 776(**)	1 688	42	5 422	14 664
Mobilier et Matériels	18 805	4 739	23 544	9 897(**)	3 130	50	12 978	10 566
Matériel de Transport	915	932	1 847	794	176	40	930	917
Immobilisations en cours	2 499	(520)	1 979	-	-	-	-	1 979
Immobilisations Incorporelle	1 914	299	2 213	293	82	-	375	1 838
Total Général	73 553	19 819	93 373	20 744	6 653	132	27 266	66 107

(*)Le terrain sur le quel est édifié le siège social est hypothéqué au profit de l'ATB « Arab Tunisian Bank ».

(**)Retraités pour les besoins de comparabilités.

5-1-7. Autres Actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **55 088 KDT** contre **37 616 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Débiteurs Divers	(i)	26 385	19 475
Biens Acquis dans le Cadre des Opérations de Financement	(ii)	8 587	9 710
Comptes de Régularisation	(iii)	15 359	8 159
Non Valeurs	(iv)	828	78
Biens Récupérés Destinés à la Vente	(v)	3 929	194
		55 088	37 616

(i) Les débiteurs divers sont analysés comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et Cautionnements Constitués par la Banque		13	22
Avances sur Commandes		1 390	151
Retenue à la Source		113	1
TVA Déductible		21 031	17 148
Autres Impôts et Taxes à Récupérer		2	0
Avance sur Impôt IS	(1)	406	170
Autres Débiteurs Divers		3 430	1 983
		26 385	19 475

(1) Il s'agit du montant de l'avance d'impôt au titre du déficit fiscal dégagé sur les exercices antérieurs de **170 KDT** et des acomptes provisionnels au titre de l'année 2015 de **236 KDT**.

(ii) Les biens acquis dans le cadre des opérations de financement se détaillent comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Biens Mourabaha		8 460	8 861
Bien Ijara		102	843
Biens Khadamet		25	6
		8 587	9 710

(iii) Les comptes de régularisation sont analysés comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Débets à Régulariser et Divers		12 451	5 688
Charges Payées ou Comptabilisées d'Avance		2 875	2 447
Compte d'Ajustement Devise		32	24
		15 358	8 159

(iv) Les non valeurs, constituées des charges à répartir et des frais préliminaires de constitution et de premier établissement de la banque, se détaillent comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices		423	78
Frais Préliminaires		-	-
Frais d'Emission Titres Participatifs		405	-
		828	78

(v) Suite à la résiliation par voie judiciaire d'un contrat Ijara et d'un contrat Mourabaha, il a été décidé de reclasser les biens récupérés parmi les biens destinés à la vente.

5-2. PASSIF

5-2-1. Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires et Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **29 500 KDT** contre **10 024 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Organismes Financiers Spécialisés	(i)	29 491	2 834
Moudharaba Interbancaire		-	7 000
Dettes Rattachées aux Dépôts des Établissements Financiers et Bancaires		9	190
		29 500	10 024

(i) Il s'agit des comptes de dépôts et des contrats Istithmar des organismes financiers spécialisés.

La répartition des dépôts des établissements bancaires selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Moudharba Interbancaire	0	-	-	-	-	0
Organisme Financier spécialisé	29 491	-	-	-	-	29 491
Dettes Rattachées	9	-	-	-	-	9
Total	29 500	-	-	-	-	29 500

5-2-2. Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2015 à **1 532 387 KDT** contre **1 151 127 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Comptes à Vue	(i)	496 545	397 238(*)
Comptes d'Épargne	(ii)	726 824	510 977
Autres Produits Financiers	(iii)	160 847	126 966
Comptes Dépôts Participatifs	(iv)	103 641	88 861(*)
Autres Sommes Dues à la Clientèle	(v)	41 438	24 976
Dettes Rattachées aux Comptes de la Clientèle		3 092	2 109
		1 532 387	1 151 127

(*) Retraités suite à une réaffectation

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 6 mois	Plus de 6 mois et moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes à Vue	496 545	-	-	-	-	496 545
Comptes d'Épargne	726 824	-	-	-	-	726 824
Autres Produits Financiers	61 009	29 978	57 334	12 526	-	160 847
Comptes de Dépôts Participatifs	103 641	-	-	-	-	103 641
Autres Sommes Dues à la Clientèle	41 438	-	-	-	-	41 438
Dettes Rattachées	1 652	582	566	292	-	3 092
Total	1 431 109	30 560	57 900	12 818	-	1 532 387

(i) Les comptes à vue représentent les comptes en dinars et les comptes réglementés non rémunérés. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes Chèques Entreprises	114 006	94 923
Comptes Chèques Particuliers	213 708	178 449
Comptes Réglementés en Devises	163 548	118 528(*)
Comptes Réglementés en Dinars	5 283	5 338
	496 545	397 238

(*) Retraités suite à une réaffectation

La composition des dépôts à vue selon le secteur d'activité de la clientèle, s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Compagnies d'Assurances	636	192
Entreprises Publiques	1 431	1 145
Autres Clientèles Commerciales	112 257	93 284(*)
Non-Résidents	168 510	123 788(*)
Clients Particuliers	213 711	178 829(*)
	496 545	397 238

(*) Retraités suite à une réaffectation

(ii) Les Comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		31/12/2015	31/12/2014
Hissab Tawfir		726 773	510 935
Comptes Tawfir Poste		51	42
		726 824	510 977

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Contrats Istithmar Mouwajah		109 006	78 091
Contrats Istithmar		51 841	48 875
		160 847	126 966

(iv) Les Dépôts Participatifs représentent les Comptes Participatifs Entreprises et les Comptes Réglementés (les comptes en devises et les comptes en dinars convertibles) rémunérés :

		31/12/2015	31/12/2014
Comptes Participatifs Entreprises		80 712	69 316
Comptes En Dinars Convertibles		10 318	7 895
Comptes En Devise		12 611	11 650 ^(*)
		103 641	88 861

(*) Retraités suite à une réaffectation

(v) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Comptes Indisponibles		15 295	7 618
Réserve d'Équilibre de Profit « PER »		3 448	3 098
Hamech Eljedeya	(i)	2 886	1 802
Autres Provisions Constituées par la Clientèle		19 809	12 458
		41 438	24 976

(i) Hamech Eljedeya est le montant payé par le client à la demande de la Banque, afin de vérifier s'il est sérieux dans sa demande pour acheter ou louer le bien objet de financement et afin de s'assurer qu'il peut indemniser le dommage réel en cas de non aboutissement de l'acte.

5-2-3. Dettes de Financements et Ressources Spéciales

Le solde de cette rubrique, constitué d'un financement contracté auprès d'une banque résidente, s'élève au 31 Décembre 2015 à 9 861 KDT contre 7 184 KDT au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et Ressources Spéciales		9 812	7 152
Dettes Rattachées aux Emprunts et Ressources Spéciales		49	32
		9 861	7 184

5-2-4. Autres Passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **71 078 KDT** contre **52 529 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Comptes de Régularisation PA5	(i)	41 069	25 654
Créditeurs Divers	(ii)	25 860	23 264
Comptes Exigibles après Encaissement	(iii)	3 818	3 157
Siège, Succursale et Agences PA5		27	24
Provisions pour Risques et Charges	(iv)	302	411
Provisions pour Créances Douteuses Hors Bilan		2	19
		71 078	52 529

(i) Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Charges à Payer		7 190	3 260
Produits Perçus ou Comptabilisés d'Avance		54	43
Crédits à Régulariser et Divers		14 837	5 575*
Compensation à Régler PA5		18 988	16 776
		41 069	25 654

(ii) Les créiteurs divers se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs Murabaha	11 137	11 009*
Fournisseurs Ijara	487	2 028
Fournisseurs Khadamet	25	6
Autres Fournisseurs	5 114	3 732
Organismes de Prévoyance Sociale	2 436	2 049
État Impôts et Taxes	5 601	4 269
Autres Créiteurs Divers	1 060	171
	25 860	23 264

* Retraité pour le besoin de comparabilité.

(iii) Les comptes exigibles après encaissement se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes exigibles après Encaissement	599 645	644 769
Portefeuille Encaissement	(595 827)	(641 612)
	3 818	3 157

(iv) Les provisions sont analysées comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour Créances sur l'État et Organismes Sociaux	8	200
Provision pour Créances sur autres Débiteurs Divers	294	211
	302	411

5.2.5. Capitaux Propres

Le Capital Social s'élève au 31 Décembre 2015 à 88 500 KDT composé de 88 500 000 actions d'une valeur de 1 DT.

Le total des Capitaux Propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 Décembre 2015 à **156 115 KDT** contre **101 604 KDT** au 31 Décembre 2014. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Prime d'Émission	Subvention d'Investissement	Autres Capitaux Propres	Report à Nouveau	Résultat Net de l'Exercice	Total
Solde au 31/12/2014	88 500	28 500	0	-	(23 057)	7 661	101 604
Augmentation du Capital	-	-	-	-		-	0
Autres Capitaux Propres	-	-	-	45 000			45 000
Report à Nouveau	-	-	-	-	7 661	(7 661)	0
Résultat Net de l'Exercice	-	-	-	-		9 511	9 511
Solde au 31/12/2015	88 500	28 500	0	45 000	(15 396)	9 511	156 115

La Banque a émis en Décembre 2015 des Titres Participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » à hauteur de 45 000 KDT et ce conformément à l'article 370 du code des sociétés commerciales aux conditions suivantes :

- Durée : 7 ans
- Paiement Principal : in fine
- Taux de Profit : avance 6% + rémunération variable selon des clés de répartition prédéterminées et révisables annuellement.
- Paiement Profit : annuel, la partie variable après la tenue de l'AGO.

6- RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 Décembre 2015, se détaille comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actif						
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	133 497					133 497
Créances sur les Établissements Bancaires et Financiers	255 319	0	89	30 342	0	285 661
Créances sur la Clientèle	150 634	108 528	140 443	558 754	294 278	1 252 637
Portefeuille Titre -Commercial		10				10
Portefeuille Titre d'Investissement					5 941	5 941
Valeurs Immobilisées	1 749	1 726	3 453	21 581	37 598	66 107
Autres Actifs	54 322	62	125	464	115	55 088
Total Actif	595 521	110 326	174 363	580 799	337 932	1 798 941
Passif						
Banque Centrale et CCP	0					-
Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires et Financiers	29 500	0	0	0	0	29 500
Dépôts et Avoirs de la Clientèle	1 431 109	30 560	57 900	12 818	0	1 532 387
Dettes de Financements et Ressources Spéciales	774	735	1 503	5 768	1 081	9 861
Autres Passifs	71 061			17		71 078
Capitaux Propres					111 115	111 115
Titres Participatifs					45 000	45 000
Total Passif	1 532 444	31 295	59 403	18 603	157 196	1 798 941
Position Nette	-936 923	79 031	114 960	562 196	180 736	0

7- NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. Cautions, Avals et autres Garanties Données

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2015, à **16 946 KDT** contre **14 238 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
En faveur d'Établissements Bancaires et Financiers	1 493	3 492
En faveur de la Clientèle	15 453	10 746
Cautions pour Marchés	11 285	8 417
Cautions Diverses	4 168	2 329
	16 946	14 238

7-2. Crédits Documentaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **38 959 KDT** contre **24 179 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Crédits Documentaires	30 852	15 144
Acceptations à payer liées au Financement du Commerce Extérieur	8 107	9 035
	38 959	24 179

7-3. Engagements de Financement Donnés

Ce sont les accords de financement que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de ses clients. Ils s'élèvent, au 31 Décembre 2015 à **196 528 KDT**.

7-4. Garanties Reçues

Les Garanties Reçues s'élèvent, au 31 Décembre 2015 à **536 803 KDT**, contre **337 371 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties Reçues des Banques non-Résidentes	31 703	28 862
Garanties Reçues de la Clientèle	505 100	308 509
	536 803	337 371

7-5. Opérations en Devises

Les Opérations en Devises comptabilisées en hors bilan représentent les opérations d'achat et de vente de devises au comptant et sont défalquées au 31 Décembre 2015 comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Achat au Comptant		4 894	3 680
Vente au Comptant		2 519	2 740
		7 413	6 420

8-NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

8-1. Profits et Revenus Assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **90 573 KDT** contre **64 882 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Produits sur Opérations de Trésorerie et Interbancaire	(i)	12 201	11 035
Produits sur Opérations de Financement	(ii)	77 011	52 680
Revenus Assimilés	(iii)	1 361	1 167
		90 573	64 882

(i) Les produits sur opérations interbancaires se détaillent comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Produits sur Opérations de Mourabaha Interbancaire		2 944	2 830
Produits sur Certificats de Leasing		9 257	8 205
		12 201	11 035

(ii) Les produits sur opérations de financement se présentent comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Produits sur Opérations de Mourabaha (LMT, CT)		63 218	44 848
Produits sur Financement Ijara		13 761	7 823
Produits sur Opérations de Ventes Khadamet		32	9
		77 011	52 680

(iii) Les revenus assimilés sont constitués des commissions sur avals, cautions et acceptations bancaires.

8-2. Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **17 432 KDT** contre **13 371 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Commissions Prélevées sur les Opérations Bancaires		5 443	4 479
Commissions de Tenue de Comptes		3 335	2 757
Commissions sur Activités de Commerce International		960	318
Commissions sur Activités Monétiques		1 917	1 305
Commissions sur les Opérations Télématicques		544	452
Commissions sur les Financements		5 233	4 060
		17 432	13 371

8-3. Gains sur Portefeuille Titre Commercial et Opérations Financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **4 617 KDT** contre **3 916 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Gains de Change		7 491	3 932
Pertes de Change		(2 874)	(16)
		4 617	3 916

8-4. Charges Encourues et Assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **32 564 KDT** contre **23 410 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
Charges sur Opérations Trésorerie et Interbancaire		845	870
Charges sur les Dépôts de la Clientèle	(i)	31 650	22 540
Charges sur Titres Participatifs		69	-
		32 564	23 410

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

		31/12/2015	31/12/2014
		3 542	3 805
Dépôts Participatifs	(1)	19 294	12 711
Comptes Tawfir	(2)	3 088	2 473
Comptes Istithmar	(3)	5 726	3 551
Comptes Istithmar Mouajah		31 650	22 540

1. Les Dépôts Participatifs sont Constitués des Dépôts Participatifs Entreprises, Des Comptes Participatifs Réglementés en devises et en dinars convertibles.
2. Les Comptes Tawfir sont les comptes spéciaux d'épargne rémunérés selon le principe de partage de pertes et profits.
3. Les Comptes Istithmar sont les placements de la clientèle pour une durée supérieure à 3 mois rémunérés selon le principe de partage des pertes et profits.

Les indicateurs des profits servis aux comptes Istithmar, comptes Tawfir et comptes dépôts participatifs, issus de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Nature de Dépôt	Taux de Profit Année 2015
Comptes Participatifs Entreprises	2%
Comptes Spéciaux en Dinar Convertible	2,80%
Comptes Étrangers en Dinar Convertible	2,80%
Comptes Tawfir	3,51%
Contrats Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	3,77%
Contrats Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	4,26%
Contrats Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	4,75%
Contrats Istithmar : Maturité ≥ 24 mois	5,25%

8-5. Dotations aux Provisions et Résultat de Corrections de Valeurs sur Créances, Hors Bilan et Passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **6 899 KDT** contre **6 938 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux Provisions sur Créances Douteuses	4 817	2 061
Dotations aux Provisions Additionnelles	1 601	3 044
Dotations aux Provisions Collectives	2 199	2 203
Reprises de Provisions sur Créances Douteuses	(1 210)	(409)
Reprise de Provisions Additionnelles	(836)	
Abandon de Créances	437	0
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	91	40
Reprise sur Provisions pour Risques et Charges	(200)	0
	6 899	6 938

8-6. Frais de Personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015, à **38 896 KDT** contre **25 706 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Salaires	31 123	20 785
Charges Sociales	6 527	4 588
Dotations aux Provisions pour Congés Payés	813	118
Indemnités de Départ à la Retraite	232	215
Prime Assurance Takaful Complément de Retraite	201	-
	38 896	25 706

8-7. Charges Générales d'Exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à **15 818 KDT** contre **11 489 KDT** au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Frais Divers de Gestion	6 301	4 509
Impôts et Taxes	1 174	777
Missions, Voyages et Déplacement	393	247
Rémunération d'Intermédiaires et Honoraires	950	655
Transport et Déplacement	30	11
Travaux, Fournitures et Services Extérieurs	4 825	3 731
Autres Charges d'Exploitation	113	92
Frais Marketing et Événementiel	2 032	1 467
	15 818	11 489

8-8. Impôts sur les Sociétés

L'Impôt sur les Sociétés qui s'élève à **356 KDT**, représente le minimum d'impôt calculé selon l'article 44 alinéa II du code de l'IRPP et de l'IS, tel que modifié par la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de Finances pour l'année 2014, soit 0,2% du chiffre d'affaires brut local TTC et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat Comptable Avant Impôt	9 867	7 922
Total Réintégrations	10 427	7 944
Total Déductions	36	13
Résultat Fiscal de l'Exercice avant Imputation des Provisions	20 258	15 853
Provisions pour Créances Douteuses	4 817	2 060
Provisions Collectives	2 199	2 203
Provisions Additionnelles	1 601	3 044
Résultat Fiscal de l'Exercice après Imputation des Provisions et avant Imputation des Reports Déficitaires	11 641	8 546
Dotations aux Amortissements de l'Exercice	6 646	5 602
Résultat avant Amortissements de l'Exercice	18 287	14 148
Reports Déficitaires Ordinaire	-	-

Amortissements de l'Exercice	(6 646)	(5 602)
Amortissements Réputés Différés	(11 958)	(20 503)
Résultat Fiscal de l'Exercice	(317)	(11 957)
Chiffre d'Affaire Brut Local (TTC)	177 815	130 984
Minimum d'Impôt	356	262

8-9. Résultat par Action

Le Résultat par Action et les données ayant servi à sa détermination sont arrêtés sur la base de la période allant du 1er Janvier 2015 au 31 Décembre 2015. Ainsi, le résultat par action se présente comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat Net Attribuable aux Actionnaires	9 510	7 661
Nombre d'Actions Ordinaires	88 500 000	70 925 000
Résultat de base par Action (en DT)	0,107	0,108

Le Résultat par Action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le Résultat par Action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

8-10. Montant Zakat

La banque procède au calcul du montant de Zakat dû par les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement Mutlak et les titulaires des titres participatifs qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015
Total Actif soumis à Zakat	1 592 737
Total Passif soumis à Zakat	534 104
Base Zakat	1 058 633
Montant Zakat dû	27 286
Zakat dû par les Titulaires des Comptes d'Investissement Mutlak	23 399
Zakat dû par les Actionnaires	2 694
Zakat dû par les Titulaires des Titres Participatifs	1 193
Montant Zakat par Action	0,0304
Taux de Zakat relatif aux Comptes d'Investissement Mutlak et Titres Participatifs	2,652%

9-NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2015, un solde de **157 559 KDT** contre **134 665 KDT** au 31 Décembre 2014 et se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Caisse	21 043	17 901
Banque Centrale (Compte Ordinaire)	110 008	98 558
Chèques Postaux	2 446	23
Banque de Dépôt (Compte Ordinaire)	119	1 192
Banques non-Résidentes (Compte Ordinaire)	23 943	16 991
	157 559	134 665

10-TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

À la fin de l'exercice 2015, les transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

Transactions avec le groupe « POULINA » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	341255	SOCIETE AGRICOLE DICK	7 000	7 ans	2 800	35
1	32052	SNA	2 474	6 mois	1 700	4 300
1	53413	SOCIETE EL HANA	4 999	3 ans	999	-
9	B021355 92010	STE PARTNER INVEST	4 653	5 ans	3 653	-
1	2611820	SOCIETE CEDRIA	1 581	6 mois	1 153	1 847
1	53397	SOCIETE ALMES	2 328	6 mois	1 668	3 332
1	341396	STE EL MAZRAA	1 490	5 ans	1 040	-
1	340513	STE AGRICOLE EL HADAYEK	1 258	3 ans	500	-
1	340513	STE AGRICOLE EL HADAYEK	1 232	5 ans	1 232	-
1	10056992	P.G.H	4 653	9 ans	4342	
1	10056992	P.G.H	1 258	5 ans	4 999	

Transactions avec le groupe « MEDDEB » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	8813800	CENTRALE LAITIÈRE DU NORD	1 314	7 ans	747	2 574
1	3614161	CLC	-	-	-	10 000

Transactions avec le groupe « « El KARAMA HOLDING » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
9	B24213 252010	ZITOUNA TÉLÉCOM	10 000	5 ans	5 000	0
1	3614161	ZITOUNA TAKAFUL	-	-	-	132

Transactions avec la Société « ULYSSE » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	2942407	ULYSSE HYPER DISTRIBUTION	2 042	7 ans	1 845	758

Transactions avec la Direction Générale :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
2	188378	EZZEDINE KHOJA	321	15 ans	283	0
2	2923381	TAOUFIK LACHHEB	80	15 ans	76	0
2	53413	RAOUDHA BOUZOUITA	60	7 ans	34	0

Transactions avec la Société « AGRICOLE SIDI DAOUD » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	341297	SOCIÉTÉ AGRICOLE SIDI DAOUD	2 500	7 ans	2 500	-

Transactions avec la Société « CAR GROS » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	9522509	SOCIÉTÉ CAR GROS	-	-	-	35

Transactions avec la Société « ENNAKL » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	20826	SOCIÉTÉ ENNAKL	-	-	-	69

Transactions avec « ÉTAT TUNISIEN » :

Type Identifiant National	Identifiant National	Nom ou Raison Sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2015	Engagements HB 31/12/2015
1	28910	Tunisair	5 228	6 mois	5 228	4 772
1	2318590	Tunisair Express	3 272	2 ans	585	312
1	58271	Office National De L'huile	5 000	9 mois	5 000	-
1	34470	Les Ciments De Bizerte	35	5 ans	29	-
1	34470	Les Ciments De Bizerte	2 860	9 mois	2 640	-
1	34470	Les Ciments De Bizerte	-	-	-	359
9	B01154 042013	Zste Tataouine Service Company	1 149	5 ans	927	5

11-CONVENTIONS ET OPÉRATIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2015 AUTRE QUE LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe ELKARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles :

- La société « **EL KARAMA HOLDING** » a facturé à la Banque Zitouna au cours de l'exercice 2015 un montant de **70 800 DT TTC** au titre d'un service d'assistance managériale.
- En vertu de la convention conclue avec la société « **Zitouna Takaful** », la banque a perçu des commissions de l'ordre de **114 155 DT TTC** au titre des contrats Ijara et de **252 791 DT TTC** au titre des contrats collectifs « Takaful Financement », des commissions de l'ordre de **20 726 DT TTC** au titre des contrats « Takaful Incendie » et des indemnités suite à des sinistres de l'ordre de **46 758 DT**.

Par ailleurs, la société « **Zitouna Takaful** » a facturé à la Banque Zitouna un montant de **231 689 DT TTC** correspondant à l'assurance d'indemnité de départ à la retraite, un montant de **1 601 529 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance groupe, un montant de **201 482 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance vie mourafek et un montant de **280 353 DT TTC** au titre de divers contrats d'assurances.

- La société « **HAVAS** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **291 137 DT TTC** au titre de services de communication.
- La Banque Zitouna a conclu un accord de promesse de vente avec la Société Les Hirondelles Portant sur l'acquisition du 6ème étage du siège de la Banque. En vertu de cet accord, la Banque Zitouna a avancé un montant de **1 350 000 DT** au titre d'avance lors de la conclusion de la promesse de vente.
- La Banque Zitouna a engagé des dépenses au profit de la Société « **Zitouna Tamkeen** » totalisant au 31 Décembre 2015 un montant de **716 228 DT**. Les dépenses avancés sont à restituer à la Banque par la société « **Zitouna Tamkeen** » dès sa constitution.

XII.3.RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ET OPÉRATIONS VISÉES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES



FMBZ – KPMG TUNISIE

Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II
B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac
les Berges du Lac, Tunis-Tunisie 1053



Place Ibn Hafs, Mutuelle ville ,9
Tunis – Tunisie 1002
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn

Rapport special des commissaires aux comptes Sur les conventions réglementées - exercice clos au 31/12/2015

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2015 autre que les rémunérations des dirigeants :

- Suite à la réduction du nombre d'actionnaires de la Société Zitouna Takaful

en dessous du minimum légal de sept actionnaires, le conseil d'administration de la Banque Zitouna a autorisé lors de sa réunion du 14 Décembre 2015 la cession de l'une des actions détenues par la Banque dans le capital de « Zitouna Takaful » au profit de M. Ezzedine KHOJA, Président Directeur Général de la Banque.

- Cette cession servira à régulariser la situation juridique de « Zitouna Takaful » au regard de l'article 160 du Code des Sociétés Commerciales qui exige un minimum de sept actionnaires pour toute société anonyme.
- La Banque Zitouna a conclu un accord de promesse de vente avec la Société « Les Hirondelles » portant sur l'acquisition du 6ème étage du siège de la Banque. En vertu de cet accord, la Banque Zitouna a avancé un montant de 1 350 000 Dinars au titre d'avance lors de la conclusion de la promesse de vente. Le conseil d'administration du 10 Août 2012 a autorisé l'achat du 6ème étage de la Banque et a délégué au Président Directeur Général les pouvoirs afin de finaliser l'opération d'acquisition.
- La Banque Zitouna a engagé des dépenses au profit de la Société Zitouna Tamkeen totalisant au 31 Décembre 2015 un montant de 716 228 Dinars. Les dépenses avancées sont à restituer à la Banque par la société Zitouna Tamkeen dès sa constitution. Ces avances ont été autorisées par le conseil d'administration de la Banque Zitouna en date du 18 Décembre 2014.

B-Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2015 autre que les rémunérations des dirigeants :

- La Banque Zitouna a acquis en Décembre 2010 son siège social auprès de la société « Les Hirondelles » (société qui appartenait à l'ex administrateur de la banque Sakhr EL MATRI) pour une valeur globale de 26 550 KDT toutes taxes comprises.
Cette acquisition a été financée à hauteur de 12 000 KDT d'autofinancement et d'un emprunt contracté auprès de la banque AL BARAKA pour 14 550 KDT remboursable sur 7 ans.
- Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe

ELKARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles :

- ⇒ Le 07/01/2013, la société « EL KARAMA HOLDING » a conclu avec la banque un avenant à la convention d'assistance et de conseil conclue en date du 01/11/2009. L'avenant entre en vigueur à partir du 01/01/2012. À ce titre, la société « EL KARAMA HOLDING » a facturé à la Banque Zitouna au cours de l'exercice 2015 un montant de 70 800 DT TTC au titre d'un service d'assistance managériale. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16/01/2013.
- ⇒ En vertu de la convention conclue avec la société « Zitouna Takaful », la banque a perçu des commissions de l'ordre de 114 155 DT TTC au titre des contrats Ijara et de 252 791 DT TTC au titre des contrats collectifs « Takaful Financement », des commissions de l'ordre de 20 726 DT TTC au titre des contrats « Takaful Incendie » et des indemnités suite à des sinistres de l'ordre de 46 758 DT.
- ⇒ La Banque Zitouna a conclu avec la société « Zitouna Takaful », en date du 28 Décembre 2013, un contrat pour la couverture de l'indemnité de départ de son personnel. À ce titre, la société « Zitouna Takaful » a facturé à la Banque Zitouna un montant de 231 689 DT TTC correspondant à l'assurance d'indemnités de départ à la retraite. D'autre part et en vertu des conventions conclues avec la société « Zitouna Takaful », Cette dernière a facturé un Montant de 1 601 529 DT TTC correspondant au contrat d'assurance groupe, un montant de 201 482 DT TTC correspondant au contrat d'assurance vie mourafek et un montant de 280 353 DT TTC au titre de divers contrats d'assurance.
- ⇒ La société « HAVAS » a facturé à la Banque Zitouna la somme de 291 137 DT TTC au titre de services de communication.

C-Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

	PDC*		DGA*		Administrateur	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Rémunération à court terme	345 778	23 549	273 354	38 270	156 000	103 866
Avantages postérieurs à l'emploi	19 880	-	24 894	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Païement en actions	-	-	-	-	-	-
Total	365 658	23 549	298 248	38 270	156 000	103 866

(*) Les rémunérations indiquées au niveau du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte du montant de la prime d'intéressement décidé par « Le Comité Nomination et Rémunération » du 16 Mars 2016, au profit du management pour un montant total de 96 065 Dinars relative à l'exercice 2015.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés ; et que les travaux qu'on a effectué n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 09 Mai 2016

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



La générale d'audit et conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI



XIII. RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BANQUE ZITOUNA

SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 88.500.000 de dinars
Siege Social : 02 Boulevard Qualité De La Vie -2015- Le Kram
RC : B24162142009
MF : 000/M/A/1120822/H

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 02 Juin 2016

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Lecture et approbation du rapport d'activité présenté par le conseil d'Administration sur l'exercice 2015 et lecture des rapports des Commissaires aux Comptes y relatifs

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015, et les rapports, général et spécial, des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice, approuve dans toutes ses dispositions ledit rapport de gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : Lecture et approbation du rapport présenté par le comité Charaïque relatif à l'exercice 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport présenté par le comité Charaïque relatifs à l'exercice 2015, approuve dans toutes ses dispositions ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION : Approbation des États Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu et examiné les États Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à la convention conclue avec la société Zitouna Tamkeen, approuve ladite convention conformément aux dispositions de l'article 200 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'accord de promesse de vente conclu en date du 01/04/2015 avec la Société « Les Hirondelles » portant sur l'acquisition du 6ème étage du siège de la Banque, approuve ledit accord de promesse de vente ainsi que le versement d'une avance de 1 350 000 DT conformément aux dispositions de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à la cession de l'une des actions détenues par Banque Zitouna dans le capital de Zitouna Takaful au profit de M. Ezzedine KHOJA, qui a servi à régulariser la situation juridique de « Zitouna Takaful » au regard de l'article 160 du CSC qui exige un minimum de sept actionnaires pour toute société anonyme, approuve ladite cession conformément aux dispositions de l'article 200 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : Affectation des résultats de l'exercice 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéficiers de l'exercice 2015 d'un montant de 9,511 Millions de dinars dans les résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de fixer les jetons de présence pour l'exercice 2016 comme suit :

- Un montant brut de huit mille (8.000) dinars par an pour chaque Administrateur ;
- Un montant brut de deux mille (2.000) dinars par réunion pour les présidents des Comités du Conseil d'Administration ;
- Un montant brut de mille (1.000) dinars par réunion pour chaque membre (Hormis les présidents des Comités).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉOLUTION : Nomination de Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet Deloitte représenté par Monsieur Mohamed Louzir membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, Commissaires aux Comptes pour un mandat de trois exercices s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de prolonger la mission du cabinet la Générale d'Audit et Conseil-GAC représenté par Monsieur Chiheb Ghanmi, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, Commissaires aux Comptes pour un mandat de trois exercices s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne les pouvoirs les plus étendus au représentant légal de la société ou à son mandataire, à l'effet d'effectuer toutes les procédures administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

